

**Fraude au Bac : de nouvelles peines d'emprisonnement** p.3

# Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN

LETTRES ANONYMES

Tebboune instruit les membres du gouvernement et responsables des corps de sécurité p.4

**SIX CORPS REPÊCHÉS ET DES DIZAINES DE PERSONNES SECOURUES**

## Drame près des côtes algériennes

Lire l'article de Ghania Oukazi page 4



RÉVISION DU CODE DE L'INFORMATION, CHAINE TV, PUBLICITÉ...  
**Les chantiers de Belhimer**

Lire l'article de Z. Mehdaoui page 2



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
**Orientation, préinscription et inscription des bacheliers en numérique**

Lire l'article de Houari Barti page 3



**CESSION DES BIENS IMMOBILIERS DE L'ETAT**  
**Plus de 747.000 dossiers regularisés**

p.5

**LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE**  
**Vers la dotation des véhicules en tachymètres à distance** p.5



## Révision du code de l'information, Chaîne TV, publicité... **Les chantiers de Belhimer**

Z. Mehmaoui

**L**e ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, jeudi dernier, que la révision de la Loi organique relative à l'Information « aboutirait inéluctablement » à la révision du texte de loi sur l'audiovisuel, estimant qu'il serait primordial, « du point de vue éthique », de prioriser la régularisation de la situation des chaînes privées. L'impératif d'accorder tout l'intérêt à l'organisation des chaînes télévisées privées, la codification des spots publicitaires, liés à la communication, ainsi que l'organisation des activités de publicité « s'inscrivent, en droite ligne de la réforme du secteur audiovisuel qui concernera particulièrement, la révision du cadre juridique et réglementaire du secteur (la loi organique de l'information de 2012) mais également la révision de la loi relative à l'activité audiovisuelle de 2014 », a répondu M. Belhimer à une question du député Taleb Abdallah, sur « les mesures prises pour le suivi du secteur audiovisuel.»

Intervenant en séance plénière de l'APN consacrée aux questions orales, le ministre a fait état de plus de 50 chaînes privées, non agréées en Algérie, affirmant que la réforme du secteur « favorisera l'accompagnement des chaînes privées avec un arsenal juridique algérien et permettra à Alcomsat-1 d'optimiser et de développer ses services et les capacités de son exploitation ». Pour concrétiser cette politique, « le secteur de la Communication a consacré, au thème de la publicité, l'un des chantiers de réforme profonde et urgente engagée avec la participation des différents acteurs et spécialistes, en vue de promouvoir, pour la première fois, une loi relative aux activités publicitaires », a précisé le ministre, rappelant « la Journée d'information organisée récemment entre la presse nationale publique et privée et l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEPE) portant sur les 15 critères transitoires pour l'attribution de la publicité publique de façon « légale, transparente et méritée », à même de promouvoir « la performance et les services de la publicité ». Après avoir réaffirmé la détermination de son secteur à organiser et à assainir le domaine de la publicité en vue de mettre fin « aux manipulations et dépassements » qui portent atteinte à la profession de journalisme et aux valeurs de la société, le ministre a appelé, tout un chacun, à « contribuer à cette démarche et à tout effort visant l'édition de l'Algérie nouvelle, fondée sur la loi et la bonne gouvernance ». Par ailleurs, M. Belhimer a affirmé que « l'édition de l'Algérie nouvelle est basée sur la lutte contre la corruption et la moralisation de tous les aspects de la vie et des relations, en accompagnant une presse plurielle, responsable, intégrée et professionnelle », ajoutant que le plan d'action de son secteur repose sur « une réforme globale incluant l'amendement des lois en vigueur et la création de nouveaux textes et mécanismes pour toutes les branches de l'information ». Enfin, évoquant le rôle important des journalistes pour faire face aux différentes formes de violence, d'extrémisme et de délinquance, le ministre a fait savoir que son secteur leur assurait une « formation adéquate » pour leur permettre de « développer leur performance et d'acquérir les compétences nécessaires en vue de contribuer au renforcement de la stabilité de la Patrie et à la préservation des fondements de la Nation, outre la réalisation du développement global ».

Le Gouvernement déterminé à réglementer le secteur de la publicité

En réponse à une question du député Kada Kouadri sur « les répercussions de la publicité passive et irresponsable sur les consommateurs en général et l'enfance en particulier », le ministre a fustigé « les programmes et spots publicitaires diffusés par certaines chaînes », qui « font la promotion de mauvais comportements susceptibles de porter préjudice à l'intégrité physique et psychologique de nos enfants ». Dans ce contexte, il a affirmé que « le gouvernement est déterminé à encadrer et à réglementer le secteur de la publicité pour l'assainir des intrus et des opportunistes ainsi que de leurs comportements non-professionnels et contraires aux valeurs de la société et à sa culture ».

Pour concrétiser cette politique, « le secteur de la Communication a consacré, au thème de la publicité, l'un des chantiers de réforme profonde et urgente engagée avec la participation des différents acteurs et spécialistes, en vue de promouvoir, pour la première fois, une loi relative aux activités publicitaires », a précisé le ministre, rappelant « la Journée d'information organisée récemment entre la presse nationale publique et privée et l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEPE) portant sur les 15 critères transitoires pour l'attribution de la publicité publique de façon « légale, transparente et méritée », à même de promouvoir « la performance et les services de la publicité ». Après avoir réaffirmé la détermination de son secteur à organiser et à assainir le domaine de la publicité en vue de mettre fin « aux manipulations et dépassements » qui portent atteinte à la profession de journalisme et aux valeurs de la société, le ministre a appelé, tout un chacun, à « contribuer à cette démarche et à tout effort visant l'édition de l'Algérie nouvelle, fondée sur la loi et la bonne gouvernance ». Par ailleurs, M. Belhimer a affirmé que « l'édition de l'Algérie nouvelle est basée sur la lutte contre la corruption et la moralisation de tous les aspects de la vie et des relations, en accompagnant une presse plurielle, responsable, intégrée et professionnelle », ajoutant que le plan d'action de son secteur repose sur « une réforme globale incluant l'amendement des lois en vigueur et la création de nouveaux textes et mécanismes pour toutes les branches de l'information ». Enfin, évoquant le rôle important des journalistes pour faire face aux différentes formes de violence, d'extrémisme et de délinquance, le ministre a fait savoir que son secteur leur assurait une « formation adéquate » pour leur permettre de « développer leur performance et d'acquérir les compétences nécessaires en vue de contribuer au renforcement de la stabilité de la Patrie et à la préservation des fondements de la Nation, outre la réalisation du développement global ».

Le Gouvernement déterminé à réglementer le secteur de la publicité



## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

**L**es lignes bougent en Libye. Va-t-on vers une solution politique tant voulue par une forte partie de la communauté internationale et par les Libyens eux-mêmes, usés par un conflit qui s'éternise ou vers un autre épisode de tumulte pour la prise de pouvoir ? Jusque-là, le sort de la Libye était discuté entre puissances étrangères, généralement influentes auprès de l'une ou l'autre des autorités rivales libyennes, mais cette fois-ci, c'est le peuple libyen qui semble imposer sa logique face aux velléités guerrières, qui ont finalement mené le pays à la ruine. L'emprise du « Ha-rak » libyen, qui a pour nom « Harak Al-Shabab 23/08 », qui a été initié par des manifestations à Tripoli, Misrata et Zawiyah à la fin du mois d'août dernier pour dénoncer les conditions de vie « insupportables » dans le pays, a mis dos-à-dos les autorités de l'Est et de l'Ouest. Un engagement de cessez-le-feu a été accepté par les deux parties à l'ombre de ces manifestations de colère, rappelant « le jour de la colère » d'un certain 11 février 2011, qui a entraîné la chute du régime de Mouammar Kadhafi, et qui aurait donné à réfléchir au gouvernement de Fayez Sarraj et ses rivaux à l'Est. On peut constater que c'est dans ce climat marqué par la descente des Libyens dans les rues qu'une cascade de démissions est en train de prendre forme pour laisser place à une solution politique durable. Le Premier ministre du Parlement à Tobrouk, Abdullah al-Zani, a annoncé sa démission au début du mois de septembre, suivi par le chef du gouvernement d'accord national (GNA), Fayez Sarraj, qui a annoncé mercredi dernier, alors que les pourparlers de paix s'accélèrent, et la rue gronde toujours, son intention de démissionner, en soulignant qu'il « remettrait le

pouvoir à son successeur avant octobre ». Soit après l'élection d'un nouveau Conseil présidentiel. Une élection qui focalise, désormais, tous les intérêts, notamment ceux des puissances étrangères en

gagées dans le conflit libyen. Ainsi, Saoudiens, Emiratis, Égyptiens, Russes et Français, les soutiens du maréchal Haftar, avec en face Turques et Qatars, soutiens du GNA de Sarraj, ne vont pas rester les bras croisés à attendre sur quoi aboutiraient ces prochaines élections. Et l'Algérie dans ce décor qui se dessine chez son voisin de l'Est ? Mis à part la volonté des autorités algériennes d'œuvrer pour une solution politique avec l'engagement de tous les Libyens, sa marge d'influence sur le terrain des événements reste mince.

Il est vrai que l'Algérie n'a pas d'autre agenda que de voir la paix se rétablir en Libye, mais d'autres puissances étrangères, qui militent aujourd'hui pour la même solution, ne veulent pas pour autant rester en retrait de cette reconfiguration du pouvoir en marche.

Ou n'y a-t-il rien de tel à l'horizon qui mériterait qu'on s'y attarde ? Dès lors, les observateurs disent sur la victoire de la Turquie aux dépens des Européens dans la précipitation des événements, dont les démissions en série, l'éloignement et le retour rapide de l'important ministre de l'Intérieur, Fathi Bashagha, et la poursuite des efforts en vue de booster les pourparlers interlibyens prévus en octobre à Genève, qui devraient aboutir au choix d'un nouveau

Conseil présidentiel. Quand d'autres font remarquer en même temps que la situation reste incertaine sur le terrain, avec une rue toujours en colère et des politiciens qui ne montrent pas tout leur jeu. On y va, mais on n'est pas encore arrivé à la sortie de la crise.

## Mouvement partiel dans le corps diplomatique

**L**e président de la République, Abdelmadjid Tebboune a opéré, jeudi, un mouvement partiel dans le corps diplomatique, ayant concerné certaines ambassades en Europe et en Afrique, indiquant un communiqué de la Présidence de la République. « Le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune a opéré, jeudi, un mouvement partiel dans le corps diplomatique ayant concerné certaines ambassades en Europe et en Afrique, en vertu duquel il a été procédé à la nomi-

nation des Messieurs :

- Lazhar Soualem, Directeur général des relations multipartites au ministère des Affaires étrangères, nommé Ambassadeur, représentant permanent de l'Algérie auprès du bureau des Nations Unies à Genève.
- Mohamed Hannache, Directeur général « Europe » au ministère des Affaires étrangères, nommé Ambassadeur d'Algérie en Belgique et son représentant permanent auprès de l'Union européenne (UE).
- Salah Labdioui, Ambassadeur

d'Algérie en France, nommé Ambassadeur d'Algérie en Suisse.

- Antar Daoud, Ambassadeur d'Algérie à Libreville (Gabon), nommé Ambassadeur d'Algérie en France.

- Abdelhak Aissaoui, Chargé d'études et de synthèse auprès du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, nommé Ambassadeur d'Algérie au Gabon.

Les nouveaux ambassadeurs prendront leurs fonctions une fois les procédures en vigueur finalisées.

## Enseignement supérieur Orientation, préinscription et inscription des bacheliers en numérique

Houari Barti

**C**ontexte sanitaire oblige, les procédures d'orientation, de préinscription et d'inscription définitive des nouveaux bacheliers 2020 se feront, cette année, «exclusivement suivant le mode numérique». C'est ce qu'a annoncé, avant-hier à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, en marge de la signature d'une circulaire ministérielle dédiée, justement, à ces procédures pour les bacheliers de 2020.

Outre ces procédures d'orientation, de préinscription et d'inscription définitive, marquées désormais dans le sceau 'numérique', la prochaine rentrée universitaire verra «l'organisation de 'portes ouvertes' exclusivement en ligne avec activation du mécanisme e-paiement pour les droits d'enregistrement», a par ailleurs, ajouté le ministre.

Pour les nouveaux bacheliers, il a été décidé, par ailleurs, à l'exception des branches des Sciences médicales, l'annulation de la moyenne nationale dans les branches des sciences et techniques des activités physiques et sportives, les Ecoles normales supérieures (ENS), les Sciences vétérinaires et les Sciences politiques. Il s'agit, également, de prendre en charge les candidats qui ont échoué aux examens d'accès aux ENS et aux instituts des sciences et techniques des Activités physiques et sportives, en les orientant automatiquement vers leur choix suivant, non subordonné à l'examen dans le cadre du respect des moyennes minimales». Il sera adopté 6 choix au minimum et 10 autres au maximum, à condition que 2 choix au moins concerneront des formations de licence à inscription locale ou régionale. Cette étape qui sera lancée après connaissance des moyennes minimales pour accéder aux différentes formations, ne concerne que les bacheliers qui n'ont obtenu aucun choix à la suite de la première étape. Il sera accordé à cette catégorie une deuxième chance, à travers les 6 choix disponibles, à condition que 2 choix, au moins, concernent la formation de licence à inscription locale ou régionale et ce, en tenant en compte les moyennes minimales pour accéder aux différentes formations. A été maintenue la même procédure d'orientation des lauréats avec mention 'excellent', ainsi que l'annulation de la condition relative à la circonscription géographique. Concernant les bacheliers retenus dans les classes préparatoires des Ecoles supérieures, les concours d'accès au deuxième cycle, dans ces écoles seront limités au classement, conformément à la loi d'orientation de l'Enseignement supérieur, a ajouté le ministre.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a, par ailleurs, annoncé, lors

d'une séance plénière de l'APN, consacrée aux questions orales adressées aux membres du Gouvernement, de nouvelles mesures juridiques, visant à permettre aux docteurs d'accéder à l'environnement socio-économique. A ce propos, le ministre dira que son secteur «a engagé dans le cadre de son programme de travail stratégique une action à caractère prioritaire consistant en la proposition d'un statut pour les docteurs». Une démarche au cours de laquelle le ministère, a-t-il souligné, «œuvrera en concertation avec la direction générale de la Fonction publique et les différents établissements de l'environnement économique et social» pour sa concrétisation «sous forme de texte juridique». «Ce nouveau texte de loi sera susceptible de générer de l'emploi dans d'autres secteurs, en dehors des établissements universitaires et de recherche, en faveur de cette catégorie de diplômés, hautement qualifiés», a soutenu le ministre.

M. Benziane a annoncé à ce propos, que le recrutement des titulaires de diplômes de Master et de Doctorat «sera renforcé dans les plus brefs délais avec 2.800 nouveaux postes budgétaires». Il a assuré, en outre, que la révision des conditions et règles de recrutement dans le secteur compte parmi «les priorités» de son département, soulignant, au passage, que la question des vacataires «fait actuellement l'objet d'examen au secteur pour l'élaboration d'un projet de décret exécutif définissant le cadre général pour le recrutement et l'organisation des concours sur la base des diplômes pour accéder au poste de maître assistant 'A'. «Le texte, a-t-il précisé, «sera soumis aux autorités compétentes pour engager les mesures d'adoption et de validation, dès la finalisation de la concertation en cours avec les différentes parties concernées de la communauté universitaire et scientifique.».

En réponse à une autre question orale sur l'équivalence des diplômes universitaires étrangers avec les diplômes algériens en général et l'équivalence des diplômes de Bac d'Al-Azhar en particulier, le ministre a d'abord indiqué que «le traitement des dosiers d'équivalence est régi par les dispositions du décret exécutif 95-18 de mars 2018, lequel fixe les conditions et modalités de reconnaissance des diplômes d'Enseignement supérieur étrangers». «La problématique de la reconnaissance de l'équivalence des diplômes du Bac d'Al Azhar a été réglée, les titulaires de ce diplôme étant autorisés à s'inscrire dans les branches de l'Enseignement supérieur, liées à leur diplôme», a-t-il cependant affirmé. A ce propos, le ministre a révélé que «les services en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont octroyé plus de 30 équivalences de diplômes universitaires, dont les titulaires ont un Bac d'El Azhar».



Ph. : Arch.

### Raïna Raïkoum

Hatem Youcef

E-university

**A** u train où vont les choses, l'université se dirige tout droit

vers une virtualité reluisante, mais aux antipodes avec la réalité. Tout a commencé par le e-learning et/ou le télé-enseignement qu'on a présenté comme la panacée à même de sauver l'année académique en préconisant un enseignement à distance sanctionné par des examens utiles pour la validation de l'année. Ensuite, il y a eu la prise en considération de l'éventuelle organisation des soutenances de doctorat. On est passé à l'acte en organisant quelques réunions en visioconférence pour justement étudier les mesures à prendre pour permettre au train universitaire de retrouver les rails. La signature des procès-verbaux de reprise pour les enseignants a constitué une première pour ces derniers qui n'ont pas trouvé de mal à apposer leur signature en bas du formulaire mis en ligne. Ils ont, par contre, trouvé toutes les peines du monde pour mettre des cours en ligne non point par manque de volonté, mais parce que non préparés à ce genre d'opération qui a été lancée à la hussarde. Cela aurait pu se faire avec succès si l'université s'était sérieusement attelée à l'époustouflant mouvement des TIC en se dotant non pas uniquement de l'outil informatique, mais aussi et surtout du savoir et savoir-faire à même de placer la communauté universitaire à l'avant-garde dans ce domaine ainsi que dans tous les domaines qui tirent la société vers

le haut. Doter chaque département de salles machine (ordinateurs et imprimantes)

pour enseignants et étudiants, inscrire un module (obligatoire et fondamental) d'informatique pour tous les niveaux pour amener les étudiants à maîtriser les techniques de saisie, de recherche et d'utilisation de l'outil informatique pour la présentation d'un projet de recherche ou d'une toute autre œuvre académique. On en est encore au manuscrit alors qu'ailleurs, c'est devenu une relique et des vestiges d'un passé lointain. La craie et les tableaux noirs ont encore pignon sur rue et semblent avoir de beaux jours devant eux alors qu'il suffit de peu pour munir les amphithéâtres et quelques salles de TD de data-show et d'écrans pour gagner du temps et faciliter l'accès aux connaissances sans continuer à patiner dans l'enseignement à mains nues qui se répercute négativement aussi bien sur les apprenants que sur les précepteurs qui ne comprennent pas que les lycées et les collèges soient plus «technologisés» que l'enseignement tertiaire. On maîtriserait davantage le temps et l'espace en procédant à affichage de toute information et des notes des étudiants sur des écrans postés dans les halls des départements et instituts. Donner plus d'importance au site de l'université en chargeant des personnes expertes de sa gestion afin de donner une image plus intelligente et plus intelligible. Alors seulement, l'e-university sera plus près de la réalité.

## Fraude au Bac De nouvelles peines d'emprisonnement

Plusieurs tribunaux ont prononcé jeudi des peines d'emprisonnement assorties de lourdes amendes à l'encontre de 19 individus, ayant atteint l'âge de majorité pénale, tandis que dix autres individus ont été placés en détention provisoire en attendant leurs procès, indique le ministère de la Justice dans un communiqué. Les mis en cause ont été poursuivis pour des faits liés à la diffusion ou la fuite des sujets du baccalauréat ou de leurs corrigés et usurpation d'identité d'autres candidats, a précisé la même source ajoutant que les juridictions n'ont enregistré aucun cas lié à la diffusion ou la fuite des sujets ou de leurs corrigés avant le début des épreuves.

Dans ce cadre, le tribunal de Sour El Ghoulane (Bouira) a condamné à une peine d'un (1) an de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 Da avec mandat de dépôt à l'audience à l'encontre de l'accusé répondant aux initiales (B.O.) avec mandat de dépôt à l'audience. Le tribunal de Relizane contre les prévenus (B.A.A) et (B.A.K). La même peine a été prononcée contre (O.B) avec mandat de dépôt à l'audience. Le tribunal d'El Affroun a condamné les prévenus (B.F) à une peine d'un (1) an de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 da avec mandat de dépôt

à l'audience. La même peine a été prononcée contre (A.A) avec mandat de dépôt. Au tribunal de Azza (Skikda), des peines de deux (2) ans et de 18 mois de prison ferme ont été infligées respectivement à l'encontre de (B.Ch) et (K.S). Le tribunal d'Aïn Salah (Tamanrasset) a condamné l'accusée (D.F) à une peine d'un an de prison avec sursis avec une amende de 60.000 DA. Le tribunal de Ouargla a, quant à lui, prononcé une peine de six mois de prison ferme, assortie d'une amende de 50.000 DA à l'encontre de (Y.A.H). Le ministère de la Justice a ajouté que 10 individus ont été placés en détention provisoire après le report des affaires de la comparution immédiate jusqu'à leurs procès. Il s'agit des accusés répondant aux initiales (B.O), (K.L) au tribunal de Bir El Ater, (H.A) au tribunal d'El Aouinet, (H.N) au tribunal de Tébessa, (H.Kh), (K.A.A) et (B.T.M) au tribunal d'El Attaf et (B.A.O.Z) au tribunal de Ksar Chellala. Les juridictions poursuivent le traitement de toutes les affaires dans le cadre des dispositions prévues par l'amendement du code pénal du 28 avril 2020.

## Six corps repêchés et des dizaines de personnes secourues Drame près des côtes algériennes

**Les côtes maritimes algériennes continuent d'être le théâtre de l'exil, de la mort, de la mal-vie et de l'injustice au regard du nombre élevé des harraga, de tout âge, qui tentent quotidiennement, leur chance pour se retrouver sous des cieux qu'ils pensent plus cléments.**

Ghania Oukazi

**L**es chiffres enregistrés en l'espace d'à peine 72 heures sont éloquents. «Dix-sept (17) individus, âgés entre 18 et 42 ans, ont été soumis, jeudi, à un examen médical après la mise en échec de leur tentative d'émigration clandestine, à partir de la côte de la wilaya de Skikda», nous apprend l'Agence officielle d'information, l'APS, qui s'appuie sur des informations des services de la direction locale de la Protection civile. «Ces personnes interceptées par les garde-côtes sont originaires des wilayas de Biskra, Annaba, Jijel, Skikda et Souk Ahras», affirme-t-elle.

Toujours selon l'APS, «les services de la Protection civile ont repêché, jeudi, au large d'Aïn Témouchent, les corps sans vie de 2 personnes (une femme et un enfant), alors que les éléments des garde-côtes ont réussi à secourir 19 autres parmi les candidats à l'émigration clandestine suite au renversement de leur embarcation». L'agence donne les détails du drame en précisant que «l'embarcation, à son bord 22 personnes, avait chaviré en mer non loin des îles Habibas».

L'Agence officielle relate des faits glaçants en faisant savoir que «l'unauté territoriale des garde-côtes a secouru, jeudi, 5 personnes et a repêché 4 corps, sans vie, suite au renversement d'une embarcation, à son bord des candidats à l'émigration clandestine, aux limites des côtes-est de la wilaya de Mostaganem. «Les unités des garde-côtes poursuivent les recherches en mer pour retrouver d'autres personnes faisant partie du groupe, selon la même source qui reprend les déclarations de certains candidats à l'émigration clandestine parmi les personnes secourues», ajoute-t-elle. Auparavant, les unités de plongée des garde-côtes ont intercepté une embarcation de fabrication artisanale, à bord de laquelle se trouvaient 16 harraga, à 10 miles (18 km), au nord de Ouréah, dans la commune de Mazagran, distante de 15 km, à l'ouest de Mostaganem. Ces unités ont conduit les personnes arrêtées, au port commercial pour les remettre aux instances concernées, avant de les présenter devant la justice pour le chef d'inculpation de tentative de quitter, en mer, le territoire national de manière illégale».

### LA HARGA SUR TOUTES LES CÔTES

L'APS synthétise ces informations macabres en notant que «les services de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont déjoué, durant les dernières 48 heures, plusieurs tentatives d'émigration clandestine en mer. Cette opération, qui intervient suite aux rondes effectuées par diverses brigades de la Gendarmerie nationale, au niveau des communes côtières de la wilaya de Mostaganem, a permis l'arrestation de 21

personnes, âgées entre 17 et 35 ans, originaires de plusieurs wilayas du pays. Lors de cette opération, il a été procédé à la saisie d'un bateau de plaisance, avec des réserves de 18 jerricans de 30 litres de mazout et 20 gilets de sauvetage, de même qu'une somme en devises estimée à 980 euros et en monnaie nationale de 29.500 DA».

Ce sont-là quelques bribes de récits dramatiques rapportés par l'Agence d'information nationale officielle, écrit l'APS, selon des sources sécuritaires ou des services de la Protection civile. La précision est de taille pour ne pas tomber sous le coup de la diffamation, de la désinformation, d'atteinte à la Sécurité nationale ou d'appels à attroupements non armés, tout au long des côtes algériennes. Le phénomène de la hurga n'a jamais cessé depuis plus de 30 ans. La seule solution que l'Etat lui a apporté il y a quelques années, est de lui mettre en place un dispositif répressif qui, une fois que les services concernés recueillent quelques rescapés de la traversée clandestine, les présentent devant le juge qui les inculpent de «tentative de quitter en mer le territoire national de manière illégale». Emprisonnés ou pas, les nouveaux rescapés, cette fois de la justice, reprennent le large avec le peu de moyens qu'ils auraient mis de côté et avec l'aide de réseaux qui se fichent si leurs clients arrivent à bon port, morts, vivants ou disparus. Encore une fois, les mesures répressives ne servent qu'à durcir les tempéraments et à renforcer ce sentiment de malaise et d'être mal dans sa peau qui hante les Algériens.

Ces escapades de la mort sont légions. Selon les observateurs, la seule fois où les harraga ont marqué un temps d'arrêt, assez court d'ailleurs, c'était lorsque le mouvement populaire du 22 février 2019 a été lancé, probablement parce qu'ils ont pensé que c'était le coup de baguette magique qu'il fallait pour remettre le pays sur la voie du respect des libertés individuelles et collectives, voire sur celle simple qui assure une vie décente et accorde un statut social à ses populations. Au regard du nombre élevé de migrants clandestins qui tentent quotidiennement de quitter l'Algérie, les «botis (embarcations de fortune)» continuent de se remplir et les drames d'endeuiller les familles.

### «32% D'ALGÉRIENS QUITTERONT LEUR PAYS EN 2050»

Certes, il y en a qui réussissent non seulement à s'en sortir indemnes de l'aventure monstrueuse de la hurga mais décrochent leur récépissé pour l'obtention de leur titre de séjour, sans compter la promesse d'embauche dont ils rêvaient. D'autres, s'ils ne sont pas portés disparus ou retrouvés morts, atterrissent dans des pays étrangers pas forcément pour bien vivre mais pour prendre les che-

mins de la facilité, de la fraude et du danger, en devenant dealers, voleurs ou vendeurs à la sauvette. Ironie du sort et surtout fait curieux, ils préfèrent vivre ainsi dans la galère que d'être «haytiste» en Algérie. «El habss fi frança oula zanka fi dzaïr», scandent les jeunes. La question «pourquoi les Algériens veulent quitter le pays pour aller sur l'autre rive au risque de leur vie, de leur liberté et de leur dignité?», les réponses n'ont jamais convaincu personne. Réponses en évidence qui placent le chômage comme première cause principale. L'Etat a tenté en juin 2018 de leur accorder une attention particulière, le temps d'un forum de deux jours, que le ministère de l'Intérieur a organisé en présence de responsables et de spécialistes divers. Dans tout le beau monde qui a été invité pour discuter sur le phénomène de la hurga, il y avait une seule et unique famille d'un jeune qui avait tenté la triste aventure. C'est dire que même la parole ne leur est pas donnée facilement. Noureddine Bedoui alors ministre de l'Intérieur avait affirmé que «2000 affaires en justice ont été ouvertes, et ont conduit à la présentation de 344 personnes en 2018, dont 24 ont fait l'objet d'une condamnation à une peine de prison ferme (...). Le sociologue Saïd Musette, chercheur au Cread, avait lui regretté qu'il n'y ait pas assez de statistiques sur le nombre de harraga. Frontex (Agence Européenne de la Sécurité des Frontières) lui a permis de faire savoir à l'assistance du Forum national qu'en 2017, le nombre de migrants algériens a frôlé les 25.000 dont 500 sont arrêtés chaque mois. «Les prévisions de Frontex font état d'un nombre de 700 millions de personnes qui vont quitter leurs pays, à l'horizon 2050 dont 32% sont Algériens. Frontex parle d'une remontée de populations vers l'Europe, où l'Algérie sera non seulement un pays de passage mais aussi de transit et de destination. Notre pays n'échappe donc pas à ce flux migratoire. Les défis sont donc importants et appellent à une politique interne basée sur un système national d'information fiable», a affirmé le sociologue.

Il est certain que des études sont menées par des centres de recherche comme le Cread mais elles n'ont pas l'écho qu'elles doivent avoir pour sensibiliser le gouvernement sur l'état psychologique d'Algériens qui disent étouffer dans leur pays. La hurga n'est certainement pas la priorité d'un gouvernement qui se perd en dates (rentrée scolaire et universitaire), en données économiques (baisse de l'importation en temps de fermeture pour cause de covid-19), en décisions (création d'agences diverses en temps de crise financière) et ce, dans une étonnante indiscipline de ses membres.

## Lettres anonymes Tebboune instruit les membres du gouvernement et responsables des corps de sécurité

**L**a présidence de la République a rendu public vendredi un communiqué concernant les lettres de dénonciation anonymes, dont voici la teneur : «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé, dans son allocution d'ouverture prononcée lors de la deuxième rencontre Gouvernement-walis de cette année, tenue les 12 et 13 août dernier, de ne plus tenir compte des lettres anonymes dans les poursuites judiciaires. Une semaine après cette rencontre, le président de la République a adressé une instruction aux membres du Gouvernement et aux responsables des corps de sécurité, dont voici le texte intégral : Des rapports parvenus à la présidence de la République font ressortir que certains cadres de l'Etat et responsables à différents niveaux ont fait l'objet de poursuites judiciaires, sur la base de simples lettres anonymes adressées aux différents services de sécurité et institutions de l'Etat. Nombre de cadres ont ainsi été privés de liberté sur la base de ces lettres qui, le plus souvent, se sont avérées dénuées de tout fondement. Outre l'injustice subie par ces derniers-sus-cités, cet état de fait a entraîné une paralysie de l'activité des administrations et des entreprises publiques, à cause de la crainte, la peur et l'angoisse d'être poursuivi sur la base d'une simple lettre anonyme.

Alimenté par la rumeur, un climat de crainte et de suspicion s'est installé auprès d'autres responsables qui, par crainte d'éventuelles poursuites judiciaires, se limitent à un minimum d'obligations et ne développent aucun esprit d'entreprise. C'est ainsi que le traitement d'importants dossiers, revêtant parfois un caractère d'urgence, est renvoyé à des dates ultérieures, causant ainsi de graves préjudices au fonctionnement de ces institutions. Il est de ce fait impératif de différencier les fautes de gestion dues à une erreur d'appréciation des actes volontaires qui ne profitent qu'à leurs auteurs ou à des tiers mal intentionnés.

Pour ce faire, l'administration judiciaire dispose de tous les moyens légaux pour mener des investigations en la matière. Si la lutte contre la corruption est irréversible et nécessaire, elle ne doit, en aucun cas, prendre la forme d'une campagne de déstabilisation des outils de réalisation et de concrétisation des missions de l'Etat et de ses différentes structures d'exécution. Ce climat malsain est naturellement alimenté par des rumeurs souvent distillées par les tenants de l'argent sale, des corrompus, ceux qui veulent à tout prix déstabiliser l'Etat et ses structures pour échapper à leur sort inéluctable.

De ce fait, il est impératif, dès la réception de cette circulaire, de faire la différence entre : a- les actes qui, bien que condamnables, ne tiennent qu'à l'incompétence ou à la mauvaise appréciation, qui sont démunis de tout esprit ou de volonté de corruption, passive ou active, et ne profitent pas à l'agent incompetent, a- les actes qui, bien que condamnables, ne tiennent qu'à l'incompétence ou à la mauvaise appréciation, qui sont démunis de tout esprit ou de volonté de corruption, passive ou active, et ne profitent pas à l'agent incompetent, ni directement, ni indirectement, ni à sa famille, ni à ses amis ou connaissances. Ces actes seront sévèrement sanctionnés administrativement.

b- Les actes ayant été à l'origine de pertes économiques ou financières à l'Etat dans le but d'accorder des avantages induits à des tiers, en infraction aux lois et règlements et sans consultation écrite de la hiérarchie. Dans ce cas, le doute est permis et l'investigation doit être orientée vers la recherche de preuves tangibles de corruption active ou passive.

Par contre, toute aide apportée par les citoyens, directement ou à travers les médias avec les preuves nécessaires, doit être prise en compte pour des investigations éventuelles. Il est clair que dans ce cas, le citoyen doit être protégé par l'Etat de toute forme de représailles. De même que toute personne détenant des informations dans ce sens est invitée à se rapprocher directement des autorités habilitées, conformément aux procédures en vigueur ou, le cas échéant, s'adresser expressément aux organes de la presse, la liberté de cette dernière étant consacrée par la Constitution. Aussi, Monsieur le ministre de la Justice et Messieurs les responsables des services de sécurité, en charge des procédures préliminaires et judiciaires, vont être instruits, chacun dans son domaine de compétence, de ne plus tenir compte, à l'avenir, des lettres de dénonciation anonymes, celles-ci ne pouvant en aucun cas constituer une preuve d'imputabilité de faits qualifiés de crime ou de délit. J'accorde le plus grand intérêt à la stricte application de la présente instruction».

## Sur instruction du ministre de tutelle **Inspection des établissements de santé publics et privés**

**Le ministre la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderrahmane Benbouzid, a ordonné des visites d'inspection de structures de santé publiques et privées pour «s'enquérir de la qualité des services fournis aux citoyens».**

R. N.

Des équipes de l'inspection générale du ministère de la Santé procèdent, actuellement, à des opérations d'inspection et d'évaluation générales de plusieurs structures et établissements sanitaires publics et privés, sur instruction du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderrahmane Benbouzid, indique un communiqué du ministère. Le ministre a donné «des instructions visant à s'enquérir de la qualité des services fournis aux citoyens en matière d'accueil et de prise en charge des malades, de gestion des urgences, d'hygiène et de maîtrise de la gestion et de la maintenance des équipements médicaux pour optimiser leur utilisation et assurer les meilleures conditions de travail au profit des professionnels de la santé». L'inspection portera également sur la «mise en œuvre par ces établissements des instructions de l'administration centrale visant l'amélioration du niveau de prise en charge des ci-

toyens et le traitement des lacunes enregistrées pour une meilleure protection sanitaire» et «le renforcement et l'appui des activités sanitaires dans les différentes spécialités, au vu de l'amélioration de la situation épidémiologique». Selon la même source, cette opération définira «le principal critère pour la prise de mesures diverses».

### LES MÉDECINS GYNÉCOLOGUES PRÉFÈRENT LE SECTEUR PRIVÉ

Par ailleurs, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre de la Santé a expliqué que le «manque de médecins spécialistes en gynécologie obstétrique constitue un problème dont souffre la plupart des établissements publics de santé au niveau national, car la majorité d'entre eux préfèrent exercer dans le secteur privé». Face à la hausse considérable du nombre de naissances en Algérie enregistrée l'année dernière, les servi-

ces de gynécologie obstétrique au niveau des établissements de santé ne sont plus en mesure de prendre en charge les accouchements, a déclaré le ministre, mettant l'accent sur l'impératif de trouver des solutions concrètes pour remédier «définitivement» à ces lacunes et préserver la dignité des parturientes.

Il a rappelé, en ce sens, le plan d'urgence adopté par le gouvernement, le 15 janvier 2020, notamment le conventionnement entre les caisses de la sécurité sociale et les cliniques privées qui disposent d'une grande capacité de lits disponibles ainsi que des gynécologues obstétriques qui représentent «70%» de l'ensemble des médecins spécialistes dans ce domaine au niveau national. Selon le ministre de la Santé, les établissements hospitaliers publics couvrent «l'équivalent de 88% des naissances avec un taux d'occupation des lits de 115%». Le Pr Benbouzid a annoncé qu'il sera procédé prochainement au recensement du degré d'application sur le terrain de cette convention.

## Cession des biens immobiliers de l'Etat **Plus de 747.000 dossiers régularisés**

Un total de 747.187 biens immobiliers appartenant à l'Etat et aux Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a été cédé jusqu'au 10 septembre courant, a indiqué jeudi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, le ministre a fait état d'un total de 747.187 biens immobiliers cédés jusqu'au 10 septembre courant, sachant que l'opération se poursuivra et sera généralisée à tous les biens immobiliers appartenant à l'Etat et ceux gérés par les OPGI, en vertu du Décret exécutif n°18-135 du 4 juin 2018".

Dans le cadre de la loi 81/01 portant cession de biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial, ou artisanal de l'Etat, des Collectivités locales des offices de promotion

et de gestion immobilière, le nombre des biens cédés a atteint 432.725 logements et 54.092 locaux. En vertu du Décret exécutif n°06-296 du 2 septembre 2006 fixant les conditions et les modalités de cession de biens immobiliers appartenant à l'Etat et à l'OPGI réceptionnés ou mis en exploitation avant le 1 janvier 2004, le nombre des logements cédés s'élève à 239.416 tandis que le nombre des locaux a atteint 20.954 locaux.

Pour le ministre, l'opération de cession confiée aux commissions de dairas et aux commissions relevant des OPGI a donné de bons résultats, au regard de la courte durée consacrée par ces commissions à l'opération de cession, notamment grâce à l'allègement des procédures au profit des citoyens».

Néanmoins, il a relevé que l'opération de cession, qui dépend aussi bien des OPGI que des services des Domaines de

cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1659 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 34.818, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 23 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 8 autres ont enregistré plus de dix cas,

tandis que 17 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 27 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## Coronavirus : 219 nouveaux cas et 5 décès enregistrés

Deux cents dix neuf (219) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 143 guérisons et 5 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué jeudi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 49.413, dont 219 nouveaux cas, soit 0,5

## Lutte contre les accidents de la route **Vers la dotation des véhicules en tachymètres à distance**



Le ministre des Transports, Lazhar Hani, a affirmé que son secteur était en passe d'élaborer un texte de loi garantissant la dotation des véhicules en tachymètres permettant de chronométrer la distance parcourue entre autres informations, dans le but de réduire les accidents de la route, dus en majorité à l'excès de vitesse.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, le ministre a souligné que les statistiques et enquêtes réalisées par les forces de sécurité compétentes démontrent que le facteur humain demeure le principal facteur à l'origine des accidents de la route à 96%. Le ministère a pris plusieurs mesures pour réduire ces accidents, dont le durcissement des sanctions contre le comportement criminel au volant notamment pour les transports en commun et scolaires.

Le ministère oeuvre, dans ce sens, à adopter des moyens modernes de contrôle de la vitesse à distance, d'où l'élaboration par une commission ministérielle d'un projet de texte de loi sur le tachymètre, dont la mouture finale est en cours de finalisation, ajoute le ministre. Les véhicules de transport des voyageurs, de transport scolaire et de transport de marchandises seront bientôt dotés de cet appareil qui permettra également de les localiser et de chronométrer leur parcours, ce qui obligera «les conducteurs à respecter la vitesse légale et prendre le repos nécessaire», a-t-il ajouté. Des mesures ont également été prises pour s'assurer de l'état de santé psychologique et psychique des conducteurs des transports en commun et scolaires et leur par-

## Décès du sociologue et historien Abdelmadjid Merdaci

Le sociologue et historien Abdelmadjid Merdaci, est décédé jeudi soir à l'âge de 75 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris vendredi auprès de sa famille. Diplômé en histoire, docteur d'Etat en sociologie, le défunt était professeur à l'université de Constantine. Historien et

écrivain, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le Mouvement national algérien et la Guerre de libération nationale, la musique algérienne et l'histoire de la ville de Constantine. Le défunt contribuait régulièrement aux quotidiens nationaux. Abdelmadjid Merdaci a été inhumé hier vendredi à Constantine.

**Afghanistan**  
**Des dizaines de morts**  
**dans des combats malgré**  
**les pourparlers de paix**



Des combats violents entre les forces afghanes et les talibans ont fait des dizaines de morts dans la nuit de mercredi à jeudi dans l'est du pays, ont déclaré des responsables jeudi, alors que les pourparlers de paix continuent entre les deux camps. «La nuit dernière, les combattants talibans ont mené leurs opérations contre des postes des forces de sécurité afghanes dans les districts de Hesarak, Sherzad et Khogyani», a raconté Attaullah Khogyani, porte-parole du gouverneur de la province du Nangarhar, où les attaques ont eu lieu. «Malheureusement, 20 membres des forces de sécurité afghanes ont été tués en tout», a-t-il ajouté. Onze membres des forces afghanes sont morts à Hesarak, huit membres de milices progouvernementales à Khogyani, et un soldat à Sherzad, avec également des di-

zaines de blessés. «29 combattants talibans dont des commandants et combattants talibans étrangers ont été tués et 20 autres blessés», a également déclaré M. Khogyani à l'AFP. Les insurgés n'ont pour l'instant pas officiellement réagi. Farid Khan, chef de la police de la province, a confirmé ce bilan.

Ces combats interviennent alors que les négociateurs du gouvernement afghan et des talibans ont débuté des pourparlers de paix à Doha, visant à mettre fin au conflit qui ravage le pays depuis 2001. Selon le ministre de la Défense afghan Asadullah Khalid, les violences ont continué sans relâche malgré l'ouverture de ces négociations. «Il n'y a eu aucune attaque de notre part... Les ennemis continuent d'attaquer et de faire couler le sang des Afghans», a déclaré M. Khalid lors d'une

cérémonie durant laquelle les forces américaines ont donné quatre avions à turbopropulseur aux forces afghanes. «Je le dis clairement, si les ennemis pensent qu'ils peuvent prendre le pouvoir par la force, alors c'est un rêve qui ne deviendra jamais réalité», a expliqué M. Khalid, selon un communiqué du ministère de la Défense. De nombreux hauts responsables afghans et négociateurs de Kaboul ont appelé à un cessez-le-feu, mais les talibans n'ont toujours pas répondu à cette demande. Les pourparlers de paix ont débuté samedi avec des mois de retard causés notamment par des disputes au sujet d'un échange de prisonniers entre les deux camps. Ces négociations sont l'une des conditions de l'accord américano-taliban signé en février, qui entérine le retrait des forces étrangères du pays d'ici mai 2021.

**Libye**  
**Sarraj prêt à quitter**  
**le gouvernement avant fin octobre**



Le chef du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen Fayez al-Sarraj a annoncé mercredi être prêt à quitter ses fonctions avant fin octobre pour céder la place à un nouvel exécutif issu de pourparlers interlibyens visant à parvenir à une issue politique à la crise que connaît le pays. «J'annonce à tous mon souhait sincère de céder mes fonctions à un prochain pouvoir exécutif avant fin octobre au plus tard», a-t-il déclaré lors d'une brève allocution télévisée.

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est plongée dans le chaos politique où deux autorités se disputent le pouvoir: le GNA, basé à Tripoli et reconnu par l'ONU, et un pouvoir incarné par le maréchal Khalifa Haftar, qui règne sur l'Est et une partie du Sud.

En avril 2019, le maréchal Haftar avait lancé une offensive contre la capitale mais au bout de 14 mois de combats meurtriers, ses troupes, malgré le soutien de l'Egypte, des Emirats arabes unis et de la Russie, ont subit une défaite cinglante face aux forces pro-GNA, aidées militairement par la Turquie.

Depuis, les rivaux libyens ont retrouvé le chemin du dialogue et des rencontres se sont dérou-

lées parallèlement à Montreux, en Suisse, du 7 au 9 septembre, et à Bouznika, au Maroc, du 6 au 10 septembre pour relancer le dialogue et trouver une solution politique à la crise libyenne. Les commissions chargées de former un nouvel exécutif doivent «choisir un nouveau Conseil présidentiel et de nommer un nouveau chef de gouvernement qui prenne ses fonctions de manière pacifique», a souligné M. Sarraj, se félicitant des «recommandations préliminaires et prometteuses» des rencontres de Montreux et de Bouznika annonçant une «nouvelle phase en vue de réunifier les institutions et préparer des élec-

tions». Désigné à la tête du GNA en vertu d'un accord politique signé à Skhirat (Maroc) fin 2015 sous l'égide de l'ONU, M. Sarraj n'avait pu s'installer dans la capitale Tripoli qu'en mars 2016 alors qu'une multitude de milices y faisaient la loi.

Dans un climat politique et social «extrêmement polarisé», il a cherché à atteindre «le plus de consensus possible» entre les différentes parties «mais les difficultés ont été insurmontables», a-t-il indiqué dans son allocution. Encore aujourd'hui, «certaines parties s'obstinent à parier sur la solution militaire pour servir leurs objectifs», a regretté M. Sarraj.

**Entre manque d'argent et pandémie**  
**L'ONU tourne au ralenti**



Réunions reportées ou virtuelles, couloirs silencieux: au siège de l'ONU à Genève, la pandémie de Covid-19 à laquelle s'est ajoutée le manque d'argent ont eu raison de l'habituelle frénésie diplomatique. A l'heure où le multilatéralisme est malmené, certains appellent à une rapide relance de la machine onusienne afin d'éviter qu'elle ne sombre dans une complète léthargie, dans un monde en proie à l'une des plus grandes crises de son histoire. «La réponse à la crise doit être multilatérale (...). Il est donc essentiel que les organisations internationales poursuivent leurs travaux, dans le respect des règles sanitaires», a relevé cette semaine l'ambassadeur français auprès de l'ONU, François Rivasseau, devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (CDH). «La reprise est lente et nous commençons à être préoccupés», s'est inquiété un diplomate européen.

D'ordinaire bondée et très bruyante, la cantine des fonctionnaires de l'ONU a été ces dernières semaines, à l'image du Palais des Nations qui l'héberge, un havre de tranquillité. Pourtant, la Suisse, qui a été relativement épargnée par la pandémie et n'a jamais instauré de confinement, a assoupli les restrictions liées à la pandémie. Début septembre, sur les approximativement 2.900 membres du personnel du Secrétariat de l'ONU à Genève, une moyenne de seulement 30% sont venus travailler dans les bureaux chaque jour. Mi-septembre, l'ONU a demandé aux télétravailleurs de revenir mais avec un système de rotation pour ne pas dépasser 60% de présents.

Le CDH est l'une des rares instances onusiennes à avoir maintenu ses réunions au Palais des Nations grâce à la ténacité de sa présidente, l'Autrichienne Elisabeth Tichy-Fisslberger, qui a instauré un système hybride. Mais seul un représentant par délégation est autorisé à entrer dans la salle, et l'ONU a interdit la tenue en son siège des dizaines d'événements parallèles habituellement organisés par des ONG et Etats pendant les sessions. «Ce n'est donc pas aussi inclusif que la Norvège l'aurait souhaité», a déploré Trine Heimerback, représentante adjointe auprès de la mission norvégienne. Quant aux autres instances onusiennes présentes à Genève, beaucoup ont reporté leurs débats. Trop disent certains. «En

**PÉNURIE DE SALLES**

Mais l'ONU traverse aussi une grave crise de liquidités, de nombreux pays n'ayant pas payé leur quote-part annuelle, qui complique également la reprise des réunions. D'autant que «contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les conférences virtuelles sont en fait plus coûteuses pour l'ONU que les réunions en présentes», a expliqué la directrice de l'information à l'ONU, Alessandra Vellucci. Chaque réunion virtuelle ou hybride représente selon l'ONU des dépenses supplémentaires de «plusieurs milliers de francs», liées notamment à l'utilisation des plateformes de conférence en ligne et au sous-titrage. La traduction coûte aussi plus cher, les interprètes se fatiguant plus rapidement. En définitive, «les restrictions budgétaires et d'infrastructure ont limité la conversion des salles de conférence existantes et seules quatre d'entre elles peuvent être utilisées pour la participation à distance dans le cadre de réunions hybrides», a résumé Mme Vellucci. Et, faute de liquidités suffisantes, l'ONU à Genève ne peut pas accueillir plus de deux réunions virtuelles/hybrides à la fois.



**Titulaire d'un doctorat en Études politiques de l'École des Hautes Études en Sciences sociales (EHESS, Paris) portant sur les mécanismes et discours de conservation de l'ordre social par les élites religieuses libanaises, Raphaël Gourrada est un spécialiste des questions politiques, sociales, sécuritaires et stratégiques de la région syro-libanaise. Il travaille depuis des années sur le Liban où il a vécu entre 2014 et 2017. Il est membre du Cercle des Chercheurs sur le Moyen-Orient (CCMO), et Fellow (enseignant-chercheur) à l'Institut Open Diplomacy. Raphaël Gourrada a accepté de répondre à quelques questions du 'Quotidien d'Oran' à propos de la situation qui prévaut actuellement au Liban.**

Raphaël Gourrada (chercheur) au **Le Quotidien**  
Édition Nationale d'Information D'ORAN

## Au Liban, le partage du pouvoir s'est accompagné du «fromagisme des élites»

Entretien réalisé par Amine Bouali

**Le Quotidien d'Oran :** Une première question si vous voulez bien M. Raphaël Gourrada : comment, selon-vous, le Liban en est arrivé là, à cette situation dramatique qui paraît aujourd'hui inextricable; l'explosion du port de Beyrouth, il y a 5 semaines, n'ayant finalement été qu'un énième épisode, brutal certes, du délitement progressif de ce pays qu'on décrivait, durant les années 1970 comme la Suisse du Moyen-Orient ?

**Raphaël Gourrada :** Ce sont, indéniablement, des années de clientélisme et de blocages institutionnels qui ont amené le Liban à la gabegie actuelle. Son système de partage du pouvoir à base confessionnelle, initialement transitoire, ainsi que les années de conflits civils de la période 1975-1990, contribuent à légitimer le *statu quo* actuel dans les discours de la classe politique. Celle-ci a recours à une rhétorique du « nous ou le chaos » ayant fait résonnance auprès d'une génération de Libanais. Une fois l'acceptation sociale acquise, le partage du pouvoir s'est accompagné de ce que l'ancien Président Fouad Chehab (1958-1964) appelait le « fromagisme » des élites : c'est-à-dire le partage et le pillage ininterrompu des ressources de l'État, désormais vidé de sa substance. Le clientélisme généralisé, combiné au consociativisme, reposant sur un immobilisme et l'absence de réformes politiques, ont contribué à détériorer la situation économique et financière, dans le pays. La politique menée par la Banque Centrale du Liban de financement par endettement et de manipulation de taux de change en complet décalage avec la réalité monétaire; le clientélisme caractérisant le secteur de l'Energie (et en particulier de l'électricité); le problème des ressources en eau... Tous ces éléments ont contribué à miner le modèle économique, déjà peu viable, du Liban. La procrastination administrative (tendance à remettre au lendemain, à ajourner, à temporiser. NDLR) et la corruption ont entraîné l'attentisme et la négligence de nombreux dossiers, dont celui des matériaux stockés dans le port, ayant conduit à la catastrophe du 4 août dernier. Notons également que le port est notoirement connu pour être un haut lieu de clientélisme et de corruption au Liban, car c'est par là que transite la majorité des biens importés sur le sol libanais. Si l'explosion du port de Beyrouth est un choc, il n'est, hélas, que le résultat d'un long processus de destruction de l'État.

**Q. O.:** Le président Michel Aoun, dans un de ses derniers discours, a émis la volonté d'instaurer au Liban un Etat laïc, à la place du système communautariste en place actuellement et qui gère le pays depuis pratiquement la fin de la Guerre du Liban (1975/1990). Pensez-vous que c'est la solution idoine pour construire le Liban moderne et viable auquel aspire aujourd'hui le peuple libanais ?

**R. G.:** Solution idoine, certes, mais bien tardive. Pourquoi avoir attendu que le pays soit au bord du précipice pour proposer d'aussi drastiques solutions ? Cette déclaration et le flou qui l'entoure (le Président Aoun a plutôt parlé « d'Etat civil », « dâoula madaniyya »), laisse davantage penser à un effet d'annonce, en ce sens qu'elle vient de l'ancien chef d'un parti (le Courant Patriotique Libre) ayant, par l'intermédiaire de certains de ses ténors, beaucoup capitalisé sur la rhétorique confessionnelle. De même, le fait qu'une telle proposition ait été reprise par le Hezbollah ou encore Nabih Berry, président du Parlement et chef du parti chiite « Amal », deux acteurs dont la composante confessionnelle est très importante dans le processus d'identification du groupe, est également surprenante. Il s'agit plutôt, à mon sens, d'une déclaration choc, volontairement floue, permettant à nouveau, un gain de temps, manœuvre centrale dans les stratégies de résilience des élites. Néanmoins, la suppression du confessionnalisme dans l'expression du politique au Liban et surtout dans l'expression du vote, est une condition sine qua non de l'évolution et du changement de pa-

radigme au Liban. Mais c'est un processus long qui n'est pas que politique mais aussi sociétal et demande donc aux sociétés d'y adhérer. Il faudra, également, compter sur la probable résistance des leaderships religieux, désireux de conserver un monopole sur le droit personnel communautaire régissant la vie privée de leurs ressortissants...

**Q. O.:** Un des acteurs-clés du Liban est le Hezbollah. Quel rôle imaginez-vous pour cette organisation chiite dans l'organigramme du nouveau Liban qui reste à réinventer ?

**R. G.:** Difficile de ne pas inclure le Hezbollah dans tout processus politique, à court et moyen termes. C'est le parti au centre de la vie politique libanaise bien que n'ayant aucun membre à la tête de la troïka présidentielle (présidences de la République, du Conseil et du Parlement). Néanmoins, c'est le grand vainqueur des dernières législatives (mai 2018), son influence politique a crû de manière permanente depuis le début des années 1990, la crise de 2008 lui a permis d'exiger la formation de gouvernements dits « d'union nationale » au sein desquels il bénéficiait, en général, d'un tiers de blocage, lui permettant d'intégrer des formations politiques reconnues par les chancelleries occidentales (traditionnellement plutôt opposées au parti chiite), le président du Parlement est son allié mais également celui de la République, depuis 2016. Enfin, et surtout, c'est le parti qui a des armes, et est organisé en branches politique et armée. Néanmoins, le Hezbollah, comme les autres partis jouant traditionnellement sur une fibre communautaire (certes non exclusive), ne saurait faire partie d'une solution politique à long terme. Un Etat civil, non confessionnel, indépendant et étant l'émanation du corps social ne saurait coexister avec des structures mono-confessionnelles armées.

**Q. O.:** Le diplomate Moustapha Adib a été désigné, dernièrement, Premier ministre du pays du cèdre. A-t-il, selon-vous, des chances de restaurer la confiance entre le pouvoir et la population et relever le Liban de la pire crise de son histoire ?

**R. G.:** La confiance est déjà fortement ébranlée. La nomination de Moustapha Adib fait un peu l'effet d'une décision d'urgence, prise le 31 août, veille de la visite officielle du Président français Emmanuel Macron, qui avait exigé une telle nomination, avant son arrivée, et avait donc engagé sa parole politique et sa réputation. M. Adib est un inconnu du grand public et est à peine plus réputé auprès des parlementaires. Mais surtout ne bénéficiant que de peu de canaux d'influence et en définitive de peu de soutiens, il peine à mener des tractations indépendantes, afin de former un énième gouvernement d'experts, supposés indépendants. À l'heure où nous parlons, les blocages entourent la question d'un monopole chiite autour du ministère des Finances. C'est un très mauvais signal pour les Libanais et les bailleurs de fonds internationaux. Car alors que le Liban s'enfonce chaque jour un peu plus dans le chaos économique et politique, les mêmes pratiques clientélistes et les mêmes marchandages irresponsables perdurent au sommet de l'État. Avant de restaurer la confiance et de mettre en place des réformes, il faudrait déjà former un cabinet. Le pays, frappé violemment par la crise économique, la crise sanitaire mondiale et le drame du port de Beyrouth avance toutefois sans gouvernement depuis... le 10 août !

**Q. O.:** Quel rôle, d'après-vous, pourrait jouer la diaspora libanaise, que l'on sait puissante, dans la reconstruction du Liban et l'émergence d'une nouvelle classe dirigeante libanaise ?

**R. G.:** S'il y a bien une leçon que les lendemains de la catastrophe du 4 août nous a donnée c'est l'extraordinaire capacité de mobilisation de la diaspora libanaise à l'internationale. Face à un Etat corrompu incapable de reverser les fonds d'aide à la reconstruction, des politiciens presque absents de la rue, pour la plupart, par crainte de se faire lyncher, et

l'absence totale de mise en place d'aide étatique aux sinistrés, les Libanais ont fait preuve d'un courage exceptionnel et d'une solidarité exemplaire. Celle-ci a pu s'opérer notamment grâce aux transferts de fonds de la diaspora via des ONG identifiées, cibles, vérifiées, dont la liste a circulé sur tous les réseaux sociaux. C'est bien la preuve que la diaspora est sensible aux problèmes du pays et peut jouer un rôle bénéfique, dans la reconstruction tant matérielle que morale de celui-ci. De plus, la solution peinant à venir de l'intérieur, la Communauté internationale dans son ensemble, épaulée par les quelque 12 millions de Libanais présents hors du territoire, semble la seule à même de mettre la pression nécessaire aux élites politiques pour un changement véritable de régime. Attention, toutefois, à ne pas réifier à outrance la notion de « diaspora ». Celle-ci comprend également des membres des partis traditionnels, bénéficiant d'antennes dans de nombreux pays, et pratiquant un réel lobbying en faveur de leurs « maisons-mères ». À l'extérieur comme à l'intérieur du territoire libanais, le même clivage entre partis traditionnels contestés et société civile protestataire est observable, bien que de manière moins criante et moins virulente.

**Q. O.:** Que vous inspirent les deux visites en moins d'un mois du résident français Emmanuel Macron à Beyrouth, qui a parlé notamment « d'exigence sans ingénierie » ? Selon-vous, la France ainsi que d'autres grands pays européens peuvent-ils aider à échafauder une solution dont a besoin le Liban pour surmonter la crise ? (Avec à la clef, les financements internationaux indispensables pour la solvabilité de l'Etat libanais).

**R. G.:** L'initiative française en elle-même est, à mon sens, une bonne chose au départ. La France est indéniablement un des pays dont l'influence est la moins néfaste au Liban, et dont les manœuvres diplomatiques peuvent tenir le plus compte des spécificités politiques et sociétales du pays (contrairement aux actuels États-Unis). De plus, la France bénéficie, depuis trois ans, d'une position enviable sur la scène dite moyen-orientale, celle de la troisième voie, de la négociation et du dialogue, si chers à Paris. Donc la France peut, légitimement, prétendre mener la danse des négociations internationales, concernant l'aide à apporter au Liban. Tout en maniant une diplomatie douce, Emmanuel Macron a également eu à cœur de montrer une main ferme en conditionnant l'aide de 11 milliards de dollars prévue par la CEDRE, de 2018, à la mise en place de réformes structurelles, notamment dans les domaines économique et financier. La venue dans l'urgence du Président Macron, le 6 août dernier, à Beyrouth, deux jours après la catastrophe du port, fut également un moment fort qui laissait présager une dynamique vertueuse, le Président français ayant presque adoubé la société civile et les organisations en émanant, au détriment des formations et leaders traditionnels. Cette initiative a contribué à accélérer le temps politique en bousculant ces leaders. Néanmoins, la seconde visite d'Emmanuel Macron, le 1<sup>er</sup> septembre, constitue dans une certaine mesure un recul, à mon sens. La *realpolitik* a repris ses droits et la diplomatie française, en dialoguant à nouveau, principalement avec les élites gouvernantes contestées par la rue, a contribué à les remettre au centre du jeu politique et à leur donner une nouvelle légitimité. Cela a autorisé un sursaut indéniable de ces élites, et leur a permis de se retourner et de reprendre la main sur ce temps politique. Le non-respect de la deadline (l'échéance. NDLR) exigée par Paris pour la formation du gouvernement, à savoir le 15 septembre dernier, est la preuve que désormais les éternelles stratégies de gain de temps, ponctuées de tractations des portefeuilles ministériels, sont à nouveau la norme. Cela porte un coup dur à la crédibilité diplomatique française au Liban et au Moyen-Orient en général, et Paris devrait, à mon sens, accentuer la pression en faisant le choix franc et définitif de la société civile et des organisations la représentant.

## Constitution : le scénario du cinéma Majestic refait surface au palais Zighoud Youcef

Par D. Reffas \*

**E**n voulant schématiser la crise de 1962, le commandant Azzedine, lors d'un entretien, déclara : «Deux personnes ont pris leurs chevaux pour regagner une Halqa au douar avoisinant. En cours de route, l'un d'eux est tombé de son cheval. Son compagnon est retourné alerter la maman de son ami. Elle lui répondit : «J'étais sûre qu'il allait tomber. Déjà, au départ, son cheval était mal sellé. De dos, il paraissait penché sur le côté». L'officier de l'ALN, ayant vécu le marasme de l'été 62 avec haute moralité, a résumé l'état conjoncturel avec une projection future. La réflexion de monsieur Azzedine est un jugement lié à des faits malheureux pour conquérir le pouvoir au détriment du peuple, seul héros de la guerre de libération. Depuis, le peuple cherche sa république pour laquelle il a payé un lourd tribut. Souvent, la morale s'attribue aussi l'attention sur le mouvement de pratiques, bonnes ou mauvaises, dans une société, pour élucider l'intérêt dissimulé de la personne ou d'un groupe au détriment de la bonne foi d'autrui.

La crise de l'été 1962 est le premier coup de force contre l'instauration de la légalité, l'acte fondateur de la république. Un mauvais départ qui justifie l'enlisement politico-social à ce jour. Le 1<sup>er</sup> juillet 1962, le peuple est sorti en masse pour participer au référendum afin de consolider son indépendance chèrement acquise et voir naître la république populaire.

Lors du Congrès de la Soummam, une entité politique est créée, à savoir le Conseil national de la révolution algérienne (CNRA). Cet organe du Front de libération nationale était le seul autorisé à prendre des décisions d'ordre politique, militaire, économique et social. Au cours du même congrès, le CNRA désigne son exécutif à savoir le Comité de coordination et d'exécution (CCE). Il est responsable politiquement devant le CNRA. Il est remplacé en septembre 1958 par le GPR. Le CNRA se réunit le 27 août 1957 au Caire et approuve le rapport d'activités du CCE. Au cours de la même réunion, le CNRA adopte une nouvelle résolution qui stipule que tous ceux qui participent à la lutte de libération, avec ou sans uniforme, sont égaux. En conséquence, il n'y a pas de primauté du politique sur le militaire ni de différence entre l'intérieur et l'extérieur.

Une résolution qui marqua fortement l'accaparation des chefs militaires sur le politique, ce qui empêcha Krim Belkacem d'être à la tête du FLN, et la mise à l'écart d'Abane Ramdane. Le CNRA du Caire à travers ses résolutions a projeté les desseins de la nouvelle république autocratique post-indépendance. Ahmed Ben Bella, tout en étant emprisonné en France, son ombre était présente et pesait sur les décisions prises au cours de la réunion du Caire. Il est considéré comme le leader naturel du FLN. Sa libération, le 18 mars 1962, élargit sa force de mobilisation et son champ d'influence conjugués à sa capacité de domination charismatique. Il faut dire aussi qu'il jouissait de soutiens politiques et militaires au sein du FLN et de l'ALN et d'un prestige sans équivoque au sein de la population et à l'étranger, notamment en Egypte, force de dissuasion politique en Afrique et au Moyen-Orient.

Si le Congrès de Tripoli n'a pas réussi à la mise en place d'un bureau politique, Ben Bella, avec l'appui des forces politico-militaires du FLN, a réussi à l'imposer à l'indépendance à partir de Tlemcen dans un climat de distensions qui risqua de fragiliser la mobilisation populaire autour de son indépendance. Dans la douleur, une Assemblée constituante fut élue. Elle désigna A. Ben Bella comme chef du gouvernement



et choisit Ferhat Abbas comme président de l'Assemblée. Cette dernière, chargée de préparer un projet de constitution, se trouva marginalisée par le bureau politique. Ce dernier prit l'initiative de rédiger le projet et de le présenter à la base militante restreinte et choisie du parti FLN dans une salle de cinéma appelée le Majestic à Alger, appelée aujourd'hui « Atlas ». Ensuite, il a été soumis du 24 au 28 août 1963 à la Constituante en l'absence de son président démissionnaire, et forte de par sa composante de cadres du parti FLN. Comme prévu par le bureau politique, elle fut adoptée à l'unanimité, approuvée par référendum du 08 septembre et promulguée le 10 septembre 1963. Fatigué des querelles fratricides mettant en jeu l'avenir de l'indépendance chèrement acquise, le peuple est sorti en masse pour la construction d'un Etat sans pour autant connaître le contenu de la Constitution élaborée en dehors de l'institution indiquée à savoir l'Assemblée constituante. Le parti FLN prend une grande partie dans le texte, il en est le cœur même. On peut citer les articles suivants :

**Article 23** : Le FLN est le parti unique d'avant-garde en Algérie.

**Article 24** : Le FLN définit la politique de la nation et inspire l'action de l'Etat. Il contrôle l'action de l'Assemblée nationale et du gouvernement.

**Article 25** : Le FLN reflète les aspirations profondes des masses. Il les éduque et les encadre, il les guide pour la réalisation de leurs aspirations.

**Article 26** : Le FLN réalise les objectifs de la révolution démocratique et populaire, et édifie le socialisme en Algérie.

A la lecture de ses articles, on dénote que la Constitution rédigée au cinéma Majestic sous la conduite de monsieur Ben Bella, sa toile de fond demeure le parti FLN avec son pouvoir dans le fonctionnement des institutions de l'Etat. Il est le moteur. Il donne des consignes pour contrôler l'exécution. C'est le parti qui désigne le candidat à la présidence et les candidats sur les listes uniques des députés (es). C'est de cette façon que monsieur Ben Bella est devenu le premier président de l'Algérie indépendante pour éviter de dire de la République algérienne démocratique et populaire. Les militants du parti FLN étaient choisis au niveau des franges de la société. Le congrès s'est tenu en avril 1964. Parmi les résolutions du congrès, le président affirmait qu'il n'est responsable ni devant le parti, ni devant l'Assemblée nationale. Une situation qui précipita le coup d'Etat du 19 juin 1965, c'est-à-dire la dissolution d'un régime en marche solitaire. Néanmoins, l'Assemblée nationale n'a pas été dissoute, ni aucune élection n'a eu lieu.

Quant au parti FLN, le bureau politique s'est fait remplacer par un secrétariat exécutif. Il a publié le 12 août 1965 un plan d'action approuvé par le Conseil national de la révolution (CNR) qui a refait surface, présidé par le colonel Boumediene et dont l'état-major général de l'ALN occupait une place prépondérante.

Dix ans après, en 1976, l'avant-projet de la nouvelle Constitution est soumis à la discussion sous l'égide du parti FLN. Toutes les réunions se sont tenues sous les auspices des instances du parti, de la cellule du quartier à la kasma. C'était au bureau de la mouhafadha de faire la synthèse à l'échelle de wilaya. L'élite était absente. La Constitution, approuvée par référendum le 19 novembre 1976, instaura un régime nettement présidentiel dans le cadre d'un parti unique, le Front de libération national, ni populaire ni démocratique. La république énoncée dans la Constitution de 1963 reprit sa place en 1976 sans pour autant briller dans les principes universels des droits de l'homme. Elle avait une saveur nuancée avec l'Europe de l'Est de goût socialiste et le Moyen-Orient au goût baïthiste, brandissant le nationalisme arabe. Dans la Constitution de 1976, le système institutionnel reposait sur le principe du parti unique. Sur proposition du parti, Boumediene candidat unique, fut élu président de la République. Même scénario de 1963 se reproduisit en 1976.

La deuxième Assemblée nationale fut élue en 1977. Les listes des candidats étaient établies par le parti FLN. Même scénario pour les présidentielles de 1979. Chadli Bendjedid, candidat unique du parti FLN, fut élu président de la République. Les événements d'Octobre 1988 ont poussé le pouvoir à apporter des amendements à la Constitution de 1989, en introduisant le paysage de la démocratie universelle, à savoir la participation de la société civile à travers la création d'associations et partis politiques.

L'islamisme des éprouvettes, déjà prêt à agir, s'organisa dans la légalité constitutionnelle pour mettre le pays à genoux. Qui était responsable de cette situation ? L'ombre de F. Mitterrand était présente. Après la décennie noire, la situation politique n'était pas en faveur du parti du FLN. En 1996, la Constitution subit des amendements. Elle renforce considérablement les pouvoirs présidentiels (septennat) et instaure un Parlement bicaméral, le Conseil de la nation, organe de modération. Il repose sur un mode de désignation mixte (suffrage indirect et nomination présidentielle) et dispose d'un pouvoir de blocage absolu de la procédure législative. Aussi, il fallait reconstruire le parti FLN pour endiguer les forces démocratiques. Alors, il a

subi une mitose, une division cellulaire qui consiste à créer deux cellules filles à partir d'une cellule mère en conservant à chaque fois l'information génétique d'origine. Le RND (Rassemblement national démocratique) est enfanté pour assurer une majorité en compagnie du parti FLN dans toutes les instances élues, notamment les deux chambres parlementaires. En conséquence, et à ce jour, les deux chambres sont verrouillées par la majorité FLN/RND et le tiers présidentiel.

Aux deux chambres qui ont permis au président démissionnaire d'assurer un troisième et quatrième mandat, en apportant par deux fois consécutives des amendements à la Constitution, le nouveau projet pour une nouvelle Algérie leur est soumis. Et pourtant, elles sont impliquées dans tous les maux qu'a connus notre pays ces vingt dernières années. Encore une fois, le même scénario du cinéma Majestic refait surface.

Si l'on veut en faire du mouvement Hirak l'âme de la Constitution pour une nouvelle Algérie, l'une de ses principales revendications était la dissolution du Parlement. La première Constitution de 1963, qui a donné naissance à la première République indépendante, a été étouffée dans son œuf dans la précipitation dans une salle de cinéma avec la complicité du parti FLN en l'absence d'une base militante évidente. Si la République doit être réhabilitée à travers une « nouvelle Algérie », elle ne doit pas être soumise à la majorité FLN/RND de l'actuelle Assemblée rejetée par le peuple. La précipitation n'a jamais été une arme efficace dans la construction d'une société. Seul le temps dans toute sa plénitude, conjuguée aux forces sereines et crédibles, peut mettre en valeur une République algérienne démocratique et populaire, c'est-à-dire une « nouvelle Algérie » qui récupère sa première république. Comme cela, le cheval sera bien sellé pour une chevauchée républicaine au-dessus de tout soupçon.

### Notes :

- Crise de l'été 1962 - Algérie, juillet-septembre 1962. B. Stora/A. Ellyas
- Les institutions politiques de la République algérienne - Article H. Michel. (Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée). 1966 - P. 135-169
- L'Assemblée nationale constituante algérienne 1963. Anis Salah Bey- Annuaire de l'Afrique du Nord - CNRS-Paris. P 115-125
- Constitution algérienne du 10 septembre 1963
- Constitution algérienne de 1976
- Constitution Algérienne de 1989
- Constitution algérienne de 1996

## BOUIRA

**Examens de rattrapage:  
plus de 600 étudiants concernés**

Farid Haddouche

**L**es examens de rattrapage de la phase master 2 ont été lancés et cela pour une durée de 3 jours. Plus de 600 étudiants qui ont été répartis entre les différentes facultés ont rejoint l'université. A cet égard, un certain nombre de mesures ont été prises pour accueillir ces étudiants conformément aux dispositions du protocole de santé pour la prévention du coronavirus décidé par le ministère de tutelle et adapté aux spécificités de chaque université par la cellule de suivi pour la reprise de la saison académique 2019-2020 et la préparation de la prochaine rentrée universitaire 2020-2021 dirigée par les directeurs des institutions universitaires. Parmi les mesures préventives et les mesures prises par l'Université Akli Mohand Oulhadj de Bouira figurent l'identification des entrées et sorties pour les étudiants, ainsi que pour

les professeurs et le personnel afin de respecter la distance physique, en plus du port obligatoire de la bavette, où celles-ci sont délivrées aux entrées de l'université pour les étudiants dépourvus de masques, avec la nécessité de stériliser les mains et de se soumettre à un appareil de mesure de température à l'entrée.

Le recteur de l'université M. Lotfi Mouni nous a affirmé que les examens se déroulent dans une ambiance très normale, où les structures pédagogiques ont été préparées pour cette circonstance particulière et où la taille de la salle d'accueil ne dépasse pas 15 élèves et 50 élèves par rapport aux notes, afin de respecter l'espace-ment physique. Nous avons également informé que cette étape a été précédée par la reprise des travaux des professeurs et des enseignants du supérieur à partir du 23 août dernier.

En plus de la reprise, l'activité des

bibliothèques et des salles de lecture, avec la nécessité d'une application stricte du protocole de santé pour chaque activité, qui comprend notamment l'utilisation de seulement 50% de la capacité d'accueil de l'institution dans la première étape, et le respect de l'espace-ment physique des arrivées dans ces secteurs avec l'engagement de tous les utilisateurs à porter obligatoirement un masque de protection, et l'utilisation d'autocollants qui comportent des rappels des mesures de prévention au niveau des différents points d'entrée, dans lesquels les mesures préventives doivent être renforcées, où ont été fournis les espaces pour désinfecter les chaussures et mettre à disposition une solution désinfectante avec désinfection régulière des halls, toilettes, tables, chaises et autres équipements, tout en assurant la ventilation naturelle des lieux en ouvrant les fenêtres pour éviter la propagation du virus corona.

## TIZI OUZOU

**La tradition de «Tajmaat» se perpétue**

**L**a tradition ancestrale de «Tajmaat» se perpétue au village Tighilt-Mahmoud grâce aux actions de solidarité imprégnées d'une sociabilité étendue, menées par le comité de bénévoles. A l'entrée du village situé à 750 m d'altitude au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou, le visiteur est accueilli par une stèle commémorative érigée en honneur aux 19 chahids tombés au champ d'honneur pendant la guerre de libération nationale. Elle est flanquée de part et d'autres de deux fontaines, agrémentées d'un parterre de fleurs. Les rues du village sont pourvues de trottoirs alors que des fresques berbères embellissent les murs des maisons. A la grande place de Tighilt-Mahmoud «Tinatline», une autre fontaine tout aussi belle que celle de l'entrée du village complète le dispositif d'embellissement de l'axe principal du village.

La propreté du village témoigne de la volonté de ses habitants d'en faire un cadre de vie agréable. Le volontariat est aussi significatif à la gent féminine qu'à celle masculine. Regroupées en association, les femmes du village prennent part à la vie active du village, précise Mme Farida Chebiri. Le village Tighilt-Mahmoud compte plus de 4.000

habitants. Il tient son nom «Mahmoud» en reconnaissance à un autre village «Ath-Mahmoud» (Beni Douala) dont la protection (lanaya, en kabyle) est venue à bout des ennemis des habitants de Tighilt qui les dépossédaient de leur bétail. L'histoire rapporte aussi la résistance des ancêtres de ce village contre l'expédition française, livrant bataille sous la bannière de Chérif Boubeghla le 19 juin 1852. Le lieu où s'est déroulé cet événement historique est appelé par les villageois «Vaghla», en mémoire de ce héros national. «Cette page d'histoire constitue pour le comité une fierté qui nous pousse à faire toujours mieux», a affirmé le président du comité, Rabah Berrehal. Les projets lancés ou en voie de l'être sont confiés à Mohamed Ouramdane Ouhed, architecte de formation. Il est prévu la réfection du centre de santé qui sera équipé de tout le matériel nécessaire y compris une ambulance, la rénovation de la principale fontaine pourvoyeuse d'eau riche en vitamines au lieu dit «Tala Oughelid», et la réalisation d'un manège à côté de l'école.

Il est attendu la construction d'une tour ouverte au public et où tous les métiers de l'artisanat seront ex-

posés, ceci pour relancer les métiers de ce secteur dont les retombées économiques seront bénéfiques au village. L'opération du tri sélectif des ordures est une opération prévue dans l'agenda du comité et s'inscrit comme une source de revenus. Le volet social est présent et constitue un axe majeur dans les actions du comité. «La commission sociale apporte une aide aux nécessiteux et aux personnes handicapées à travers la distribution de produits de première nécessité», a précisé le responsable de cette commission, Djamel Tabani.

La commission a mis en place une banque de données des donneurs de sang et organise des campagnes de circoncision en partenariat avec les structures hospitalières.

Dans le respect des traditions, le comité organise à chaque jour de l'Aïd El Fitri la distribution de quota de viande «Timechret». Classé 8<sup>e</sup> au concours du village le plus propre en 2017, le comité compte participer à la prochaine édition et ambitionne d'accueillir le Festival international «Raconte-Arts». Le comité travaille en parfaite collaboration avec les élus de l'APC de Souk El Tenine, à leur tête le président, a conclu M. Berrehal.

## DJELFA

**Plus de 470 employés intégrés dans des postes permanents**

**L**a commission de Djelfa en charge de la gestion de la première étape du dossier de l'intégration professionnelle a confirmé 474 employés dans leurs postes, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'emploi de la wilaya. «Sur ce total de travailleurs intégrés dans des postes permanents, 143 relèvent du secteur de la santé», a indiqué à l'APS, le responsable du secteur, Abdelaziz Messaoudi.

Les différentes collectivités locales de la wilaya ont intégré, pour leur part, 96 autres travailleurs. Sachant que le ministère de tutelle a lancé une application pour la prise en charge des travailleurs concernés par l'intégration professionnelle. Selon M. Messaoudi, la wilaya compte 3.486 travailleurs, en

poste depuis plus de huit ans dans le cadre du DAIP (Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle), concernés par cette première étape de l'intégration professionnelle.

Ces personnes sont employées dans différents secteurs d'activités, dont les finances, les travaux publics, la formation professionnelle et les équipements publics, a-t-il précisé. «L'opération a enregistré un début timide, car elle fut annoncée quelque peu tardivement vers décembre 2019», a-t-il ajouté. «Mais elle marche bon train actuellement, notamment avec l'entrée en vigueur de l'exercice financier 2020, et l'affectation de postes budgétaires à différents secteurs», a souligné le même responsable.

Un nombre de secteurs, ayant pa-

rachevé cette première étape, ont entamé les procédures de mise en œuvre de la 2<sup>e</sup> étape de l'intégration professionnelle (toujours au titre du DAIP), au moment où la commission de la wilaya s'attelle à l'examen des recours introduits dans le cadre de la première étape, pour trouver (aux non bénéficiaires) des postes budgétaires dans leur spécialité d'origine (problème de correspondance du diplôme).

A noter que cette 2<sup>e</sup> étape de l'intégration professionnelle, à Djelfa, vise la prise en charge de 1.741 employés ayant accompli entre trois à huit ans d'exercice à leurs postes. La 3<sup>e</sup> étape de cette opération concernera 2.197 autres employés, est-il indiqué de même source.

## BLIDA

**Mouvement dans le corps des chefs de daïra**

Dans le cadre du vaste mouvement dans le corps des chefs de daïra opéré par le président de la République, la wilaya de Blida a vu deux chefs de daïras, sur les dix que compte la wilaya, dont il a été mis à leurs fonctions.

Il s'agit d'Ibrahim Chater, chef de la daïra de L'Arba et Sadek Sebia, celui d'Oued El Alleug. Par contre, nous avons appris que M. Kamel Ali Pacha, qui occupait le poste d'attaché auprès du cabinet du wali de Blida, chargé de la cellule de communication, a été promu chef de daïra dans la wilaya de Tissenssilt. Nous lui souhaitons tout le succès possible et une carrière pleine de réussite.

Tahar Mansour

**Les DAB toujours en panne**

Les distributeurs automatiques de billets (DAB) continuent de faire monter l'adrénaline à leurs utilisateurs à cause de leurs trop fréquentes pannes, surtout durant les journées où les retraites sont versées. Faire la chaîne pour retirer sa pension aux guichets relève d'un défi que nombre de personnes ne peuvent relever car étant malades, âgées, fatiguées ou tout simplement pressées. Les gens se dirigent alors vers les appareils placés un peu partout mais leurs visages se défont très vite quand ils s'aperçoivent que leur issue de secours n'a pas fonctionné depuis une dizaine, voire une quinzaine de jours.

C'est un phénomène récurrent et il est vraiment rare de trouver un DAB ou un GAB qui fonctionne tout le temps, peut-être celui des Sept Merveilles (Télemly à Alger) car il se trouve juste en dessous du bureau du ministre de tutelle.

Outre le fait que ces appareils sont souvent -trop- en panne, ils sont plusieurs clients -eh oui, ce sont des clients- à se plaindre de moult problèmes rencontrés comme le manque de billets de 1.000 DA (il n'y a que ceux de 2.000 et ils ne peuvent retirer qu'une somme à chiffre pair). La lenteur de l'opération est une autre source d'ennui et de colère pour les utilisateurs qui vont aux gémomies Algérie Poste.

Ceci, sans parler du manque de liquidités chronique dans nombre de bureaux de poste alors que d'autres, dont les receveurs font leur travail, en ont toujours.

T. M.

**Vol avec effraction, trois arrestations**

S'étant levé pour faire la prière du Fadjr, un citoyen demeurant au centre-ville de Blida s'étonna de ce que la porte de sa demeure était ouverte et s'avanza alors pour voir pourquoi. Il aperçut alors trois individus qui s'enfuyaient en emportant deux vélos, une bouteille de gaz et un petit réchaud lui appartenant. Il réussit à arrêter l'un des fuyards et à récupérer un vélo avant d'appeler les services de police.

Ce sont les éléments de la 4<sup>e</sup> sûreté urbaine de Blida territorialement compétents qui se rendirent sur les lieux et entamèrent une enquête qui leur permit d'identifier et d'arrêter très rapidement les deux autres présumés complices de celui arrêté par la victime. Tous les objets volés ont ensuite été récupérés et les trois mis en cause présentés à la justice qui statuera sur leur cas.

T. M.

**Une femme blessée dans un accident de la circulation**

Le tronçon de la route reliant Khazrouna à Béni Méred, précisément à hauteur de la station-service Yasmina, a toujours été particulièrement dangereux et a connu de très nombreux accidents. Cette fois, c'est un véhicule léger de marque Hyundai i20 qui a dérapé et qui a causé des blessures à une dame âgée de 40 ans qui a été secourue par les éléments de l'unité principale de la protection civile de Blida et évacuée vers le CHU Frantz Fanon où elle a été prise en charge.

T. M.

**Il chute du 1<sup>er</sup> étage**

Un jeune homme âgé de 33 ans a été secouru avant-hier jeudi par les éléments de l'unité de la protection civile d'Ouled Yaïch après une chute du 1<sup>er</sup> étage d'une habitation en construction située au quartier «Japonais». Ayant subi plusieurs blessures sur tout le corps, le jeune homme a été évacué vers le CHU Frantz Fanon pour y recevoir les soins nécessaires.

T. M.

## BERROUAGHIA

**Trafic de munitions,  
une arrestation**

Tahar Mansour

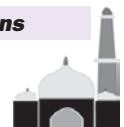
**S**uite à des informations parvenues à leurs services concernant la présence d'un individu qui commercialisait de manière illégale des munitions pour fusils de chasse, la sûreté de daïra de Berrouaghia initia une enquête discrète qui permit aux enquêteurs d'identifier le suspect. Il fut ensuite procédé à

son arrestation après une surveillance ininterrompue et un mandat de perquisition a été délivré aux policiers qui découvrirent au domicile du mis en cause 5.741 cartouches pour fusils de chasse de calibre 12 et 16 mm. Le mis en cause a été entendu par les enquêteurs et son dossier transmis au procureur de la République près le tribunal de Berrouaghia.

**Horaires des prières pour Alger et ses environs**

1er safar 1442

El Fadjr 05h07	Dohr 12h42	Assar 16h11	Maghreb 18h52	Icha 20h11
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## BATNA

**Fermeture d'un Centre de consultation des cas suspects de Covid-19**

**L**e Centre de consultation et de diagnostic des cas suspects de la Covid-19, du pôle urbain de Hamla, de la ville de Batna, a été fermé consécutivement à la baisse importante du nombre des cas suspects de la pandémie, a indiqué, jeudi, le directeur local de la Santé (DSP), Aïssa Madoui. A ce propos, ce responsable a affirmé à l'APS, que ce centre restera néanmoins en alerte au cas où il devrait rouvrir de nouveau, précisant que l'équipe médicale et paramédicale qui y exerce va pouvoir prendre du repos après avoir contribué à la prise en charge et l'orientation des personnes contaminées par la Covid-19, durant la période de tension qu'a connue la wilaya sur le plan épidémiologique.

Selon le directeur local de la Santé, le reste des centres de consulta-

tions et de diagnostic ouverts à travers la wilaya, sont pour l'heure opérationnels, soulignant que le centre domicilié à l'Ecole nationale d'application des techniques des transports terrestres (ENATT) de la ville de Batna a également enregistré une baisse sensible des cas suspects de contaminations par le nouveau coronavirus, dont le nombre oscille entre 30 et 50 par jour contre 450 à 500, au moment de sa mise en service. La même source a relevé, en ce sens, une « amélioration » de la situation épidémiologique à travers la wilaya de Batna, assurant que le taux d'occupation des lits d'hôpital a diminué pour atteindre 16%, mercredi, au moment où seulement 8 lits de réanimation sont occupés sur un total de 40 lits existants dont 28 au chef-lieu.

Par ailleurs, le DSP de Batna a rappelé que la capacité d'accueil hospitalière des malades a été renforcée, il y a un mois, dans le cadre des mesures prises pour la prise en charge des malades contaminés par le Sars-CoV-2, en passant de 437 lits à 662. Pour rappel, une équipe de médecins pluridisciplinaire, de paramédicaux et de psychologues a été mise en place, le 8 août dernier, dans le cadre d'une initiative bénévole de prise en charge et de suivi, à domicile, des malades de la Covid-19 et leurs proches pour atténuer la pression sur les établissements de santé, mais aussi pour briser la chaîne de transmission du virus. Cette expérience née, en premier lieu, à l'établissement public hospitalier (EPH) de Batna, s'est étendue à d'autres régions.

## TÉBESSA

**Deux tafiquants de kif écroués**

Ali Chabana

**L**es forces de police de la Sûreté de la wilaya de Tébessa viennent de mettre un terme aux agissements d'un réseau de trafic de drogue et l'arrestation de 2 personnes (31-56 ans), ainsi que la saisie de 6 kg de kif traité. Les 2 tafiquants stockaient

la drogue, dans un quartier de la ville, avant de la faire transiter, via les frontières.

Les mis en cause ont été écroués, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

Par ailleurs la police a intercepté un moyen de transport, qui déchargeait une cargaison de pommes impropre à la consommation.

Le procureur de la République près le Tribunal de Tébessa a été avisé de l'absence des éléments du contrôle de la qualité de la direction du Commerce.

Au total 500 caisses de pommes ont été saisies et détruites, au Centre d'enfouissement technique, a-t-on ajouté de même source.

## ANNABA

**Onze nouvelles stations 4G LTE pour les zones d'ombre**

**L**es travaux d'installation de 11 stations LTE (Long Term Evolution) de la 4<sup>ème</sup> génération (4G) d'Internet ont été lancés en perspective de couvrir les zones d'ombre de 7 communes de la wilaya d'Annaba, par les services de la téléphonie fixe et d'Internet à haut débit, apprend-on jeudi auprès de la cellule de communication de la direction opération d'Algérie Telecom (DOTAT).

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'amélioration de la couverture par la technologie de la 4G LTE et le désenclavement des zones éloignées, en sus de l'amé-

lioration du cadre de vie des citoyens de ces localités, a expliqué la même source.

Ce programme permettra de raccorder 7.000 nouveaux abonnés au réseau de la 4G, dans les groupements d'habitat et les zones rurales éloignées, situés dans les communes de Chorfa, Eulma, Treat, Berrahal, El Bouni et Seraidi, a-t-on souligné. Dans le cadre de ce projet, environ 104 km de câbles de la fibre optique ont été déployés en vue de faire parvenir cette technologie aux stations LTE de la 4<sup>ème</sup> génération d'Internet, implantées dans ces localités, a-t-

on ajouté, précisant que la société d'Algérie Télécom veillera à la qualité dans l'exécution des travaux et au respect des délais fixés.

Les zones d'ombre qui bénéficieront, dans le cadre de cette opération, sont El-Azla, Bouzizi, Chaouali Belkacem, Koudiat Merah, Ain Gouta, Gherbi Aïssa, Salmoun El-Hachemi, Setiba, El-Hassehassia et Issa Aimrat, a-t-on noté. Ce projet sera livré « à la fin de l'année en cours », alors que l'opération d'acquisition de lignes téléphoniques et d'Internet sera entamée « au début de l'année prochaine », a-t-on signalé.

## CONSTANTINE

**Sonelgaz: campagne de sensibilisation aux différents modes de paiement des factures**

**A**u moins 10.120 abonnés raccordés au réseau de basse tension de la concession de l'électricité et du gaz de Constantine (filiale du groupe Sonelgaz) ont été sensibilisés aux différents modes de paiement des factures de consommation énergétiques en suspens, a indiqué, jeudi, la responsable de l'information auprès de cette entreprise, Ouahiba Takhrist. Au cours d'une campagne d'information, lancée mardi dernier, dans la wilaya de Constantine, sous le slogan : « Payer en toute simplicité et confort », qui a ciblé, dans un premier temps, les endroits publics à travers les quartiers populaires, les clients ont été sensibilisés aux différents modes de règlement des factures d'électricité et de gaz, impayées durant la période de confinement, a expliqué Mme Takhrist. La concession de l'électricité et du gaz de Constantine a procédé au lance-

ment de cette campagne pour permettre aux abonnés n'ayant pas pu payer leurs factures de consommation dans les agences commerciales, de s'acquitter des impayés, a-t-elle soutenu, soulignant que « les solutions proposées sont, en tout état de cause, dans l'intérêt du citoyen et visent à préserver sa santé et éviter le cumul des redevances de consommation (RC) », a souligné la même source.

Durant cette opération, des explications ont été fournies aux citoyens, notamment les démarches se rapportant à l'utilisation des nouvelles fonctionnalités et des modalités de paiement via le site électronique de l'entreprise, entre autres, la possibilité de payer la facture par le biais de la carte « Eddahabia » et la carte interbancaire (CIB), les mesures de protection de l'opération du paiement et la vérification de l'identité du client, à travers un

code secret, envoyé par SMS, a précisé la même responsable.

En sus de l'amélioration du système de télépaiement, les clients de Sonelgaz ont été informés de la possibilité de recourir au système classique de paiement via les 9 Agences commerciales de la concession locale de l'électricité et du gaz, voire celles qui existent sur tout le territoire national, ainsi que dans les bureaux d'Algérie Poste, selon Mme Takhrist. Le nombre de factures réglées via le site électronique dans la wilaya de Constantine est passé de 13 opérations, au mois de mars dernier, à 307 au mois d'août dernier, a fait savoir la même responsable. La concession de l'électricité et du gaz de la wilaya de Constantine compte 293.273 abonnés raccordés au réseau de basse tension d'électricité et 247.328 clients raccordés au réseau du gaz naturel, a-t-on noté.

## EL TARF

**Trafic de drogue, un mandat de dépôt**

Les éléments de la lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de wilaya d'El Tarf, ont arrêté, mercredi dernier, deux jeunes frères pour commercialisation de drogue et de psychotropes et détention d'armes blanches.

Les deux frères, originaires de la commune de Besbes, se déplaçaient ci et là, un peu partout, à travers les quartiers de plusieurs communes de la wilaya d'El Tarf. Ayant eu vent de leurs néfastes activités, les enquêteurs ont commencé par observer et surveiller leurs mouvements. Une perquisition surprise a été effectuée au domicile qui leur servait de planque pour cacher la drogue. La fouille a permis de saisir 19 morceaux de kif, des psychotropes et des armes blanches. Présentés devant le Tribunal de Dréan, ils furent tous les deux, placés sous mandat de dépôt.

A.Ouélaa

**Malversation, trafic d'influence, dilapidation : l'affaire de l'APC devant la justice**

Le procès de l'APC d'El Tarf, dont l'instruction, a duré plus d'une année, s'est tenu, mardi passé, au Tribunal d'El Kala, jusqu'à une heure tardive de la nuit pour ne prendre fin que le lendemain. Au total, dix-sept personnes ont été appelées à la barre parmi lesquelles, deux ex-maires, l'actuel, des entrepreneurs et des fonctionnaires du service technique et du service des Marchés.

Les prévenus, devaient répondre aux contours sur cinq affaires relatives à l'octroi de certains marchés et opérations liées à la gestion des affaires de cette commune. Au terme du sévère requisitoire du représentant du ministère public et des plaidoiries des représentants de la défense, le Procureur a requis des peines de prison à l'encontre de des accusés. Les délits qui leur sont reprochés sont la malversation, le trafic d'influence, l'abus d'autorité et la dilapidation des deniers publics. Le verdict de cette affaire qui a ébranlé la commune d'El Tarf sera connu dans quelques jours.

A.O.

**Aggression et trouble à l'ordre public, les auteurs sous mandat de dépôt**

Le Tribunal correctionnel de Dréan, a placé sous mandat de dépôt, quatre personnes, tous des repris de justice, originaires d'Echatt, pour agressions, troubles à l'ordre public, bagarres répétées surtout lanuitet détention de kif, de psychotropes et d'armes blanches.

C'est suite à plusieurs plaintes, des informations aussi parvenues aux services de la police extra muros d'Echatt que l'enquête a commencé et qui a abouti à l'arrestation de ces individus chez lesquels, des armes blanches comme les couteaux, les sabres, des fusées pour feux d'artifices.

A.O.

## GUELMA

**Stockage de près d'un million de quintaux de céréales dans d'autres wilayas**

**P**as moins de 929434 q de céréales, récoltés dans la wilaya de Guelma, au titre de la dernière campagne moissons-battages, ont été transférés vers 9 wilayas du pays de manque d'infrastructures de stockage dans cette wilaya, a indiqué jeudi le directeur local de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), Hamid Ayache. Au moins 1,3

million de quintaux de céréales ont été récoltés dans cette wilaya au titre de la saison agricole 2019-2020, expliquant que cette production est nettement supérieure aux capacités de stockage des points de collecte désignés dans cette wilaya, a indiqué M. Ayache dans son exposé présenté à l'occasion de la visite de travail effectuée par le wali Kameleddine Kerbouche, au siège de la CCLS dans la commune de Belkheir. Il a relevé, à ce propos, qu'il a fallu recourir aux infrastructures des wilayas voisines pour le stockage du surplus de cette production.

Le même responsable a rappelé que la wilaya de Guelma dispose, seulement de 14 points de récolte d'une capacité théorique de stockage estimée à

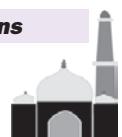
900.000 q, pour contenir la production des agriculteurs de 34 communes. Le directeur de la CCLS, a expliqué, que la décision de transférer la production vers d'autres wilayas s'est imposée comme « une nécessité afin de sauvegarder la récolte » et permettre aux céréaliculteurs de commercialiser leurs produits et pérenniser leurs activités.

Ainsi, l'excédent de céréales a été transféré aux infrastructures de stockage des wilayas de Tebessa, Skikda, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Khencela, Biskra, Batna, Annaba et Oum El Bouaghi, a indiqué le même responsable. Selon le directeur de la CCLS de Guelma, des projets ont été inscrits pour réaliser 5 infrastructures de stockage dans la wilaya afin de combler le manque enregistré dans ce domaine. Il s'agit, entre autres, de la réalisation d'un grand silo d'une capacité de stockage de 300.000 q devant être mis en exploitation la saison prochaine dans la commune de Belkheir, en plus de la réalisation d'infrastructures similaires, dans les communes de Tam Louka, Ain Larbi, Roknia et Ras El Okba.

**Horaires des prières pour Alger et ses environs**

1er safar 1442

El Fidjr 04h54	Dohr 12h28	Assar 15h58	Maghreb 18h39	Icha 19h57
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Cité des 350 logements à Aïn El Turck Une conduite des eaux usées obstruée depuis plus d'une année

Rachid Boutlelis

**V**ivement désappointés et courroucés par une putride situation, qui tend vers le pourrissement, dans toute l'acceptation du terme, enfantée par l'obstruction d'une conduite des eaux usées, des locataires de la cité des 350 logements sociaux à Aïn El Turck, ont pris attaché avec 'Le Quotidien d'Oran' et ce, pour dénoncer ce qu'ils ont qualifié « d'im-pavide et d'insolente indifférence des responsables concernés, à leur égard, en dépit de leurs doléances adressées 7 mois auparavant ». Nos interlocuteurs ont déploré avec dépit « l'envahissement des caves par les eaux usées gluantes et noirâtres, dégageant une odeur nauséabonde, dont le niveau dépasse plus d'un mètre où se reproduisent les insectes qui infestent nos logements. Nous sommes très inquiets

plus particulièrement en ces temps de crise sanitaire. Et comme le ridicule ne tue point nous sommes, en plus, durement et sordidement confrontés, depuis plusieurs mois, aux intermittentes et intempestives coupures d'Aep ».

Selon le constat établi sur les lieux, au bloc 19 où est répertoriée la détérioration sur la conduite des eaux usées de cette cité, une odeur pestilentielle, émanant des caves submergées par les eaux usées, agresse violemment l'odorat du plus imperturbable. Au sein de cette cité-dortoir les espaces verts et les aires de jeux pour enfants font partie d'une chimère. Les carrés séparant les blocs sont exécrablement tapissés de touffes d'herbes folles jaunâtres et autres détritus et se transforment, la nuit, en point de ralliement de chiens errants.

La déliquescence du cadre de vie choque. L'affarant se conjugue avec

l'effrayant, sur les lieux où les locataires se sont forcément lassés de concocter des volontariats pour tenter un tant soit peu, d'embellir leur lieu de résidence. « Nous n'allons pas faire, continuellement le travail pour lequel les autres sont payés. Que chacun assume sa responsabilité et les vaches seront bien gardées », ont fait encore remarquer sur un ton sarcastique, nos interlocuteurs.

Notons aussi que l'incivisme, à travers ses actes répréhensibles, contribue allègrement et grandement dans la dégradation du cadre de vie. Les répugnantes extensions illicites nichées au bas des blocs, comme des chicots jaunis et encrassés de tartre, ajoutent une esquisse polissonne au piétre tableau de ce regroupement de bâtiments décolrés par le soleil, la pluie et le vent, encastrés, en plein cœur du chef-lieu de la daïra d'Aïn El Turck.

### Sûreté de wilaya

## La police sensibilise sur les manœuvres dangereuses

K. Assia

**E**n vue de sensibiliser les usagers de la route sur le danger des manœuvres dangereuses, une vaste campagne placée sous le slogan « les manœuvres dangereuses, vous coûtent beaucoup », a été lancée, jeudi, par les cadres de la cellule de la communication et des relations publiques et ceux de la voie publique de la Sûreté d'Oran. Cette opération a été organisée en collaboration avec l'Association nationale de la Prévention contre les accidents de la route, au rond-point de la wilaya où une quarantaine de dépliants ont été distribués au profit des automobilistes et des conducteurs de motos. Les initiateurs ont axé sur la prévention et sur le respect du code de la route, afin d'éviter le pire. Les manœuvres et les dépassements dangereux coûtent souvent la vie aux usagers de la route.



### Nouveau stade d'Oran

## La pelouse retrouve peu à peu sa verdure

**L**a pelouse hybride du stade de 40.000 places d'Oran, en cours de réalisation, commence à retrouver sa verdure après avoir été sérieusement affecté, depuis quelques semaines, par le changement de la source alimentant l'eau servant à son arrosage, a indiqué jeudi, Farid Bousâad, responsable de l'entreprise chargée de la pose de la pelouse. « Ce qu'il faut savoir, c'est qu'on n'a pas perdu le tapis végétal, et c'est le plus important. Le fait d'avoir changé la source d'eau destinée à l'arrosage de la pelouse a permis, à cette dernière, de retrouver, petit à petit, sa verdure », a précisé à l'APS le même responsable. Ayant reçu les éloges des spécialistes et même de la Fédération algérienne de Football (FAF), la pelouse du nouveau stade d'Oran, dont le taux d'avancement des travaux a dépassé les 90%, a soudainement jauni, il y a quelque temps. Une polémique était née autour des vé-

ritables raisons de cette déconvenue. « Nous avions eu besoin d'effectuer plusieurs investigations pour connaître les causes de cette situation. Il s'est avéré que les perturbations signalées dans l'approvisionnement, via le réseau de l'eau potable, a été pour beaucoup dans cette situation. Comme il faisait très chaud en août dernier, on a dû recourir à la bâche d'eau pour irriguer la pelouse plusieurs fois dans la journée, nous avons été contraint d'exploiter au maximum l'eau conservée dans la bâche en question et, à force de l'avoir trop pompée nous avons récupéré toute la partie basse, sauf qu'elle contenait un taux de chlore très concentré, ce qui a abîmé l'herbe », a souligné le même responsable.

Rappelant que la pelouse, dont le coût est estimé à 170 millions de DA (17 milliards de centimes) n'a pas encore été réceptionnée d'une manière officielle, M. Bousâad a

évoqué la possibilité d'exploiter le forage situé dans le Complexe olympique duquel relève le stade et dont l'eau est utilisée depuis quelques jours dans l'arrosage de la pelouse pour devenir « une source permanente pour son irrigation ». Il a, en outre, rassuré quant à la réfection totale de la pelouse « au plus tard dans trois semaines », estimant que cette « mauvaise expérience va permettre de tirer les leçons nécessaires pour mieux prendre soin, à l'avenir, de ce genre de pelouse (hybride) qui est nouvelle en Algérie. » Pour sa part, la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), par le biais de sa chargée de communication, Amel Belghor, a dégagé toute responsabilité dans la « mésaventure » qui vient de vivre l'entreprise chargée de la pose de la pelouse du nouveau stade d'Oran, situé dans la commune de Bir El Djir. « L'eau destinée à l'arrosage de la pelouse du stade en question est la même que celle dont SEOR alimente les ménages, les entreprises et même les agriculteurs pour arroser leurs terres. Il n'y a aucun doute quant à sa bonne qualité, qui est du reste contrôlée minutieusement par des laboratoires spécialisés, et dont les résultats montrent qu'elle répond aux valeurs inscrites dans le décret exécutif concerné, publié dans le Journal Officiel », a-t-elle insisté.

### ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

**Bouadla Abderrahmane**, 84 ans, Maraval  
**Cherifi Ahmed**, 89 ans, Gambetta  
**Fasiou Mohamed**, 84 ans, Dar El Hayat  
**Benaïred Abderrahmane**, 90 ans, Oran

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

1er safar 1442

El Fedjr  
05h24

Dohr  
12h57

Assar  
16h27

Maghreb  
19h08

Icha  
20h26



## Route de la Corniche supérieure L'installation de l'éclairage public, à partir du mois prochain

Rachid Boutlelis

**D**ans la matinée du jeudi, des travaux de nettoyage des points d'ancre des poteaux de l'éclairage public, sur la route de la Corniche supérieure, avaient été entamés, a-t-on constaté sur place. De nombreux agents s'affairaient à remettre en état ces points d'ancre, enlevant tous les débris qui les obstruaient et en procédant à la remise en place des gaines en plastique qui protègent les câbles électriques.

Selon des sources proches de la commune d'Aïn El Turck, le chantier du non moins attendu projet d'installation de l'éclairage public sera lancé, au courant du mois prochain. Les travaux, déjà achevés de l'installation des câbles, ont été entamés à partir du rond-point du lieu-dit 'Aïn Khedja' pour s'achever à la bretelle desservant la municipalité de Bousfer et le chef-lieu de la daïra. La seconde phase consiste en l'installation des candélabres sur le terre-plein séparant les doubles voies. Des espaces entre les murets de séparation, ont été laissés pour permettre d'installer les poteaux électriques.

Il importe de noter que depuis son inauguration au début de l'année 2012, par l'ex-wali d'Oran Boudiaf Abdelfmalak, la route de la Corniche supérieure, baptisée 'l'axe de la mort', en référence au funeste décompte de personnes y ayant perdu la vie, a défrayé les annales à la faveur d'une insolente indifférence des uns et des autres. Sans offusquer quiconque, ni encore moins tarauder les consciences, cette route constituée, essentiellement, de vi-

ages à épingle à cheveux, a été réceptionnée, toute honte bue, après un aménagement, qui a coûté la bagatelle de près de 200 milliards de centimes, avenant y compris, sans pour cela qu'elle soit complètement achevée et ce, au grand détriment des automobilistes. En effet, un éventail sordide qui s'identifie pêle-mêle à travers notamment, l'absence de l'éclairage public, de murets de protection conformes aux normes universelles et de bandes d'arrêt d'urgence, est à l'origine du climat sinistrement délétère, prévalant sur cet axe routier serpentant au pied du mont Murdjadjo et dont la chaussée s'est piétinement dégradée en plusieurs points, dévoilant au grand jour ainsi que les multiples criardes imperfections des travaux. Toujours est-il que des travaux d'installation de l'éclairage public vont être, enfin, entamés, un peu plus de 7 années après l'inauguration de cette, non moins tristement célèbre, route, au niveau de la sortie de l'échangeur, sur le territoire de la municipalité de Mers El Kébir et devront continuer, en principe jusqu'à la bretelle desservant la commune de Bousfer et le chef-lieu de la daïra d'Aïn El Turck. Il importe de rappeler dans ce contexte qu'un apport de 6,6 milliards a été dégagé d'une manne d'argent dont a bénéficié la daïra d'Aïn El Turck, dans le cadre du Plan communal de développement, PCD, de l'année 2015 et ce, pour l'installation de candélabres. Il s'agissait de poteaux électriques qui devraient être installés sur les 2 bas-côtés de cette route, sur une distance de 8 km, entre la commune de Mers El Kébir et le chef-lieu de ladite daïra.

## Université d'Oran 2 Lancement de la seconde phase de la reprise des activités pédagogiques

R. L.

**À**partir du 19 septembre du mois en cours, l'Université d'Oran 2 'Mohammed Benahmed' lancera la seconde phase de la reprise des activités pédagogiques, en présentiel, cette fois-ci, indique un communiqué de la cellule de communication. Cette reprise sera marquée par la présence physique des étudiants, afin de faire des révisions et de passer les examens. Elle se fera par vagues, graduellement pour cause de la situation actuelle sanitaire exceptionnelle. Pour garantir le respect des mesures contre la Covid-19, propre à l'université et en respectant rigoureusement la feuille de route et le protocole sanitaire émis par la tutelle et validé par la cellule locale du suivi de la clôture de l'année universitaire en cours, l'université d'Oran 2 a entrepris une série de mesures pour l'accueil de ses étudiants, un seul mot d'ordre: le respect des mesures barrières: par groupe avec distanciation physique, prise de température frontale à l'entrée des salles, gel hydro-alcoolique à la disposition de tous et des centres, de lavages de mains à proximité des amphithéâtres. Selon le même communiqué, le nombre effectif des étudiants sur place, sera réduit de tiers du nombre global d'étudiants, ce qui permettra la maîtrise des flux étudiantins sur le campus et qui donnerait approximativement 10.000 étudiants au lieu des 25.000,

en temps normal. « Nous rappelons que depuis le 23 août 2020, l'Université d'Oran 2 avait commencé, d'ores et déjà, les cours à distance et avait permis l'accès aux étudiants de fin de cursus : doctorants, 2<sup>èmes</sup> années Master ainsi que les 3<sup>èmes</sup> années Licence : ces trois paliers sont en fin de graduation et d'obtention de leurs diplômes », lit-on dans le même communiqué. D'autre part et selon les responsables de l'Université, pour les soutenances de Master, les mesures exceptionnelles, fixées par l'arrêté 633 du 26 août 2020, a permis de les présenter à distance ou en présentiel, avec l'accord des Comités pédagogiques et scientifiques, l'Université d'Oran 2 a laissé le choix aux étudiants quant à la date et aux modalités de la soutenance. Pour les autres paliers, les cours à distance, via la plateforme « Moodle », ont été dispensés de façon régulière, ce qui donne une autre perspective d'enseignement à l'avenir, indiquant que le télétravail et télenseignement sont des moyens pédagogiques très concluants, reconnus par les formations supérieures, constituant, ainsi, pour l'Université d'Oran 2 un nouveau chantier à mettre à profit des enseignants et des étudiants. Enfin la cellule de communication signale que les calendriers de la reprise, pour les différentes filières, sont accessibles sur le site de l'Université d'Oran 2 : www.univ-oran2.dz ou sur les réseaux sociaux de l'Université d'Oran 2, Facebook et Twitter.

## Une stratégie de promotion du recyclage en cours de développement

### Près de 2 tonnes de déchets en plastique collectées par jour par les CET

J. Boukraâ

L'Algérie est classée cinquième «puissance» mondiale en matière de consommation de sacs et sachets en plastique, après les Etats-Unis d'Amérique, le Maroc, la France et l'Australie. La non-exploitation de ce déchet fait perdre à l'Algérie des milliards de DA.

En Afrique, l'Algérie est le plus grand importateur de plastique sous forme primaire. Cette matière représente 60 à 80% des déchets déversés dans la nature, notamment en milieu marin. A Oran, une stratégie de promotion du recyclage est en cours de développement pour encourager les jeunes à investir dans ce secteur. Selon les chiffres officiels communiqués par la directrice de l'Etablissement de gestion des centres d'enfouissement technique, près de 2 tonnes de déchets en plastique sont collectées, chaque jour, par les CET de la wilaya.

L'EPIC, qui gère les 3 CET de la wilaya, implantés à Hassi Bounif, El Ançor et Azrew, arrive à récupérer

2t de plastique par jour. Plus d'un million de bouteilles en PET (plastique transparent), sont jetées, chaque jour, dans les poubelles à Oran, ce qui correspond à une valeur d'un million de DA. L'EPIC, qui gère les 3 CET, arrive à récupérer 700.000 bouteilles par jour, qu'elle trie sur le brut des déchets ménagers acheminés vers ces centres, alors que le reste est enfoui avec les ordures. Même si ce PET récupéré sur le brut trouve des acheteurs, il perd jusqu'à 70% de sa valeur, à cause de la saleté. La valorisation de la récupération et du recyclage des déchets, dont le papier, le carton et le verre, permettra aux entreprises spécialisées d'engranger des revenus supplémentaires et contribuer à la propreté de l'environnement. Si l'Etat, à travers ses dispositifs d'appui, a encouragé l'investissement dans ce secteur, et permis l'émergence d'un tissu de TPE, actuant dans différents filières de la valorisation, force est de constater que ces TPE n'arrivent pas à croître pour plusieurs raisons dont la principale est l'indisponibilité de la matière à recycler. Notons d'autre part que le tri sélectif est d'un important apport économique vu la récupération de plusieurs matières à recycler. En plus de la préservation du cadre de vie, la récupération et le recyclage des déchets sont une activité importante de l'économie et une véritable source. Or, ce domaine reste très peu exploité. La collecte des déchets est le maillon faible, dans le processus de recyclage du plastique. La récupération et le tri des déchets ne dépassent pas les 7% dans les CET de tout le pays. Le défi à relever est le développement du tri à la source c'est-à-dire auprès des ménages. Le citoyen doit s'impliquer dans cette action. La réussite de cette action repose sur l'implication et l'engagement du comité de quartier, et sur leur capacité de mobilisation des résidents pour que le tri sélectif devienne une pratique citoyenne. Actuellement l'EPIC CET a opté pour la récupération dans les centres de tri comme celui de Mdina Jdida. Le centre est ouvert aux citoyens pour déposer leurs déchets recyclables.

### Partie-ouest d'Oran

### Début de l'alimentation en eau potable à partir d'Aïn Temouchent

L'alimentation de la partie-ouest d'Oran, en eau potable, à partir de la wilaya d'Aïn Temouchent, a débuté jeudi, permettant le retour de la distribution de ce produit vital dans ces zones qui connaissent des coupures et des perturbations ces derniers temps, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le responsable de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), a indiqué, lors d'une réunion mercredi soir, au siège de la wilaya, que cette mesure a eu l'accord du ministère de tutelle, selon un communiqué des services de la wilaya d'Oran. La même source a fait savoir que la situation de l'alimentation en eau potable dans la wilaya, a été présentée au wali, Messaoud Djéri, qui a présidé cette réunion et qui a donné des instructions aux services concernés pour prendre en charge toutes les lacunes et les perturbations observées dans l'alimentation en eau potable, notamment dans la partie-ouest de la wilaya. Le communiqué de la cellule de communication de la wilaya ajoute que le wali d'Oran a insisté sur le retour à une situation normale dans la distribution et sur l'élaboration d'un plan d'action par la SEOR, affirmant que les services concernés bénéficieront de l'aide nécessaire. Les responsables concernés ont été chargés, à l'occasion, de suivre quotidiennement la situation de distribution de l'eau, d'informer les citoyens en cas de panne ou de perturbation et de prendre en charge les réparations dans les meilleurs délais.



Ph.: Q.O

### Organisation nationale des Auto-écoles Un constat et des mesures pour lutter contre les accidents

K. Assia

Impliquer et adhérer tous les acteurs dans la prévention et la lutte contre les accidents de la route est le message fort que lance l'Organisation nationale des Auto-écoles ONAE. Un séminaire portant sur l'impact de la sensibilisation et les propositions pour lutter contre ce phénomène se tiendra aujourd'hui, dans la wilaya de Saïda, par les membres de l'ONAE, en collaboration avec le bureau de wilaya des Auto-écoles de Saïda, a-t-on appris, hier, auprès de M. Yagoubi président de l'organisation. Cette journée d'étude à laquelle prendront

part tous les services concernés, notamment les élus locaux, les services de Sécurité, la direction des Transports sera une occasion pour signaler ces hécatombes sur les routes. Les intervenants mettront en relief tous les efforts déployés pour minimiser les dégâts et l'impact de la sensibilisation et de la prévention routière. Il est question, selon le responsable, de se conformer et de respecter le Code de la route. Ainsi et pour garantir l'action menée, l'organisation propose le développement des infrastructures routières et l'élargissement des voies et des accès afin d'éviter les accidents de la route. Celles-ci doivent être dotées de radars fixes pour limiter la vitesse. Elle suggère également l'entretien, la diversification et la modernisation des signalisations routières qui, selon notre interlocuteur, est un paramètre important dans le dispositif de prévention et de la sécurité routière et ce, en plus du Code de la route. Tout en explicitant le rôle des Auto-écoles dans la promotion de la formation, dans le but d'infléchir une tendance à la baisse des accidents de la route, on apprend que l'insécurité routière est une question globale qui, désormais concerne tous les acteurs dont la famille, l'école, les élus, les services de sécurité ainsi que les auto-écoles.

### Rencontre wali-Associations

### La Société civile appelée à s'impliquer davantage dans le développement local

La Société civile est un «partenaire essentiel» dans la gestion des domaines inhérents au développement local, a indiqué mercredi, lors d'une rencontre, le wali d'Oran Djari Messaoud. «Nous considérons la Société civile comme partenaire essentiel dans la gestion des domaines, liés au travail des autorités locales, à commencer par le développement local», a déclaré le wali dans une allocution d'ouverture de la rencontre avec les représentants de la Société civile qui s'est déroulée à la Mosquée-pôle Abdelhamid Ibn Badis d'Oran, en présence de représentants d'associations, actuant dans les différentes communautés de la wilaya. Messaoud Djari a appelé les associations à adhérer totalement à la formulation des conceptions liées à la vie publique et à participer à leur exécution», ajoutant que «de grands défis attendent la wilaya d'Oran et des rendez-vous importants nécessitant la mobilisation et le travail de tous pour relever les défis, notamment ceux liés au développement local, afin de faire avancer le processus et améliorer les conditions de vie des citoyens.» Le wali a, en outre, indiqué que : «relever ces défis nécessite l'encadrement de la société, à travers la Société civile, les Associations actives et les personnalités qui ont une influence et une crédibilité au sein de la société.» S'adressant à l'assistance, Messaoud Djari a déclaré : «vous êtes les porteurs d'un grand et noble message, celui de la préservation de la Patrie et de ses acquis, et (vous avez) un rôle

### Association «Barberous»

### Un projet pour l'immersion de six récifs artificiels sur les côtes oranaises

L'Association écologique mariée 'Barberous' de la wilaya d'Oran prépare, en partenariat, avec la direction locale de la Pêche et l'Université un projet pour l'immersion de six récifs artificiels sur les côtes oranaises, a-t-on appris auprès du secrétaire général de cette association, Amine Chakouri. L'Association 'Barberous' qui a déjà réalisé un projet pilote, celui d'un récif artificiel en béton dans la baie de Bousfer, se chargera de la réalisation du récif, de son immersion en eau et du suivi, alors que l'Université d'Oran prendra en charge tout ce qui est étude, a expliqué M. Chakouri. L'entreprise Sonatrach participe, également, à ce projet, a indiqué le SG de l'association, ajoutant que ce groupe fournira les matériaux nécessaires, du béton dépollué issu d'un ancien réseau de lutte contre les incendies. Les six récifs seront réalisés dans les

baies de Bousfer, d'Aïn El-Turck et de Cap Blanc, a-t-on précisé de même source. Le premier récif, réalisé en 2017 sur une superficie de 30 m<sup>2</sup> «a donné des résultats probants», a souligné M. Chakouri, indiquant qu'il regroupe, actuellement, une cinquante d'espèces de poissons et de crustacés qui semblent y avoir trouvé un lieu de vie et de reproduction. Ce récif-pilote, réalisé en partenariat avec l'Université d'Oran, l'Association écologique 'Barberous' et de la direction de la Pêche, avait déclenché, en 2018, le prix de la meilleure réalisation en matière de recherche et de collecte de données sur la pêche artisanale, décerné par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). A noter qu'un récif artificiel est constitué d'une structure immergée volontairement pour y créer ou restaurer un écosystème marin.

### 555 comprimés psychotropes saisis Un dealer arrêté à Saint Eugène

Un dealer, âgé de 41 ans, recherché par un mandat d'arrêt pour coups et blessures volontaires, suivis de vol a été arrêté par les éléments de la Brigade de la répression de la criminalité relevant de la Police judiciaire de la Sûreté d'Oran. Des informations parvenues aux policiers ont révélé que le mis en cause utilisait son domicile comme lieu de vente de produits stupéfiants. Sur ce, les recherches menées ont permis aux membres de la brigade d'ouvrir

une enquête et une perquisition est effectuée, dans son domicile, dans le quartier de St-Eugène où ont été découverts 555 comprimés psychotropes, 2 morceaux de kif et un couteau de boucher. Il sera présenté au tribunal, à l'issue de l'enquête. Par ailleurs, un individu faisant l'objet de 2 mandats d'arrêt pour vols sous la menace d'arme blanche et CBV a été aussi arrêté par les services de la 21<sup>e</sup> Sûreté urbaine.

K. Assia

## TLEMCEN

**L'APW au cœur d'une polémique**

Khaled Boumediene

**U**n véritable tollé ! La multiplication de réunions de responsables de mouhafadha du Front de libération nationale (FLN) et de certaines associations de la wilaya, ces derniers jours, au siège de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), a suscité l'ire de certains partis politiques de Tlemcen. Et pas uniquement des associations actives sur le terrain au sein de la société civile et du mouvement associatif. Au front du changement, Mouvement national d'espérance, Front el mousaqbal, Rassemblement patriotique républicain, Front national algérien, Mouvement pour la réforme nationale, Tadjamou amel al djazaïr, Jil jadid et au Front pour la justice et le développement, des voix se font entendre pour regretter cette démarche de l'implication d'une institution relevant de l'Etat. « Nous sommes écoeurés de voir certains élus du parti FLN inviter au siège de l'APW des responsables de mouhafadha et de kasmas ainsi que des responsables d'associations de différentes communes de la wilaya, pour tenir des réunions avec eux en présence d'un député de ce même parti. C'est très grave ! De telles activités partisanes ne doivent pas se dérouler dans une institution élue de l'Etat. Ces pratiques jettent le doute

sur les vraies intentions de certains élus qui veulent profiter de la situation et de leurs responsabilités au niveau de l'APW pour inciter des jeunes à se rallier à leur parti en contrepartie de leur candidature sur les listes électorales lors des prochaines élections et aussi pour préparer la rencontre qui se tient aujourd'hui au niveau du parc national de Lalla Setti avec des responsables de mouhafadha et kasmas et un responsable du bureau politique de ce parti », ont déclaré à notre journal des responsables et militants de partis politiques. Et d'ajouter : « Un député de ce parti passe tout son temps à l'APW pour appeler les jeunes et pour les inciter à adhérer au FLN avec à la clé des promesses d'un règlement avec les responsables de tous leurs problèmes socioprofessionnels. Au lieu de se consacrer à ses tâches parlementaires et à ses vraies missions de représenter le peuple à l'APN, il fait de la politique sur le dos de pauvres citoyens qui viennent exposer leurs problèmes à l'APW. Est-ce avec de tels comportements qu'on va bâtir une Algérie nouvelle comme souhaité par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui déploie de grands efforts pour moraliser la vie politique à travers le rétablissement de l'autorité de l'Etat et le recouvrement de la confiance des citoyens ». Cer-

tains présidents d'associations de Tlemcen, Maghnia et Hennaya ont fait part de leur profond regret : « C'est regrettable que certains élus persistent dans leurs réflexes et leurs agissements qui nuisent grandement à l'image des institutions de l'Etat et qui attisent la colère des citoyens. Aujourd'hui, nous sommes à la veille d'un grand rendez-vous politique, à savoir le référendum sur la révision de la Constitution pour jeter les bases d'un Etat moderne au service du citoyen et rétablir la confiance entre le peuple et ses institutions. Nous regrettons que certains présidents d'APC fassent croire à la population que c'est grâce à eux que des projets sont concrétisés dans les zones d'ombre de leurs localités alors que c'est tout un programme qui a été initié par le président de la République Abdelmadjid Tebboune qui a, dès son investiture, mis l'accent sur la nécessité de trouver une solution aux zones d'ombre enclavées pour leur assurer les services nécessaires en termes d'assainissement, d'eau, d'électricité et de voiries. L'Algérie nouvelle, telle que prônée par le président de la République, n'a pas besoin de ces comportements inacceptables et regrettables où les actes et les paroles ne se correspondent pas et où le responsable court beaucoup plus derrière son intérêt personnel que celui de l'intérêt collectif ».

## CHLEF

**Six quintaux de viandes rouges avariées saisis**

**L**es éléments de la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Chlef ont effectué une saisie de près de six quintaux de viandes rouges avariées, en plus d'une quantité considérable de produits alimentaires congelés périmés, a-t-on appris, jeudi, auprès du service de communication près ce corps constitué. L'opération, inscrite au titre des efforts de lutte contre la fraude commerciale, a été réalisée, selon le chargé de ce service, le commissaire de police, Cherif Ankoud, sur la base d'informations signalant un «boucher du centre ville, dont les viandes et les poissons congelés étaient conservés dans des conditions non conformes aux normes en vigueur».

Suite à quoi, une perquisition du local du boucher concerné, et de son domicile, utilisé comme dépôt, a permis, selon la même source, la découverte de «six qx de viandes rouges entreposées dans des conditions non conformes aux règles d'hygiène en vigueur, et utilisées dans la fabrication de saucisse», a-t-il précisé. La même brigade économique et financière a, également, saisi au niveau du même domicile, cinq qx de petits pois congelés, 30 qx de poisson congelé et plus de 20 bidons d'olives. Le contrôle de ces produits, par les services compétents, a démontré qu'ils étaient tous périmés, et impropre à la consommation, a souligné le même responsable. Une enquête est en cours en vue de déterminer les responsabilités dans cette affaire, et sanctionner les coupables, est-il ajouté de même source.



## SAÏDA

**Une clinique mobile pour les populations des zones d'ombre**

**L**a direction de la santé et de la population de la wilaya de Saïda a procédé, en début de semaine en cours, au lancement d'une «clinique mobile» pour rapprocher les services de santé des populations des zones d'ombre, a-t-on appris jeudi du directeur de cette instance Benamara Mohamed. Cette unité de san-

té itinérante, a indiqué à l'APS M. Benamara, sera opérationnelle à partir de la semaine prochaine dans la commune de Hassasna, et sillonnera «prochainement» l'ensemble des zones d'ombre des régions isolées et enclavées pour effectuer des consultations aux populations éloignées réparties à travers les commu-

nes de la wilaya. La direction de la santé et de la population a consacré pour cette opération les moyens matériels nécessaires, dont des ambulances médicalisées, et mobilisé une équipe médicale et paramédicale, a-t-on indiqué, précisant que le secteur de la santé s'est doté, la semaine dernière, de trois médicalisées.

## NÂAMA

**Deux individus arrêtés pour l'organisation d'emigration clandestine**

**L**a brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la Police judiciaire de Nâama a arrêté dernièrement deux individus accusés d'organisation d'emigration clandestine moyennant des sommes d'argent, a-t-on appris jeudi auprès de la sûreté de wilaya.

Les enquêtes, menées par la brigade de recherche et d'intervention suite à l'arrestation de trois migrants clandestins de nationalité étrangère dans la daïra d'Aïn Sefra, ont permis, courant de cette semaine, d'identifier deux individus soupçonnés d'organisation d'emigration clandestine, a indiqué la même source.

Dans la même affaire, un véhicule utilitaire utilisé comme moyen de transport pour faire

passer des migrants clandestins a été saisi par les services de police, ainsi que des téléphones portables et autres moyens utilisés pour communiquer entre les «passeurs» et les migrants clandestins, en plus d'une somme d'argent en devises, a-t-on fait savoir. Après l'engagement d'une procédure judiciaire, les deux individus arrêtés ont été présentés devant les services concernés pour avoir «contribué au trafic de migrants en facilitant leur entrée et sortie du territoire national de manière illégale, en utilisant un moyen de transport et des moyens de communication dans le but d'obtenir un avantage financier, tout en mettant en danger la vie de ces migrants», a-t-on souligné de même source.

**Des travaux pour protéger l'Oasis Founassa contre les inondations**

**U**ne opération de correction torrentielle est en cours en vue de protéger l'Oasis Founassa, dans la commune de Djenine Bourzeg (Nâama), contre les inondations, a-t-on appris auprès de la conservation des forêts de la wilaya, maître de l'ouvrage.

Ce projet, pour lequel une enveloppe budgétaire de 12 millions de dinars a été dégagée, comporte la correction d'un volume de 15.000 mètres cubes par la pose de barrages et de digues, afin de réduire les risques des eaux au niveau des terres steppiques et agricoles et les versants à proximité de cette oasis, classée zone d'extension touristique, selon la même source.

La même commune verra, dans les prochains jours, le lancement d'un projet d'éradication de points de stagnation des eaux de l'oued «Rakna» qui traverse la zone urbaine de la vil-

le, a indiqué le P/APC Bentaleb Bousmaha.

Les travaux qui nécessitent un budget de 7 millions DA dans le cadre du programme de développement communal, comprennent la réalisation de canaux d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que des avaloirs à travers les quartiers de la ville, ainsi qu'au niveau de l'agglomération «Haderat El Makil» relevant de cette collectivité locale, a fait savoir le même responsable.

A noter que les services de la même commune ont entrepris, dernièrement, le nettoyage et l'enlèvement des détritus et des amas de terres du lit de l'oued, pour éviter son inondation durant la saison des pluies et ce, dans le cadre d'une large campagne de nettoiement de l'environnement et d'éradication des décharges sauvages à travers cette commune, a indiqué Bentaleb Bousmaha.

## TISSEMSILT

**La Maison de l'accompagnement et de l'insertion entre en service**

**L**a Maison de l'accompagnement et de l'insertion de la wilaya de Tissemsilt est entrée en service jeudi, a-t-on appris auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

Ainsi, il a été procédé jeudi à l'installation officielle de l'instance de gestion de ce nouveau mécanisme doté de deux représentants de différents dispositifs de l'emploi de la wilaya, a indiqué la même source, faisant savoir que le siège de cette nouvelle instance décidée sur la base d'une décision du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels se trouve au niveau de l'institut national spécialisé de formation professionnelle Tedjeddi Hamed Abdelwahab, au chef-lieu de wilaya.

Selon la même direction, cette instance, désormais opérationnelle, a pour mission d'orienter les diplômés des établissements

de formation, de les aider dans la création de petites entreprises (start up) et de les intégrer dans le marché du travail.

La Maison de l'accompagnement et de l'insertion se veut un espace pour les stagiaires et les diplômés des centres de formation professionnelle, ainsi que les représentants des dispositifs de l'emploi pour échanger les avis sur la manière de créer les start up.

C'est aussi un cadre idéal pour la collecte des informations utiles permettant de faire connaître les opportunités d'emploi et les formations de qualification, a-t-on souligné.

Elle veille également au travail de sensibilisation et à activer pour inculquer la culture entrepreneuriale aux jeunes formés et diplômés des établissements de formation, porteurs de projets, en plus de servir de bureau d'accueil et de collecte de données pour le marché de l'emploi.

## Tunisie Des familles entières prennent la mer pour l'Europe



**S**oit nous mourrons ensemble soit nous réussirons à rallier l'Europe: la famille Houje a vu des proches se noyer dans la périlleuse traversée de la Méditerranée et échoué deux fois à quitter la Tunisie, mais elle reste déterminée à partir clandestinement. Un nombre croissant de familles prennent la mer en espérant trouver ailleurs des perspectives qui leur semblent impossibles en Tunisie, où le chômage dépasse les 30% dans certaines régions. «Si j'avais une embarcation, je tenterais à nouveau ma chance avec ma famille!», lance Mabrouka, la mère, qui ne voit «pas d'autre solution» pour survivre et donner une chance à son fils Ahmed, 22 ans, tétraplégique.

Dans un quartier populaire de Sfax, ville portuaire du centre de la Tunisie, Mabrouka occupe avec ses enfants, sa sœur et ses neveux une maison rudimentaire au bout d'un chemin défoncé. Pas d'eau courante, un branchemenclandestin à l'électricité, quelques tomates, poivrons et trois œufs pour nourrir les neuf bouches de la maisonnée. Certains jours, ils en sont réduits à manger des escargots.

Le père de famille, Raouf, chifonnier, gagnait à peine de quoi vivre, 20 dinars (7 euros) par jour en ramassant des bouteilles en plastiques dans la rue, lorsque le confinement l'a empêché de travailler quatre mois durant. Mabrouka a reçu des autorités régionales une aide 180 dinars (environ 58 euros), versée une seule fois. Après avoir économisé les menus prêts et aides reçus depuis des années, la famille a tenté de traverser illégalement la Méditerranée en juillet, puis en août, pour rejoindre l'Italie où des connaissances leur ont promis de l'aide. En vain: ils ont été interceptés deux fois par les garde-côtes tunisiens, et Raouf est actuellement en prison pour émigration illégale mettant en danger un mineur. Leur fille de 12 ans, Eya, qui n'avait jamais vu la mer à 10 km de chez eux, avoue avoir eu «peur». Mais ils ne voient pas d'autre issue pour faire soigner leur aîné, alité chez eux après un accident il y a cinq ans. Ils ont un carnet de santé permettant une prise en charge dans des hôpitaux publics, mais nombre des soins nécessaires ne sont accessibles que dans le privé.

### 8.000 EN HUIT MOIS

Lors de leur première tentative, une vidéo de cette famille en mer avec leur fils et son respirateur au fond de la barque a beaucoup circulé sur les réseaux sociaux. «Ne me blâmez pas parce que j'ai emmené mes enfants avec moi! Personne ne s'est adressé à nous pour nous aider!», criait Raouf aux garde-côtes. Le nombre de Tunisiens émigrant clandestinement en Italie, qui avait atteint un record après la révolution de 2011, avec plus de 20.000 arrivées, a ensuite fortement baissé. Mais il est reparti à la hausse depuis 2017. Sur les huit premiers mois de 2020, plus de 8.000 Tunisiens ont atteint l'Italie, selon l'ONU. Si les parents tentaient naguère de dissuader les jeunes de partir, la famille entraîne de moins en moins les départs, selon le Forum tunisien pour la défense des droits économiques et sociaux (FTDES). «Petit à petit, encombrée par les difficultés socio-économiques, la famille ne voit plus d'inconvénient à financer la migration illégale de ses enfants», souligne Romdhane Ben Amor, membre de cette ONG. Un nombre grandissant d'enfants prennent la mer. Cette année, les gardes-côtes ont intercepté 250 mineurs, pour la plupart accompagnés d'au moins un adulte, a indiqué à l'AFP la Garde nationale. Pour le sociologue Foued Ghorbali, il y a «un fait nouveau et remarquable dans l'immigration illégale: elle est devenue un choix familial». Selon lui, cela s'explique en partie par une tentative de limiter les risques d'expulsion: les familles avec enfants ont moins de chances d'être renvoyées en Tunisie. Mais on voit aussi partir des jeunes tout justes mariés. Avec le durcissement des politiques européennes de visas, et la persistance des profonds problèmes économiques et sociaux en Tunisie dix ans après la révolution, l'émigration clandestine vers une Europe vue comme un eldorado est un rêve qui se propage. «Si j'étais à leur place, je ferais la même chose!», martèle Maryam, la sœur de Mabrouka, qui a pourtant perdu son mari et son fils en mer lors d'une traversée clandestine en 2018. «Quelles que soient les conditions, la vie en Italie ne peut être que meilleure qu'en Tunisie!», assure-t-elle.

## Ouganda : vaste chasse à l'homme pour retrouver 200 prisonniers échappés



Une vaste chasse à l'homme était en cours jeudi en Ouganda pour tenter d'appréhender quelque 200 prisonniers qui se sont fait la belle mercredi, une évasion pendant laquelle quatre personnes ont été tuées, a-t-on appris auprès des services pénitentiaires ougandais. Les prisonniers sont parvenus mercredi après-midi à prendre le dessus sur leurs gardiens dans la prison de Moroto, à environ 460 km au nord-est de Kampala près de la frontière kényane, et se sont enfuis dans les montagnes alentours, a expliqué le directeur des services pénitentiaires Johnson Byabashai-

ja. Trois prisonniers et un soldat ont trouvé la mort dans une fusillade entre prisonniers armés et gardes de sécurité, a précisé le porte-parole de l'administration pénitentiaire Frank Baine. «Au total, trois prisonniers sont morts et un soldat a succombé à ses blessures par balle», a-t-il dit. Mercredi, un premier prisonnier avait été tué pendant l'évasion et un soldat tué dans l'opération de poursuite. Jeudi, deux autres prisonniers ont été tués.

Au total, plus de 200 prisonniers étaient toujours en cavale jeudi après-midi dans les contreforts du Mont Moroto. Les forces de sécurité

y menaient des recherches, appuyées par des hélicoptères, selon M. Byabashaija. Abandonnant leur tenue jaune criarde de prisonnier pour éviter d'être repérés, certains évadés se déplacent à moitié nus dans la montagne, a précisé M. Baine, soulignant le caractère rarissime de cette évasion de masse dans les annales ougandaises. Parmi les fugitifs figurent des prisonniers considérés comme dangereux, purgeant des peines pour leur implication dans des raids meurtriers de vol de bétail dans cette région troublée du Karamoja, frontalière du Kenya et du Soudan du Sud.

## Tchad : un colonel exfiltré par sa famille d'un tribunal qui vient de le condamner



Un colonel de l'armée tchadienne a été extirpé jeudi par des membres de sa famille d'un tribunal de N'Djamena à l'énoncé du verdict le condamnant à 5 ans de prison ferme, selon la Ligue des droits de l'Homme et le ministre de la Justice. L'officier supérieur, Abdoulaye Ahmat Haroun, avait tiré à bout portant sur deux jeunes mécaniciens le 14 juillet et tué l'un d'entre eux avant d'être violemment passé à tabac par une foule en colère. La diffusion de la vidéo de la scène et de vifs débats sur les réseaux sociaux avaient amené début août le gouvernement à faire réduire considérablement le débit de l'internet dans le pays, une mesure dénoncée comme une censure par les défenseurs des droits humains.

Lorsque le président du tribunal a énoncé le verdict condamnant le colonel pour meurtre, «des hommes et des femmes de sa fa-

mille arrivés en masse l'ont extirpé du box des accusés pour l'emmener vers une destination inconnue et ont traité le juge d'esclave», a assuré devant la presse le président de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH), Maxvelt Loalngar. «Des jeunes et des femmes ont simulé une rixe pour s'enfuir» avec le colonel, a confirmé à l'AFP le ministre de la Justice Djimet Arabi, assurant que «des instructions ont été données pour chercher le fugitif et le ramener à la maison d'arrêt». «Des femmes et des hommes (...) se sont incrustés avec des armes de guerre dans le palais de justice, c'est inadmissible», a dénoncé M. Loalngar. La vidéo du début de lynchage du colonel était devenue virale sur les réseaux sociaux et avait déclenché un vif débat, nombre d'internautes affirmant que le militaire, de la même ethnie que le président Idriss Déby Itno qui dirige le pays d'une

## Espagne

### Débordée par le coronavirus, Madrid prépare de nouvelles restrictions

**Epicentre de l'épidémie de Covid-19 en Espagne, la région de Madrid a reconnu jeudi être dépassée par l'explosion du nombre de cas et appelé le gouvernement central à l'aide, à la veille de l'annonce de nouvelles restrictions. «L'épidémie dans la région de Madrid empire, et nous allons devoir faire plus d'efforts», a admis Ignacio Aguado, vice-président de cette région de 6,6 millions d'habitants.**

**A**vant de demander à l'Etat d'aider la région à faire face au rebond de l'épidémie, dans un pays très décentralisé où les autorités régionales sont compétentes en matière de santé. «Il est nécessaire et urgent que le gouvernement central s'implique, et s'implique fermement dans le contrôle de la pandémie à Madrid», a-t-il ajouté. Madrid est la région dont la situation inquiète le plus en Espagne alors qu'elle concentre un tiers des nouveaux cas et morts du pays et illustre les propos tenus jeudi par le directeur Europe de l'OMS sur le niveau de transmission «alarmant» en Europe.

Selon le dernier bilan des autorités régionales, la pression sur le système de santé s'y accroît avec 2.850 personnes hospitalisées dont 392 en soins intensifs. Plus de 20% des lits des hôpitaux sont occupés par des patients Covid. Le nombre de cas a explosé dans certains quartiers ou communes modestes du sud de la capitale où l'on compte plus de 1.000 cas nouveaux pour 100.000 habitants ces deux dernières semaines. Une incidence bien supérieure à la moyenne nationale (285), qui est déjà l'une des plus élevées

d'Europe. Face à cette aggravation de la situation, les autorités régionales doivent annoncer vendredi de nouvelles restrictions qui devraient entrer en vigueur à partir de samedi ou lundi.

Le but de ces nouvelles mesures sera «de restreindre la mobilité et de réduire l'activité dans les zones (...) où l'on observe la plus forte transmission du virus», car «nous sommes dans une situation de croissance soutenue», a expliqué le responsable régional de la Santé publique Antonio Ruiz Escudero. «Il faut faire tout ce que l'on peut pour contrôler la situation à Madrid», où «nous avons peut-être le problème le plus important» du pays, a déclaré pour sa part le ministre espagnol de la Santé, Salvador Illa, à la radio publique.

#### NOUVEAU CONFINEMENT ?

Le tour de vis à venir a suscité la confusion alors que le numéro deux des autorités sanitaires madrilènes a expliqué mercredi envisager sérieusement des confinements ciblés dans les quartiers les plus touchés. Une annonce qui a immédiatement suscité

angoisse et interrogations dans les zones concernées qui sont parmi les plus pauvres de la région. Un nouveau confinement «ne me semble pas être une bonne idée, pour les boutiques, le petit commerce, les petits bars, les écoles... Les gens sont déjà très stressés d'être à la maison, le confinement a été très dur» au printemps, a confié à l'AFP Maribel Quesada, une retraitée de 55 ans habitant dans le quartier de Puente de Vallecas, l'un des quartiers les plus touchés de Madrid. Jeudi, les autorités ont évité de prononcer le mot confinement afin de calmer les inquiétudes d'une population déjà soumise au printemps à l'un des confinements les plus stricts au monde, durant lequel les Espagnols n'ont eu le droit de sortir de chez eux que pour acheter nourriture et médicaments, tandis que les enfants ont été totalement cloîtrés pendant des semaines. L'Espagne, l'un des pays européens les plus durablement frappés par la pandémie de Covid-19, a dépassé cette semaine les 30.000 décès et 600.000 cas confirmés, selon le gouvernement. Le rythme des contagions a accéléré récemment au point d'atteindre 100.000 nouveaux cas depuis une semaine.



## Allemagne

### Les consommateurs se détachent du cash avec la pandémie



**L**a pandémie de coronavirus a accéléré la conversion des consommateurs allemands à la carte bancaire, dans un pays historiquement attaché à l'argent liquide, a mis en lumière une étude parue jeudi. «Davantage de paiements vont être réalisés par carte qu'en liquide en Allemagne en 2020», une

«première dans l'histoire» de ce pays, selon ces travaux du cabinet britannique Euromonitor International.

Sur l'ensemble de l'année 2020, 55,1% du volume des transactions devrait se faire par carte bancaire, contre 44,7% en 2019, selon l'étude. Le Covid-19 a entraîné un «change-

ment brutal du comportement» des Allemands, «pour des raisons d'hygiène», notent les auteurs pour expliquer cette tendance. Par souci de protéger leurs données privées, autant que par habitude culturelle, les Allemands sont historiquement attachés au paiement en liquide, et il n'est pas rare de voir commerces et

restaurants refuser les cartes bancaires dans le pays. Selon un rapport de 2017 de la Bundesbank, la Banque centrale allemande de 2017, 74% des transactions en Allemagne s'effectuaient en cash, contre 68% en France.

Mais la pandémie a bouleversé les usages, commerçants et autorités demandant aux consommateurs de privilégier les cartes de paiement, pour éviter les risques de contamination. «Environ 25% des paiements se font par carte maintenant. Avant la pandémie, c'était 10%», a déclaré à l'AFP Johannes, serveur au café Brühmarkt à Francfort.

Selon Maxime Hofer, l'un des auteurs de l'étude interrogé par l'AFP, l'évolution qui aurait dû prendre plusieurs années «a été condensée sur quelques mois». La pandémie a «accéléré une tendance déjà en cours» en Allemagne, a-t-il ajouté. Selon des données de l'association nationale des banques allemandes, les transactions en cash ont enregistré une hausse de 48% entre mai 2019 et mai 2020. En 2019, le nombre de paiements par carte bancaire avait déjà augmenté de 20% par rapport à 2018, selon un autre rapport de la Bundesbank. Les Allemands ont longtemps été réticents vis-à-vis des cartes bancaires, craignant la surveillance et le traçage lié à ces moyens de paiements. Jusqu'en 2015, les grandes chaînes de supermarchés Lidl et Aldi n'autorisaient pas leurs clients à régler leurs achats par carte de crédit. En 2019, la suppression du billet de 500 euros par la BCE avait provoqué l'émoi dans le pays. Mais ces inquiétudes se dissipent, notamment chez la nouvelle génération, plus encline à utiliser les nouvelles technologies, comme le sans contact. L'ensemble de la population a par ailleurs acquis une «confiance grandissante dans la protection de leur vie privée dans leur usage des cartes bancaires», selon Euromonitor International. La tendance devrait se poursuivre : le cabinet d'étude s'attend à ce que les paiements par carte progressent de 28% et que les transactions en liquide reculent de 34% sur la période 2019-2025.

## NA Husseïn Dey Chaâbane Merzkane, le «messie» du Nasria

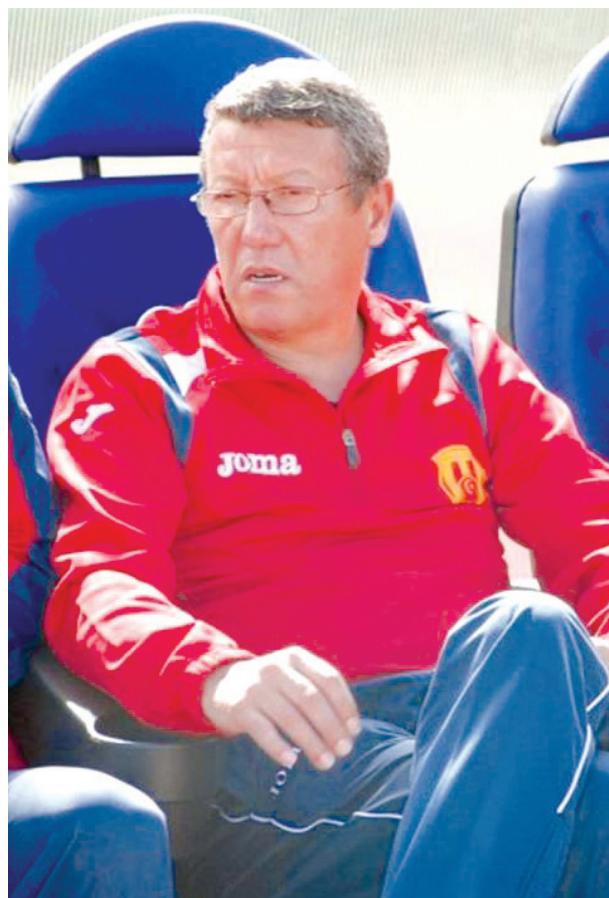
Adjal L.

**N**ous sommes de ceux qui ont toujours admiré l'absence de complexes de Merzkane.

Cette admiration date des années 70/80 lorsque le jeune Chaâbane a commencé à se distinguer. On citera les JM de Split en 1979 et, surtout, le Mondial 82 en Espagne où, avec ses coéquipiers bien évidemment, il a conquis tous les observateurs au terme de l'historique victoire de l'Algérie face aux orgueilleux Allemands. Devenu entraîneur, Merzkane a affiché la même attitude, et on aurait aimé qu'il poursuive sa carrière. Le destin et l'impatience des dirigeants en ont décidé autrement. Recruté comme consultant à la Chaîne 3, Chaâbane a affiné son sens de l'analyse, le tout à chaud et en direct.

Son aura auprès du public est restée intacte surtout à Husseïn Dey. Or, la saison écoulée, le Nasria était vraiment en perdition, ce qui a poussé les dirigeants dépassés par les événements à l'appeler à la rescoussse. Ils ont estimé, à juste titre, qu'il est l'homme de la situation. Ils lui ont donc donné carte blanche pour redorer le blason de ce club qui a donné tant de grands joueurs à l'équipe nationale. Dès le mois de juillet, installé comme directeur sportif, Merzkane s'est attelé à la tâche. Un grand chantier l'attendait dans un club qui aurait rétrogradé en Ligue 2 sans le remaniement décidé par la FAF et accepté par la majorité des clubs. Avec la détermination qui le caractérise, Merzkane a d'abord engagé un entraîneur Leknaoui, qui croit au projet présenté.

Ensuite, il s'est penché sur les cas d'un effectif à remanier. En même temps, il a noué des contacts avec des ciblés en fonction de l'objectif, qui n'est autre que de remettre sur les bons rails un club en perdition. D'aucuns ont reproché à la cellule de recrutement d'avoir opté pour des joueurs d'expérience, qui sont appelés à encadrer leurs jeunes coéquipiers. Le NAHD a toujours été un



club formateur et possède donc un vivier qui sera exploité d'une manière ou d'une autre.

En termes plus clairs, les meilleurs jeunes seront conservés alors que d'autres seront prêtés à des clubs de Ligue 2 pour s'aguerrir et revenir ensuite au bercail. Avec le président Ould Zmirli, qui assure le financement et l'équipe de collaborateurs mise sur pied par Merzkane, le recrutement est à présent très bien avancé.

A ce jour, 14 joueurs ont paraphé leurs contrats avec l'implication du coach Nadir Leknaoui. Avec trois gardiens de but de bonne valeur, l'effectif nahdiste a plutôt fière allure. D'ailleurs, et en parfait accord avec son entraîneur, Merzkane a déclaré que « Leknaoui va jouer les premiers rôles ». Les autres pensionnaires de la Ligue 1 ne pourront dire qu'ils n'ont pas été avertis. L'entraîneur nahdiste a récemment annoncé la couleur : « Nous voulons mettre en place une colonne vertébrale d'expérience, de la défense jusqu'à l'attaque. Nous avons réussi à composer une bonne ossatu-

re que nous allons encore renforcer avec d'autres joueurs. Le but est d'avoir un groupe avec des doublures à chaque poste. Ce que je peux dire, c'est qu'avec cet effectif et d'autres renforts à venir, il n'y aura pas de titulaires au NAHD cette saison. Ce sera un groupe qui défendra corps et âme les couleurs du Nasria ». En attendant la reprise officielle des entraînements, le coach nahdiste a pris une bonne initiative. En effet, et en parfait accord avec le directeur sportif Chaâbane Merzkane, Leknaoui a créé un groupe de discussion sur WhatsApp, qui réunit l'ensemble de l'effectif, ainsi que les membres du staff technique. Il leur a concocté un programme de préparation individuel en attendant la reprise des entraînements collectifs, prévue dimanche. Voilà où en est la situation du NAHD qui, assurément, ne méritait pas un tel sort à cause des conflits internes. Par expérience, nous sommes convaincus que le football algérien a besoin d'un club comme le NAHD en raison de ses solides traditions de formation.

### NC Magra

#### Un recrutement tous azimuts

maillot de l'AS Khroub.

En revanche, dans le but de préserver l'ossature, la direction de Magra a décidé de garder notamment trois éléments cadres : les défenseurs Yaâkoub Anani et Mohamed Achref Aib, et l'attaquant Akram Demane. En compagnie du NA Husseïn-Dey, qui a engagé jusque-là 14 éléments, le NCM est le deuxième club le plus actif sur le marché des transferts d'été, ouvert le 5 août dernier et qui s'étalerai jusqu'au 27 octobre prochain. Les rènes techniques de l'équipe ont été confiées à l'entraîneur Mohamed Bacha, assisté de Madjid Bougerab. La direction a renouvelé sa confiance à l'entraîneur des gardiens Yacine Merouani et au préparateur physique Malik Chérard. Lanterne rouge et relégable avant la suspension de la compétition, le NC Magra a été finalement maintenu parmi l'élite, après l'adoption par les membres de l'assemblée générale de la FAF du choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation.

## Egypte Belaili en route vers Al-Ahly du Caire

L'ailier international algérien Youcef Belaili, en rupture de ban avec Al-Ahly Djeddah (Div.1 saoudienne de football), devrait s'engager prochainement avec le club égyptien d'Al-Ahly du Caire, a rapporté le site spécialisé Goal. Convoité par les deux autres formations égyptiennes, le Zamalek et Pyramids, Belaili se rapproche de plus en plus d'Al-Ahly, après l'accord conclu entre le président du Conseil d'administration Mahmoud Al-Khatib et la direction saoudienne.

Le club égyptien voulait dans un premier temps engager Belaili (28 ans) à

titre de prêt, avant d'espérer un refus des Saoudiens qui veulent le céder définitivement, sur demande de l'entraîneur croate Vladan Milojevic, contre un chèque de 4 millions de dollars, précise la même source. Pour rappel, l'ancien joueur de l'ES Tunis est entré en conflit avec sa direction suite à son refus de rallier l'Arabie saoudite pour reprendre les entraînements.

En compagnie de son coéquipier en équipe nationale, Djamel-Eddine Benlameri, qui a résilié son contrat avec Al-Shabab (Div.1 saoudienne), Belaili n'était pas au rendez-vous

le 19 août à l'aéroport international d'Alger, pour son vol spécial de rapatriement. Une attitude qui a irrité les dirigeants des deux clubs saoudiens.

Le manager général du club saoudien Tarek Kial

a récemment critiqué Belaili, soulignant qu'il n'était «pas sérieux» dans son comportement : «Le dossier de Belaili est assez compliqué, le joueur n'est pas sérieux, même l'entraîneur m'a dit la même chose.

Nous ne voulons pas d'un joueur qui joue avec son nom seulement, nous voulons un élément combatif sur le terrain».

## USM Alger L'entraîneur Ciccolini attendu dimanche



Le nouvel entraîneur français de l'USM Alger, François Ciccolini, ralliera dimanche Alger en compagnie des nouvelles recrues et des membres du staff technique, à bord d'un avion spécial affrété par le club, a annoncé vendredi le pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. «L'arrivée des joueurs et du staff technique est prévue le dimanche 20 septembre et coïncidera avec la date de la reprise des entraînements dès 8h30 du matin. Ils seront confinés à l'hôtel «Mazafra» selon le protocole sanitaire en vigueur.

Pour le reste de l'équipe, la première semaine sera consacrée aux tests médicaux», a indiqué l'USMA sur sa page officielle Facebook. Ciccolini (58 ans) a été désigné nouvel entraîneur de l'USMA le 5 août dernier, en remplacement de Mounir Zeghdoud, dont le contrat n'a pas été prolongé.

Le technicien corse sera secondé dans sa mission par Benaraïbi Bouziane

(entraîneur-adjoint), alors que le poste d'entraîneur des gardiens a été confié à l'ancien portier international Mohamed Benhamou. Le préparateur physique étant le Français Nicolas Baup. «L'avion affrété sera à la charge du club, avec l'accord bien évidemment des autorités. Dans le cadre de la solidarité entre clubs, nous avons accepté, après accord d'Achour Djelloul (président du conseil d'administration, ndlr) de transporter des membres appartenant aux CR Belouizdad, MC Oran et MC Alger», a indiqué le direc-

teur sportif de l'USMA, Antar Yahia, sur les ondes de la radio nationale. Dans son communiqué, le club algérois précise que «Ciccolini prendra en charge et à distance, le planning des tests, la programmation de la préparation et sera en contact permanent avec le staff médical». Après leur sortie de quarantaine, les confinés rejoindront le reste de l'effectif pour un stage prévu du 11 au 25 octobre à Mostaganem, avec au menu des matchs amicaux contre des adversaires dont l'identité sera dévoilée «dès que possible».

## Crystal Palace Le transfert de Benrahma a échoué !

L'entraîneur de Crystal Palace, Roy Hodgson a indiqué que le recrutement de l'attaquant international algérien de Brentford (Div.2 anglaise) Saïd Benrahma, n'était pas une priorité pour le club, soulignant que son éventuelle arrivée dépendrait «totalement» du prix de cession. «Pour le moment, le recrutement de Benrahma n'est pas quelque chose dont nous avons longuement discuté. L'intérêt que nous aurions pour lui dépendrait totalement du prix, il n'est pas notre priorité.

Notre priorité est que nous cherchons toujours un attaquant, mais je ne pourrais pas vous dire combien d'argent nous mettrons.

Nous savons que Benrahma est un bon joueur, parce qu'il l'a montré au cours des deux dernières saisons», a indiqué Hodgson lors d'une conférence de presse, avant le match en déplacement face à Manchester United, comptant pour la 1re journée du championnat. Benrahma (25 ans) a été époustouflant lors du précédent exercice en marquant 17 buts et délivrant neuf passes décisives en 43 matchs, lui qui avait rejoint Brentford en 2018 en provenance de l'OGC Nice (Ligue 1/France) pour un contrat de quatre ans. «Je n'ai pas l'intention de m'impliquer dans la discussion de ses qualités. Nous verrons ce qui se passe, c'est un

joueur dont le nom a été cité, évidemment un joueur que nous connaissons, mais il va falloir qu'il se passe beaucoup de choses avant un deal concret.

Un transfert peut être possible», a-t-il néanmoins ajouté. Selon le tabloid anglais The Sun, Crystal Palace serait prêt à mettre 20 millions de livres (21 millions d'euros) pour s'attacher les services de Benrahma. La piste de Crystal Palace, même si elle est la plus sérieuse pour l'instant, n'est pas par contre la seule, puisqu'Aston Villa et West Ham, deux clubs de Premier League, suivent de près le joueur algérien qui détient trois sélections avec les «Verts».

## **Equipe nationale**

# **Belmadi veut affronter le Cameroun et le Ghana en amical**



**L**e sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a insisté pour affronter en amical «deux gros morceaux», le Cameroun et le Ghana, au mois d'octobre prochain en Europe, en vue de la reprise des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 en novembre, a-t-on appris auprès d'une source autorisée. Alors que plusieurs sélections africaines ont été citées comme futures adversaires des «Verts», dont le Gabon et la Guinée, le coach national a affiché son désir d'affronter le Cameroun et le Ghana, «une manière de jauger la qualité de ses joueurs après des mois d'inactivité causés par la pandémie de coronavirus (Covid-19)», précise la même source. Toutefois, la même source assure qu'aucun accord n'a encore été signé entre l'agence «Evol Sport» et les sélections en question. Le pro-

blème reste d'ordre purement organisationnel relatif au lieu qui abritera ces deux rencontres. Selon la même source, cette agence événementielle «est en train de faire toute une gymnastique pour parvenir à programmer ces deux matchs qui pourraient même se dérouler dans deux pays différents». Si le test face au Cameroun pourrait avoir lieu aux Pays-Bas, la programmation du second match est loin d'être acquise en raison notamment des restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Le Cameroun, pays hôte de la CAN-2021, reportée à 2022, affrontera le Japon le 9 octobre à Utrecht (Pays-Bas), a indiqué lundi la Fédération camerounaise de football (Fecafoot). Aux dernières nouvelles, le Ghana aurait trouvé un accord avec le Mali et la Guinée équatoriale, ce qui pourrait compromettre une éventuelle confrontation face aux championnats africains.

pions d'Afrique. Par ailleurs, le coach national compte faire appel à de nouveaux joueurs en vue du stage prévu du 5 au 13 octobre en Europe. Le défenseur central Djamel Eddine Benlameri et le milieu offensif Youcef Belaïli, qui n'ont pas encore repris les entraînements suite à leur différend avec leurs clubs saoudiens respectifs, ne seraient pas concernés par ce stage.

L'équipe nationale aura rendez-vous en novembre prochain avec la double confrontation face au Zimbabwe, comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2021. Dans sa quête de défense du titre continental, l'Algérie a bien entamé la campagne qualificative de la CAN-2021, en alignant deux victoires de rang en novembre 2019 : à Blida face à la Zambie (5-0) et à Gaborone devant le Botswana (1-0).

CR Belouizdad

## **L'ancien international Achour n'est plus**

L'ancien international algérien des années 1960 et 1970, Louahdi Habib, dit Achour, est décédé jeudi à Alger à l'âge de 82 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses anciens coéquipiers. Joueur emblématique du CR Belcourt (Belouizdad actuellement), venu du club voisin l'OM Ruisseau en 1963, celui que l'on surnommait «Monsieur centre en retrait» possédait une pointe de vitesse exceptionnelle et un crochet gauche en pleine vitesse que peu maîtrisaient. Doté

d'une frappe précise et puissante, il aura formé avec le défunt Ahcène Lalmas une paire mythique, que ce soit en club ou en sélection algérienne où il fut titulaire durant cinq bonnes années. Après une riche carrière avec le CRB, ponctuée de plusieurs titres dont deux doublés (coupe-championnat) et un triplé (championnat-coupe d'Algérie-championnat maghrébin) aux côtés des Chenñen, Khalem et Abrouk, il a raccroché les crampons à 34 ans et sa re-

fin de l'ère du «Grand Chabab». En équipe nationale, l'ailier gauche avait été sélectionné à 33 reprises, inscrivant 8 buts dont le premier de l'Algérie dans l'histoire de la Coupe d'Afrique des nations, le 5 février 1968 à Bamako contre le Mali pour le compte des éliminatoires de la CAN-1968 en Ethiopie.

Outre la phase finale de ladite CAN, Achour a disputé les Jeux méditerranéens-1967 à Tunis. Le défunt a été inhumé vendredi au cimetière de Garidi (Alger).

CS Constantine

## **Trois joueurs poussés vers la sortie**

**L**a direction du CS Constantine a procédé à la résiliation à l'amiable des contrats du milieu offensif Abou Sofiane Balegh, de l'attaquant Youcef Chibane et du défenseur Islam Herida, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page officielle Facebook. Par ailleurs, le club de l'Est a assuré la signature du défenseur du NC Magra Chamseddine Derradji qui devient ainsi la sixième recrue estivale du club. Derradji (28 ans) rejoint les deux défenseurs Idr Mokeddem (26 ans) et Ahmed Maâ-

meri (WA Boufarik), les attaquants Fayek Amrane (CA Batna) et Aymen Issad Lakdja (NC Magra), ainsi que le milieu de terrain Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran). Le club n'a pas réussi à retenir le défenseur Hocine Benayada, qui s'est engagé pour trois saisons avec le Club Africain (Ligue 1/Tunisie), alors que le buteur de l'équipe, Ismaïl Belkacemi, en fin de contrat, est en passe de rejoindre l'USM Alger. Le CSC a opté pour la stabilité en préservant l'ossature de l'équipe, prolongeant notamment les contrats du défenseur

Nacereddine Zaâlani et du milieu de terrain Fouad Haddad. Pour rappel, les «Clubistes» ont enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui s'est engagé pour un contrat de deux ans. Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion au terme de la saison 2017-2018.

Le CSC a bouclé la saison 2019-

Le CSC a bouclé la saison 2019-2020, arrêtée en raison de la pandémie de Covid-19, à la 5e place au classement avec 34 points, à six longueurs du champion CRB.

ASM Oran

## **La saignée se poursuit qu sein de l'effectif**

**L**a saignée se poursuit au sein de l'effectif de l'ASM Oran, aussi bien en seniors que dans les catégories jeunes, au moment où l'incertitude entoure l'avenir de ce club de Ligue 2 de football, interdit de recrutement pour le deuxième mercato de suite. Ils sont déjà neuf joueurs de l'équipe première de la formation oranaise à avoir quitté le navire, préférant aller monnayer leur talent sous d'autres cieux. Le jeune Benouïs est le neuvième joueur à rompre avec le club de M'dina Jidda, en optant pour le NC Magra, pensionnaire de la Ligue 1. Il emboîte ainsi le pas à ses coéquipiers Kerroum (JSK), Baghdaoui (CSC), Yasser Belaribi et Bencheikh (WAT), Mohamed Belaribi (OM), Berramla, Mohamedi et Farhi (WAM). Pour rappel, l'entraîneur Salem Laoufi était le premier à partir en rejoignant le promu en division nationale amateur, le WA Mostaganem. Le technicien oranais a fini par craquer après avoir dirigé la barre technique de l'ASMO pendant une saison et demie. Au cours de toute cette période, il n'a eu droit qu'à « quelques salaires », a-t-il indiqué, ce qui l'a obligé à déposer plainte, il y a quelques semaines.

USM Bel-Ahchè

# **Le wali à l'écoute des supporters**

Kadiri Mohamed

**L**'imposante marche des fans qui s'est déroulée mardi après-midi avait pour motif un secret de Polichinelle, à savoir une gestion du club décriée ainsi que la demande formulée aux hautes autorités du pays afin de désigner une entreprise nationale. Elle aura été une réussite sur tous les plans.

cueil d'une délégation. Des promesses ont été faites par l'ancien wali quant à la prise en charge de ce souhait, car l'USMBA, rappelons-le, est interdite de recrutement suite au cumul de dettes non honorées, se trouvant dans l'incapacité de dénicher des sources de financement. Il est certain que cette situation irrite au plus haut point les suppor-

Les milliers de fans qui ont pris le départ au niveau de l'ex-Petit Vichy avec des banderoles ont arpente les principales artères du centre-ville dont le grand boulevard central de la République, avant de se diriger vers le siège de la wilaya où une délégation réduite fut reçue par le wali de Sidi Bel-Abbès, Limani Mustapha. Les fans n'ont pas manqué de faire part au premier magistrat de la wilaya de leurs vives inquiétudes à propos de la gestion du club, tout en formulant le souhait de voir leur club parrainé par une société nationale, comme cela est constaté dans les autres régions. Selon eux, c'est la seule solution pour sortir de l'impasse dans laquelle le club évolue depuis plusieurs mois.

Le résultat de cette mobilisation a été l'organisation d'un rassemblement à la place de la République, devant le siège de la wilaya, où les supporters ont défilé dans les rues et ont été accueillis par le wali et les autorités locales. Ils ont également été reçus par les responsables du club, qui ont assuré que les préparatifs pour la saison prochaine sont bien avancés et que les investissements nécessaires pour améliorer les infrastructures et l'équipe sont en cours.

Cette mobilisation a également eu un effet positif sur la situation financière du club, grâce à l'apport de fonds de la part de plusieurs partenaires privés et de la communauté locale. Ces fonds ont permis de renforcer l'équipe et de mettre en place de nouvelles stratégies pour la saison prochaine.

En conclusion, cette mobilisation a été un succès pour le club et pour la communauté locale, et elle a montré que les supporters sont déterminés à faire tout ce qu'il faut pour assurer la survie et le succès du club. Cela montre également que la passion pour le football peut être une force importante pour le développement et la cohésion sociale dans une communauté.

gions. Selon eux, c'est la seule solution pour mettre fin au calvaire du club. Il y a lieu de souligner que cette intersaison 2020 -2021, c'est la seconde marche des supporters. La première a eu lieu le mois passé en pleine canicule, tout en rappelant que d'autres marches furent entreprises l'année

## Classement FIFA L'Algérie se maintient à la 35e place

L'Algérie occupe toujours la 35e position au classement de la Fédération internationale de football (Fifa), selon l'édition du mois de septembre publiée jeudi par l'instance sur son site officiel et qui reste dominé par la Belgique. Les «Vert», dont la dernière sortie remonte au mois de novembre 2019 à l'occasion des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, sont au pied du podium au niveau africain, devancés par les «Lions» du Sénégal (20es), les «Aigles de Carthage» de Tunisie (26es) et les «Super Eagles» du Nigeria (29es). Le Zimbabwe, prochain adversaire de l'Algérie en qualifications de la CAN-2021 en novembre, est scotché à la 111e position.

Les deux autres concurrents des «Vert» dans le groupe H, la Zambie et le

Botswana, sont logés respectivement aux 88e et 148e places. Les prochaines dates Fifa en octobre constituent une occasion pour les sélections africaines de renouer avec la compétition dans le continent, suspendue depuis le mois de mars en raison de la pandémie de Covid-19. Les hommes de Djamel Belmadi devraient disputer deux rencontres amicales en Europe contre des adversaires dont l'identité n'a pas été encore dévoilée par la Fédération algérienne. Fait notable, c'est la première fois que trois pays africains figurent dans le Top 30 du Classement FIFA, depuis l'édition de janvier 2018.

En revanche, les sélections européennes ont repris le chemin des terrains à l'occasion des matchs de la Ligue des nations 2021. Les 54 matchs européens qui se sont

déroulés début septembre dans le cadre de la Ligue des nations de l'UEFA ont eu un impact immédiat sur le classement Fifa, resté figé depuis le 9 avril. Si le quatuor de tête - emmené par la Belgique, suivie par la France, le Brésil et l'Angleterre - demeure inchangé, le Portugal (5e, +2) fait son apparition dans le Top-5 à la faveur de ses victoires face à la Croatie (8e, -2) et à la Suède (18e, -1). Autres progressions notables, l'Espagne (7e, +1), l'Italie (12e, +1), les Pays-Bas (13es, +1) et l'Allemagne (14e, +1) gagnent chacun une place dans la hiérarchie mondiale. Le Pays de Galles (21e, +2) grimpe lui de deux échelons mais reste aux portes du Top-20. Sans jouer, l'Iran (30e, +3) intègre le Top-30 en profitant des faux pas de la Serbie (31e, -2) et de la Turquie (32e, -3).

### COA

## Hammad installé dans ses nouvelles fonctions

Abderrahmane Hammad a pris ses fonctions à la tête du Comité olympique et sportif algérien (COA), jeudi lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège de l'instance olympique à Ben Aknoun (Alger). Etaient notamment présents le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi, la secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, des présidents de fédérations sportives nationales et les membres du bureau exécutif du COA. «Je renouvelle mes vives remerciements aux membres de l'assemblée générale du COA pour la confiance placée dans ma modeste personne à la tête d'une institution sportive qui véhicule des valeurs de fraternité et de paix entre les acteurs du mouvement sportif. Je veillerai à assurer tous les moyens nécessaires pour une meilleure préparation de nos athlètes en vue des JO de Tokyo», a déclaré le médaillé de bronze au saut en hauteur aux JO-2000 de Sydney dans une brève allocution.

Tout en remerciant le président par intérim, Mohamed Meridja, pour le travail accompli à la tête de l'instance olympique durant les quatre derniers mois, Hammad a

appelé toutes les fédérations sportives à coopérer davantage pour répondre aux aspirations des sportifs qui s'appretent à participer aux différents tournois de qualification aux Jeux de Tokyo, reportés à août 2021. «Nous allons travailler en étroite collaboration avec les pouvoirs publics pour le bien des athlètes algériens qui aspirent à participer aux prochains Jeux Olympiques, mais aussi aux Jeux méditerranéens-2022 d'Oran. C'est une opportunité qui s'ouvre à moi en tant que nouveau président du COA pour accompagner l'élite algérienne dans son processus de préparation», a-t-il dit. De son côté, le ministre Khaldi a tenu à féliciter le nouveau président pour son élection à la tête de l'instance olympique lors d'une assemblée générale «qui a été organisée dans un climat serein». «Je félicite Hammad pour son élection à la tête d'une institution qui a été bouleversée pendant des années suite aux différents litiges déclenchés au sein du mouvement sportif algérien. Les pouvoirs publics sont plus que jamais déterminés à bâtir une nouvelle relation basée sur l'aide, la complémentarité et une

### Volleyball

## La saison 2019-2020 reprendra en janvier

Les championnats d'Algérie 2019-2020 de volleyball, suspendus depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), reprendront en janvier 2021, a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FAVB). Plusieurs décisions relatives à la reprise de l'activité sportive ont été prises par le Bureau fédéral (BF) de la FAVB lors de sa dernière réunion, au vu de la situation actuelle due au Covid-19 et à la lumière des dernières orientations du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). La plus impor-

tante est celle de reprendre «les championnats en cours, saison 2019-2020, à partir de janvier 2021», selon un communiqué de l'instance fédérale, «considérant le fait que la reprise de la compétition effective ne peut intervenir avant le 1er janvier 2021» et qu'une nouvelle saison de championnat (2020-2021) «nécessite au minimum une période de 6 mois et demi d'activité». Ainsi, le calendrier se poursuivra avec les 12 journées encore non jouées de la Super-Division (hommes) et 6 journées du championnat féminin, alors que la Coupe d'Algérie a at-

## Championnat canadien L'Impact Montréal de Taïder éliminé en demi-finales



L'Impact Montréal, où évolue le milieu international algérien Saphir Taïder, a été éliminé en demi-finale du championnat canadien de football, à l'issue de la défaite concédée sur le terrain des Whitecaps Vancouver (1-3). Trois jours après s'être imposé en MLS sur le terrain de Vancouver (4-2), l'Impact Montréal, dirigé par l'ancien international

français Thierry Henry, s'est incliné contre ces mêmes Whitecaps et toujours sur leur pelouse du BC Place. Réduits à dix dès la 37e minute après l'expulsion du Français Rudy Camacho, les Montréalais passent à côté de la qualification pour la finale du championnat canadien dont ils sont les tenants du titre. Titularisé, Taïder (28 ans) a joué l'intégralité de

la rencontre. Les Colombiens Fredy Montero (41e, 78e) et Cristian Dajome (44e) ont scellé la victoire dans cette rencontre dont le résultat compte par ailleurs pour la MLS.

Vancouver retrouvera en finale le vainqueur du duel entre le Forge FC et les Wanderers de Halifax, deux clubs de la Première Ligue canadienne, ce samedi.

### Tennis - Roland-Garros

## Jauge encore réduite pour le tournoi

Le tournoi de Roland-Garros, décalé à l'automne en raison de l'épidémie de Covid-19, accueillera un maximum de 5.000 spectateurs par jour, au lieu des 11.500 annoncés il y a dix jours seulement par les organisateurs, a indiqué la préfecture de police de Paris. Début juillet, Roland-Garros avait surpris en annonçant l'ambition d'accueillir jusqu'à environ 20.000 spectateurs par jour, soit «de 50 à 60% de sa jauge habituelle». Puis, face à la dégradation de la situation sanitaire en

France et pour se conformer à la règle gouvernementale d'une jauge maximale de 5.000 personnes en zone rouge, le Grand Chelem parisien avait dû revoir une première fois ses ambitions à la baisse il y a dix jours. La Fédération française de tennis (FFT), qui organise le tournoi, avait alors présenté une option intermédiaire qui reposait sur le découpage en trois secteurs «indépendants et autonomes» de son stade autour de ses trois courts principaux, Philippe-Chatrier (5.000 specta-

## Cyclisme - Tour de France Kwiatkowski remporte la 18e étape, Roglic toujours en jaune

Le Polonais Michal Kwiatkowski (Ineos) a remporté la 18e étape du Tour de France cycliste 2020, la dernière en montagne, à l'issue de laquelle Primoz Roglic a préservé son maillot jaune de leader, à quelques jours de l'arrivée à Paris. La team Ineos Grenadiers (ex-Sky), vainqueure sur sept des huit dernières éditions de la Grande boucle, remporte ainsi sa première victoire d'étape sur ce Tour 2020, une journée après l'abandon de son leader, Egan Bernal, le tenant du titre. Kwiatkowski, champion du monde 2014, est arrivé sur la ligne en compagnie de son coéquipier, Richard Carapaz, aux avant-postes dans les trois étapes alpines, et qui se console en s'emparant du maillot à pois. «On mérite tous cette victoire ! Je ne peux même pas dire comme je suis heureux pour l'équipe, pour



nous tous. J'ai vécu beaucoup de très bons moments dans le cyclisme mais ça, je ne l'avais encore jamais vécu. Depuis trois jours, on fait tout pour être à l'avant, on essaye. On finit par être récompensé», a réagi Kwiatkowski aux médias. Le porteur du maillot jaune, le Slovène Primoz Roglic (Jumbo), a gardé intact son avantage de 57 secondes sur son dauphin et compatriote Tadej Pogacar, à trois jours de l'arrivée à Paris. Hier, la 19e étape s'adressait aux sprinteurs et aux baroudeurs, en conclusion des 166,5 kilomètres menant de Bourg-en-Bresse à Champagnole. A la veille du seul contre-la-montre de l'épreuve.

## Espagne Le Real Madrid entre en scène

Après avoir bénéficié de quelques jours de préparation supplémentaires pour avoir terminé la saison précédente plus tard que les autres équipes, le Real Madrid de Zinédine Zidane entre en scène dimanche pour tenter de conserver sa couronne nationale. Les Madrilènes, sacrés pour la 34e fois de leur histoire en Liga en juillet dernier, reprennent leur saison dimanche sur le terrain de la Real Sociedad, qui a concédé le nul (1-1) à Valladolid pour la première journée de Liga, le 13 septembre. Ce sera aussi le retour en championnat d'Espagne de Getafe,

club qui a lui aussi bénéficié d'une semaine de préparation supplémentaire pour avoir terminé la saison précédente plus tard que les autres formations de Liga, en raison de son beau parcours en Ligue Europa (éliminé en 8es de finale par le finaliste, l'Inter Milan, 2-0).

Le club de la banlieue de Madrid va faire ses débuts en Liga à domicile contre Osasuna, ce samedi. Cette 2e journée de Liga réserve également un premier duel de promus entre Huesca et Cadiz, dimanche, qui pourrait donner un aperçu sur le niveau de ces nouveaux venus.

### Italie

## La Juve en quête d'un 10e titre de suite

Indétrônable depuis 2012, la Juventus part en quête d'un dixième titre consécutif de championne d'Italie lors de la saison 2020-21 qui débute aujourd'hui, mais l'Inter Milan et son entraîneur revanchard Antonio Conte ont bien envie de gâcher la fête annoncée. L'Italie, pays parmi les plus touchés en Europe par le coronavirus, repart avec des stades toujours fermés. Mais les clubs, éreintés financièrement, comme les joueurs, orphelins de l'ambiance des «vrais» matches, espèrent revoir des tifosi dans des gradins à partir de courant octobre. Sans certitude.

Depuis juin, l'ambiance a changé dans les stades mais sur les terrains, en revanche, tout a continué comme avant en Serie A avec la Juventus de nouveau sacrée en juillet, pour la neuvième fois de suite. Les deux autres représentants italiens en Ligue des champions, la Lazio et l'Atalanta, ont misé sur la continuité. Le choc de la 1re journée entre ces deux outsiders a été reporté au 30 sep-

tembre, l'Atalanta ayant obtenu, comme l'Inter, un délai d'une semaine en raison des matches européens du mois d'août. La Roma et l'AC Milan, dans le rôle des outsiders, ont l'ambition d'ouvrir une nouvelle ère. Avec un nouveau propriétaire (l'homme d'affaires américain Dan Friedkin) chez les Giallorossi. Avec une nouvelle génération - incarnée par la prometteuse recrue Sandro Tonali (20 ans) - emmenée par le totem Zlatan Ibrahimovic, jusqu'ici éprouvé, à bientôt 39 ans, dans ce rôle de tuteur. Plus que le titre, c'est la Ligue des champions que viseront les Milanais dans cette saison sur laquelle va encore planer l'ombre du coronavirus: «si le championnat ne s'arrête pas cette année, il faudra déjà s'en satisfaire. Nous savons tous que nous devrons faire des sacrifices, nous aurions tous besoin d'une préparation normale, mais aujourd'hui il n'y a plus rien de normal», a résumé le capitaine de la Juve, Giorgio Chiellini, début septembre.

### Manchester City

## Mahrez, guéri, annoncé titulaire face à Wolverhampton

L'ailier international algérien de Manchester City Riyad Mahrez, guéri du coronavirus (Covid-19), a repris l'entraînement mardi, et aura de fortes chances de figurer dans le onze de départ, lundi prochain en déplacement face à Wolverhampton (20h15, anglaises), en mise à jour de la 1re journée de la Premier League anglaise de football, rapporte le quotidien Manchester Evening News. Testé positif au Covid-19 en compagnie du défenseur international français Aymeric Laporte, les deux joueurs ont été placés en isolement, conformément au protocole gouvernemental et à celui de la Premier League anglaise. Selon la même source, Mahrez «aura près d'une semaine pour prouver son aptitude pour le déplacement chez les «Wolves», lui qui reste sur une apparition en cours de jeu, lors de l'élimination concédée en



quarts de finale de la Ligue des champions, le 16 août dernier à Lisbonne face aux Français de l'Olympique Lyonnais (1-3). Mahrez (29 ans) est le troisième international algérien à être infecté par le virus, après l'attaquant de Montpellier (Ligue 1 française) Andy Delort et le milieu de terrain du FC Nantes, Mehdi Abeid, contaminé le mois d'août passé.

## Championnats européens

### Angleterre - 2e journée

#### Aujourd'hui

- (12h30) Everton - West Bromwich
- (15h00) Leeds - Fulham
- (17h30) Man United - Crystal Palace
- (20h00) Arsenal - West Ham

#### Dimanche

- (12h00) Southampton - Tottenham
- (14h00) Newcastle - Brighton
- (16h30) Chelsea - Liverpool
- (19h00) Leicester - Burnley

#### Lundi

- (18h00) Aston Villa - Sheffield
- (20h15) Wolverhampton - Man City

### Espagne - 2e journée

#### Aujourd'hui

- (15h00) Villarreal - Eibar
- (17h30) Getafe - Osasuna
- (20h00) Celta Vigo - Valence

#### Dimanche

- (15h00) Huesca - Cadiz
- (17h30) Grenade - Alavés
- Betis Séville - Valladolid
- (20h00) Real Sociedad - Real Madrid
- Levante - Atlético Madrid (Reporté)

### Italie - 1re journée

#### Aujourd'hui

- (17h00) Fiorentina - Torino
- (19h45) Hellas Verona - AS Rome

#### Dimanche

- (11h30) Parme - Naples
- (14h00) Genoa - Crotone
- (17h00) Sassuolo - Cagliari
- (19h45) Juventus - Sampdoria

#### Lundi

- (19h45) AC Milan - Bologne

### France - 4e journée

#### Aujourd'hui

- (16h00) Lens - Bordeaux
- (20h00) Rennes - Monaco

#### Dimanche

- (12h00) Nice - PSG
- (14h00) Brest - Lorient
- Metz - Reims
- Montpellier - Angers
- Strasbourg - Dijon
- (16h00) Nantes - Saint-Étienne
- (20h00) O.Marseille - Lille

### Allemagne - 1ere journée

#### Aujourd'hui

- (14h30) Francfort - Bielefeld
- Berlin - Augsbourg
- Cologne - Hoffenheim
- Werder Brême - Hertha BSC
- Stuttgart - Fribourg
- (17h30) Dortmund - M'gladbach

#### Dimanche

- (14h30) RB Leipzig - Mainz 05
- (17h00) Wolfsbourg - Leverkusen

### Turquie - 2e journée

#### Dimanche

- (17h00) Istanbul BB - Galatasaray

### Championnat du Qatar

#### Aujourd'hui

- (15h30) Al Duhail - Qatar SC
- (17h45) Al Sadd - Al Khor

#### Dimanche

- (15h30) Al Ahli - Al Sailiya
- (17h45) Al Gharafa - Al Kharitiyah

#### Lundi

- (17h45) Al Rayyan - Al Wakrah

## FC Barcelone Setién menace de recourir à la justice



Quique Setién, ex-entraîneur du FC Barcelone entre le 13 janvier et le 17 août 2020, a menacé de poursuivre le Barça en justice pour des irrégularités lors de son licenciement mi-août, a annoncé le technicien dans un communiqué. «Après un mois de silence absolu de la part de la direction du FC Barcelone, et après diverses requêtes de notre part, nous n'avons reçu les premières communications officielles du club, par courrier recommandé», ont indiqué dans un communiqué Quique Setién, Eder Sarabia, Jon Pascua et Fran Soto, le staff qui a dirigé le Barça pendant sept mois début dans la première moitié de l'année 2020. «Nous nous sommes vu obligés de remettre entre les mains de nos avocats la résolution de ce conflit, et de recourir aux actions légales correspondantes. Et ceci, dans le but de préserver nos droits et le contrat signé avec le FC Barcelone», ont annoncé les entraîneurs dans le communiqué diffusé sur les réseaux sociaux. «Dans mon cas, Quique Setién, il est de notoriété publique que le 17 août, le club ainsi que le président ont annoncé (mercredi) mon licenciement avec ef-

## Paris SG Juan Bernat gravement blessé



Le défenseur espagnol du Paris SG Juan Bernat, sorti blessé contre Metz (1-0) mercredi, souffre d'une rupture d'un ligament croisé du genou gauche, a indiqué son club qui se prépare à retrouver sa star Kylian Mbappé, touché début septembre par le Covid-19. «Les examens pratiqués confirment la rupture isolée du ligament croisé antérieur du genou gauche», a annoncé le PSG, sans préciser de durée d'indisponibilité. Bernat, 27 ans (11 sélec-

tions), s'est imposé comme titulaire sur le flanc gauche de la défense parisienne, à travers plusieurs prestations remarquées, notamment en Ligue des champions. Le technicien devra gérer, à nouveau, de nombreuses absences à Nice ce dimanche, avec les suspensions de Neymar, Kurzawa, Leandro Paredes et Abdou Diallo. La recrue Alessandro Florenzi, absente face aux Grenats car non-qualifié, effectue lui son retour.

## L'esprit du Hirak omniprésent dans la cité

Par Benabid Tahar\*

Dix-neuf mois se sont écoulés depuis, le brouillard qui couvre l'environnement politique n'a pas, ou peu, perdu de sa densité. La scène politique est en état léthargique. Les partis de la «moualate», hier principaux acteurs de la diabolique tragédie «boulistique» et vaillants défenseurs du pouvoir, sont en disgrâce, en déshérence, quasi-grabataires. L'opposition est en déroute, déprimée, ne sait plus, tout comme la majorité des citoyens, à quel saint se vouer. La nouvelle équipe gouvernante, quant à elle, tente tant bien que mal, à redorer le blason du pouvoir, annonce une dynamique de redressement ambitieuse, qui aurait en temps normal incité à l'optimisme. Son crédo se nomme «Algérie nouvelle», entendre Etat de droit, moderne et démocratique. Arrivera-t-elle à convaincre, à réconcilier le peuple avec ses dirigeants ? En tout cas la tâche est bien rude face à des citoyens devenus sceptiques pour avoir été si longtemps désabusés par leurs gouvernements.

Après une trêve de plusieurs mois, dictée essentiellement par la crise sanitaire, des tentatives de reprise du mouvement se manifestent, par-ci par-là, sans drainer de foule. Est-ce le signe que les voiles du Hirak se regonflent, cahin-caha, ou s'agit-il simplement d'un sursaut voué à l'étouffement, animé par d'opiniâtres hirakistes qui tentent de remobiliser les citoyens, sans succès palpable jusque-là. Est-ce à dire que la belle révolution aurait vécu son heure de gloire. Rien n'est sûr, tout est possible, attendons pour voir. Indéniablement, il y a de l'électricité dans l'air. Reste à savoir si la charge est suffisante pour emballer les moteurs. Il est utile de se rappeler que le catalyseur de la grande mobilisation de l'année 2019 fut le fabuleux enthousiasme populaire spontané, commandé, vous susurreront certains, provoqué par les premières marches du mois de février 2019, porteuses en ce temps d'énormes espoirs. Reproduire le même scénario n'est pas une sinécure.

En tout état de cause, une kyrielle de questions demeure en suspens; reçoit parfois des réponses obscures, inintelligibles. La situation est si confuse que même un Nostradamus y perdrait son latin. Néanmoins, il est loisible d'esquisser un premier bilan des effets du soulèvement populaire de février 2019 enregistrés jusqu'à présent, notamment sur le plan politique. Il convient, aussi et surtout, de s'interroger sur les éventuels changements à venir. Tout esprit doté de rationalité dans la critique et d'objectivité dans l'analyse, reconnaîtra d'emblée, raisonnablement et sans détours, qu'il est illusoire, voire utopique, de croire à un possible changement du tout au tout, au tournant d'un soulèvement populaire limité dans le temps, ou révolution si l'on préfère attribuer cette acceptation au Hirak, au demeurant largement méritée. Force est d'admettre que le mouvement a bouleversé l'ordre établi et ébranlé la nomenclatura. Il a, en premier lieu, fait avorter l'absurde et sinistre projet du cinquième mandat de 'Fakhamatouh', qui aurait indubitablement mené le pays au désastre.

Les caciques du système Bouteflika et ses clientèles recurent l'événement en pleine figure, tel un ressac chargé de lames tranchantes venu leur rappeler soudainement, sans ménagement, leurs bassesses, leurs mesquineries, leurs forfaitures et tout le mal qu'ils ont fait à ce pays. Pour le peuple algérien, ce fut la délivrance, fêtée dans la joie et la bonne humeur. La chute du perfide, sulfureux et extravagant roitelet, orfèvre de l'intrigue, fut suivie de la mise hors d'état de nuire d'une partie non négligeable de sa coterie. C'est alors que vint l'épisode du «Mendjel» (la faux), pour reprendre une expression couramment usitée pour désigner les opérations de poursuites judiciaires à l'encontre des responsables véreux et des oligarques. Fait inédit, digne du livre Guinness des records, un nombre impressionnant d'hommes d'affaires, de chefs d'entreprises, de ministres et

**Le souvenir du fantastique soulèvement populaire de ce fatidique vendredi 22 février 2019 est plus que vivace ; il habite pour de bon les pensées et l'âme des Algériens. Pour dire le moins, le Hirak à résolument ouvert les écluses libérant la parole du peuple. Il a inauguré une page de l'Histoire nationale où peut respirer l'esprit de liberté.**



autres hauts responsables se trouvent, aujourd'hui en prison, pour des chefs d'inculpation qui feraient rougir de honte les parrains du grand banditisme.

La campagne de déchéance, des plus humiliantes et des plus dégradantes, est semble-t-il en phase de toucher d'autres candidats. A ce stade d'évolution des choses, au regard des chamboulements produits, le Hirak serait à classer dans la famille des crises qui affectent principalement l'exercice du pouvoir. En d'autres termes, un soulèvement ayant pour effet le remplacement de la classe dirigeante, agrémenté d'un zeste d'ajustements que chacun appréciera à sa guise. Pour être plus explicite, on va dire, au risque que cela soit perçu comme crime de lèse-pouvoir, maintien du régime dans ses fondements, dans ses traits constitutifs, cependant quelque peu débarrassé des abus et des excès que se permettait la nomenclatura. Si je puis me permettre une métaphore, cela revient à couler de la fonte neuve dans un vieux moule pour en sortir un «nouveau ancien modèle». Sous une optique optimiste, on peut considérer cela, comme une possible voie ouverte aux réformes, une amorce de changement vers lequel le chemin demeure autrement plus long et abondamment parsemé d'écueils. Reste à savoir s'il y a, au sein du pouvoir actuel et de la classe politique, une réelle volonté d'aller dans le sens du changement souhaité par le peuple. Question qui lancine les esprits et attend impatiemment réponse, par les actes, non par les déclarations de bonnes intentions. Observateurs, analystes, hirakistes et autres citoyens s'interrogent à propos du rôle que pourrait jouer la révolution du sourire, dans le fonctionnement de la «nouvelle Algérie». En particulier, peut-on s'attendre à un bouleversement du modèle sociopolitique ? Auquel cas vers quel type de société on se dirige ? Dans le doute, mieux vaut raisonner à la faveur des probabilités, en privilégiant les hypothèses les plus plausibles. De prime abord, le niveau d'impact du Hirak sur l'avenir du pays est difficile à évaluer ou à prévoir, pour plusieurs raisons. La principale, d'importance considérable, est en lien avec la nature du système, fortement tentaculaire, solidement rivé aux institutions et profondément enraciné, en ce sens qu'il peut résister à des secousses de forte magnitude, plus longtemps

qu'on ne se l'imagine. Prosaiquement parlant, un pouvoir ayant régné sans partage, des décennies durant, n'est pas du tout disposé, et il en a la force et les moyens, à céder le trône à qui que ce soit ; surtout pas à une ochlocratie, c'est-à-dire à la population qu'il méprise tant, du moins qu'il considère dédaigneusement. Toutefois, que la contestation reprenne ou pas, je reste convaincu que l'onde de choc de la révolution du sourire ne se brisera pas de sitôt. Si besoin est, j'en veux pour argument le fait que le Hirak n'acte pas la naissance de la prise de conscience populaire, qui lui est pour ainsi dire antérieure. Il est plutôt l'expression publique d'une mutation sociale construite au fil des ans. C'est par ailleurs un espace de manifestation, exubérante à certains égards, de colère et de frustrations cumulées des décennies durant. Il est évident que la société algérienne a beaucoup évolué, en particulier dans sa composante jeune et majoritaire. Celle-ci, au diapason de la modernité, aspirant à y vivre pleinement, gardera toujours allumée la flamme du Hirak, continuera malgré tout à surfer sur la vague de sa révolution, revendiquant l'abolition du système.

Les pressions d'un peuple libéré de ses chaînes et de ses complexes seront si fortes, si persistantes et continues qu'elles finiront par user le système, viendront à bout de ses survivances. Arrivée au point de non retour, l'Algérie s'orientera incontestablement, peut-être doucement mais sûrement, vers un régime autre que l'actuel, dans lequel on gagnera inexorablement en démocratie et en droit. Cependant, on doit reconnaître l'existence de quelques éléments menaçant sérieusement l'aboutissement de l'œuvre. Entre autres, la présence au sein de la société et forcément du Hirak d'une multitude de courants politiques et idéologiques généralement peu enclins à la cohabitation, voire répulsifs les uns vis-à-vis des autres, n'est pas de nature à faciliter la convergence des efforts, dans le sens du changement souhaité. Autrement dit, il est extrêmement délicat d'imaginer un modèle sociopolitique qui bénéficierait de l'adhésion de la majorité, ou qui ferait l'objet d'un consensus, dans un environnement où subsiste un riche dégradé de perceptions allant de l'ultraconservateur à l'ultralibéral et du religieux fanatique au laïc intolérant, pour ne citer que ces deux as-

pects ; à fortiori, lorsque chacun est fermement convaincu d'avoir raison et s'indispose au vivre ensemble. Fatalement, avec un tel état d'esprit, le rejet de l'autre, devient le leitmotiv des différentes composantes de la société, le maître mot dans le discours politique. Pratiques au rebours d'une vérité inéluctable : Pratiquer l'exclusion, au nom de la démocratie ou d'une quelconque idéologie, revient à s'abstraire de la réalité objective et, pire encore, jouer le jeu du système qu'on prétend combattre. Il suffit pourtant de soumettre ses idéaux ou son idéologie poétique, qui fait tant rêver, à l'épreuve du vécu, la ramener à la prose de la réalité, pour se rendre à l'évidence et revenir, enfin, à la raison. Que chacun comprenne, une bonne fois pour toutes, qu'un pluralisme politique ou idéologique compatible avec la démocratie et adapté à ses concepts et pratiques, repose au moins sur trois principes fondamentaux : le respect des lois, la tolérance et le sens du compromis. A proprement parler, est à craindre plus que tout le réveil des démons de l'intégrisme, religieux ou identitaire, du régionalisme et autres fléaux du même registre. Ingrédients tout indiqués pour gâter l'esprit de communion citoyenne observé au sein du Hirak, freiner l'élan national que celui-ci a provoqué, mettre en péril la cohésion sociale, altérer l'intégrité du corps national et ranger, tel un cancer, les fondements de l'Etat. Il convient de souligner dès lors que l'antidote à ce qui nourrit ce mal, ne peut se trouver que dans l'intégration de la citoyenneté algérienne en tant qu'identité collective, à placer au-dessus de toute autre valeur. Dans l'intérêt de tous, le bon sens nous dicte, voire nous enjoint, de nous y conformer impérativement, y tenir comme à la prunelle de nos yeux, si l'on veut vivre ensemble en paix, intelligemment, et œuvrer ensemble au développement de notre pays et à l'émancipation de notre peuple.

Les expériences de la vie, la chronique de l'histoire contemporaine et des temps passés, nous enseignent que moins on écoute la voix de la raison, ou plus on résiste à ses objections, plus on s'enfonce dans le déni et l'erreur. Du coup, si l'on ne va pas à contre sens de nos aspirations et objectifs, on tourne au mieux à vide, sans jamais embrayer sur l'avenir escompté. Qu'il me soit permis de pointer du doigt une autre menace, à ne pas sous-estimer. Sans avoir à spéculer sur l'avenir du Hirak ou à polémiquer autour de son encadrement, j'estime utile d'attirer l'attention sur la propension de certains à vouloir s'approprier le mouvement et de dénoncer en particulier leur penchant au leadership, voire au «zaimisme». Est-il besoin de rappeler une réalité historique péremptoire : dès qu'une révolution cesse d'être un moyen pour devenir le bien d'un groupe, le pire est à craindre, même si on accordait aux membres de ce dernier des préjugés favorables quant à leurs intentions. Et lorsque le train d'une révolution est dévoyé, les gens sincères le quittent avec amertume, la plupart en sont exclus, parfois manu militari. Ils demeurent généralement longtemps sur le quai en mal d'une révolution de remplacement pour sauver ce qui peut l'être, en vain. Pour s'en convaincre, il suffit de se remémorer comment le système algérien a anathématisé, excommunié, les meilleurs enfants de la lutte pour l'indépendance, afin de sévir pendant une soixantaine d'années au nom de la «légitimité révolutionnaire» ; pour le funeste résultat que l'on sait. A supposer que l'on mise le tout sur un changement radical du système et un renouvellement complet du personnel politique, pour être en harmonie avec les adeptes du «yatnahau Gaâ», ne devrait-on pas s'interroger sur la nature du produit de remplacement ? Précisément à ce sujet, j'appréhende que l'on accouche, au nom de la «légitimité hirakiste», d'un clone du régime que nous exécrions tant. Que Dieu nous en préserve. A bon entendeur salut !

\* Professeur  
Ecole Nationale Supérieure de Technologie.

## Le legs ad mortem (habous) de maître Boukli Hacène Omar (1897-1971), quarante années après... ?

**Omar Boukli Hacène (1897-1971), avocat, issu d'une famille de vieille notabilité citadine, de la génération des premiers juristes algériens associée au combat mené par l'élite sous l'étiquette des 'Jeunes-Algériens'. Pendant la révolution en 1956, il fit l'objet de poursuites avant de s'exiler en 1956 avec sa famille au Maroc.**

Par El Hassar Bénali

**E**n 1957, il élabora les statuts fondateurs du Croissant-Rouge algérien (CRA) dont il sera le premier président en exil, à Tanger, où il comptera sur le soutien de membres très actifs dont le docteur Boumèdiène Bensmaïne de Mostaganem, secrétaire général du CRA de 1958 à 1960, personnalité engagée et charitable connue qui, dans son engagement, entretenait des liens très forts d'amitié et d'engagement avec le premier martyr médecins de la révolution, docteur Benoouda Benzerdjeb, tombé au champ d'honneur en 1956. Notons que maître Boukli Hacène Omar, à la fin de sa vie, donna l'exemple d'un geste en hauteur qui manifeste en grandeur de ses sentiments nobles pour le pays en cédant l'universalité de ses biens, dont un bain traditionnel et une maison de maître et un jardin, ces deux derniers biens situés à l'entrée de l'acropole d'El-Eubbad El Fouki où est enterré le célèbre saint soufi andalou Sidi Abou Madyan Choaïb (1126-1197). La maison de cet avocat s'illustre aussi en tant que lieu de rencontres d'hommes dont l'histoire a marqué l'histoire culturelle et politique du pays : l'émir Khaled de passage à Tlemcen, en 1921, invité par les membres du cercle "Les Jeunes-Algériens", Bachir al-Ibrahim, Jacques Berque, Messali Hadj, Ferhat Abbas, Benoît Mechin, J. Massigot... Son habous a son importance du fait de l'existence d'une très riche bibliothèque en manuscrits rares dont notre juriste et grand homme de culture avait la passion d'en faire la récolte, en les achetant auprès des vieilles familles d'érudits

### Parution du livre "Béjaia, terre des lumières" de Rachik Bouanani

**U**n nouvel ouvrage entièrement dédié à la ville de Béjaia, son histoire, ses sites touristiques et son patrimoine culturel matériel a été récemment publié sous forme de beau-livre, intitulé "Béjaia, terre de lumières", par le talentueux photographe Rachik Bouanani qui propose de redécouvrir cette ville depuis l'antiquité.

Ce livre de 255 pages à la croisée des chemins entre le carnet de voyage, le guide détaillé et le récit historique a été élaboré par les éditions "Colorset".

Ce récit photographique de haute qualité et accompagné de textes détaillés et référencés s'intéresse d'abord à la Béjaia antique depuis ses nécropoles préhistoriques du village d'Ibarissen jusqu'à la période byzantine en passant par le comptoir phénicien de la baie des Aiguades, la ville romaine de Saldae et l'invasion vandale.

Les vestiges des thermes romaines de Tubusuptu, de l'aqueduc de Nonius Datus et des citernes d'Al Arouia constituent l'essentiel des photos de cette période en plus de cartes géographiques modélisant les différentes invasions et changements dans la région.

Considérant que la ville s'est dressée comme métropole régionale du temps du sultan hammadi Al Nassir, Rachik Bouanani, explique le mouvement des différentes dynasties fatimides, zirides, almohade, hafside, zianide et mérinide et les empreintes de chacune d'elles sur cette ville à travers des clichés des fortifications bâties à chaque époque, des portes de la ville et des

mosquées Sidi Soufi et Ibn Toumert.

L'objectif du photographe s'intéresse particulièrement aux fortifications maritimes du parc naturel de Gouraya et propose ainsi des clichés d'une rare beauté de sites comme le cap Carbon et son phare naturel, le pic des singes et son belvédère perché à 420m d'altitude, le fort Gouraya bâti par les espagnols au XVI<sup>e</sup> siècle, la pointe noire, ou encore le cap Bouac. L'auteur propose également la découverte en image de la Casbah espagnole, du fort Moussa, des lieux de culte de la ville et de ces principaux sites de villégiature en plus de répertorier également la plupart des plages de Béjaia. Le lecteur est également invité à rencontrer les habitants par le biais de portraits spontanés de bougies croisées au hasard.

En plus de la qualité remarquable des photographies et de l'impression, l'ouvrage se distingue par l'originalité des points de prise de vue mais aussi par le choix des sites mis en valeur qui sortent du circuit touristique habituel de la ville et invite le lecteur à redécouvrir les lieux. Nouveauté notable pour ce type d'ouvrage, "Béjaia, terre de lumières" propose une passerelle vers les nouvelles technologies et fournit les coordonnées GPS de chacun des sites photographiés, afin que le lecteur puisse facilement s'y rendre, et des QR codes qui, une fois scannés, renvoient à des photos et vidéos explicatives de chacun des chapitres du livre. Photographe et formateur établi au Canada, Rachik Bouanani est également l'auteur du livre "Dzair" sorti en 2014.

### APPARTEMENTS

■ A vendre appartement F3 acté, 2<sup>e</sup> étage quartier Plateau, libre de suite, bien ensoleillé, toutes commodités, agence, courtier intermédiaire et curieux s'abstenir. Prix après visite. - Tél : 0778.30.25.71

■ Vends F4, CSDB, Akid Lotfi 108 m<sup>2</sup>, 3<sup>e</sup> étage + F2 CSDB Front de mer + F2. CSDB, 76 m<sup>2</sup>, RDC, Gde terre + F3, 120 m<sup>2</sup> Gambetta - Contacter 0552.58.43.72/041.36.16.43, e-mail: cabinetbensaid@gmail.com

■ TLEMCEN : Echange F3 à Kiffane (Soummam) 1<sup>e</sup> étage contre maison à Mansourah - Brea - Bouhanak et autres plus complément financier, envoi SMS pour RDV au 0662.10.56.51

■ Echange bel appartement F3, meublé, acté, avec livret foncier, 3<sup>e</sup> étage, sup 93 m<sup>2</sup> avec climatisation, chauffage central et ligne téléphonique avec ADSL et parking au sous-sol, contre lot de terrain, carcasse ou local commercial, à Oran et environs. Etude toutes propositions. Adresse: Résidence 'Victoria' Bel-Air, Oran. Nous contacter au n° 0541.04.43.25

■ A vendre appartement F4c cité résidentielle 'CNS' El Makari 3<sup>e</sup> étage, 3 façades, acté + livret foncier - Tél : 0561.04.51.00

■ Vends à ORAN dans la résidence 'Mobilart Bahia center' sur la frange maritime, bel appart F4, 166 m<sup>2</sup> au 1<sup>e</sup> étage, avec garage, pour usage professionnel ou habitation. Tél : 0560.05.11.95

■ Vend des Appartements promotionnel F3, cuisine équipés + climatisation à Castors sup 100 m<sup>2</sup>. Curieux et intermédiaire s'abstenir Tél : 0656.19.19.74.

■ Vends Appart - Acté F4 au Red-Choses avec véranda. Cite Belle vus (Akid Lotfi Oran). Curieux et intermédiaire s'abstenir Tél: 0656.19.19.74.

### LOCAUX

■ A louer magasin, 100 m<sup>2</sup>, 2 rideaux, rue Larbi Ben M'hidi, quartier Miramar, Oran - Tél : 0779.77.00.74

■ A louer fonds de commerce, au 35 rue des Aurès, ex La Bastille magasin refait à neuf, avec tous les accessoires (compteur d'eau, toilette, etc.) Tél : 0796.48.41.88 - 0659.11.56.88

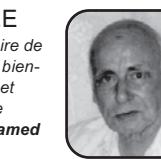
■ Vends local à Maraval Trig 14. Surface 35 m<sup>2</sup>. Toutes commodités rideau électrique, sanitaire, gaz de ville, avec matériel de fast-food ou sans matériel - N° Tél : 0774.82.82.30

■ Loue local 12 m<sup>2</sup> (kiosque ou autre), face ILE, ligne B Maraval/ Oran - 0770.31.96.50

■ Vends joli parc 2000 m<sup>2</sup>, à El-Kerma Oran, à 500 m de Liper marché acté + livret foncier (élect, eau, tél), bâti R+1, bloc admin R+1, grande cour bien finie, convient pour stockage ou autres - Tél : 0550.90.65.09 - 0561.80.63.94

■ A louer très beau local, 25 m<sup>2</sup>, eau, sanitaires, force M, clim, situé AADL/ Pépinière, îlot 03/ local 11 - Tel- 0550.25.82.29

PENSÉE  
*A la mémoire de notre cher bien-aimé père et grand-père Hadj Mohamed MRABET*



*qui nous a quittés il y a plusieurs mois pour un monde meilleur le 19/09/2013. Il ne se passe pas un jour, un événement ou une occasion où la présence nous manque beaucoup. Aimé de tous, tu resteras présent dans nos coeurs. A tous ceux qui l'ont connu et aimé nous leur demandons d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.  
Tes enfants, tes petits-enfants et toute ta famille qui ne l'oublieront jamais*

### VILLAS

■ A vendre villa, 206 m<sup>2</sup>, 2 étage, RDC : 2 grands garages + arrière-cour, située dans la ruelle de Hammam Sauna USTO (cité Hoggar) / Oran - 0550.48.50.39

■ A vendre très grande maison 03 façades de 2540 m<sup>2</sup>, avec grand local, 1000 m<sup>2</sup> et très grand jardin à Messerghine, Oran - Tél : 0550.12.39.13

■ Vds villa à Aïn El-Turck / Trouville R+2. RDC 2 garages + appartement F2 indiv. 1<sup>e</sup> étage : salon + chambre + cuisine + salle de bains. 2<sup>e</sup> étage : 4 chambres + salle de bain. 3<sup>e</sup> étage : 1 grde chambre + terrasse - Tel : 0552.25.11.54

■ A.V ou échange MM, RDC, Aïn El Turck, 3 faç. Face 25 m, actée + L.F 300 m<sup>2</sup>, F3 + studio (ent ind/coll) + SDB + WC +2 huis + eau h/24, gaz V +2 cours (40 m<sup>2</sup> + 100 m<sup>2</sup>), gar + jard + ch/cent +2 clim, Tél fixe + Internet. Endroit résidentiel et calme, bon voisin. Contre équivalent ou plus à Maraval/Hippodrome/Boulanger / Eckmühl - Tél : 0696.02.07.94- Visite sur RDV

■ A vendre villa 336 m<sup>2</sup>, actée + L/F + cert de conformité, double façade R+2, avec terrasse à Trouville, Aïn el Turck, PD 4.400 Mds ou échange contre F4 + différence. RDC garage + local, gd salon + cuisine + SDB + cour avec jardin + Ch/C. 1<sup>e</sup> étage gd hall + 4 pièces + grande cuisine moderne + hammam, 2<sup>e</sup> étage : 3 pièces + cuisine + SDB + terrasse - N° 0770.37.35.51 Merci

■ ORAN Vente une Maison de Maître à démolir de 85 m<sup>2</sup> (Actée + Livret foncier) à rue Agadir (l'avenue Sidi Shahmi)- Tél: Tél: 0656.19.19.74

■ Achat Véhicules accidentés ou en panne et d'occasion - Tél : 0550.59.03.60 - 0771.39.49.82 - 023.243.383

TERRAINS

■ Vends terrain aménagé, 1934 m<sup>2</sup>, avec 42 m de façade (plate-forme, électricité, eau), situé lieu-dit Bouaich, sortie-ouest Oued Rhiou. W. de Relizane - Tél : 0771.34.20.94

■ PENSÉE  
*Mr BENEDDINE Lahouari Né le 25/10/1953 Décédé le 18/09/2018 Trop triste ce jour qui nous fait revivre la douloreuse perte de notre très cher fils, frère. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Que le Grand Bon Dieu l'accueille dans Son Vaste Paradis. Allah yarahmeh Ta famille BENEDDINE d'ORAN*

### EMPLOIS

■ Société privée dans l'agroalimentaire sise à Oran cherche distributeurs au détail avec fourgons dans les régions du (centre-est) - Contacter 0550.168.651/ recrutebent.oran@hotmail.com

■ Bahia vaisselle recrute comptable femme, expérience souhaitée, âge plus de 35 ans - Contacter 0540.23.95.20

■ Entreprise d'affaires cherche une(e) assistant(e) avec expérience domaine immobilier et banque - Tél/Fax : 041.40.88.40 caboran@hotmail.com

■ Société privée dans l'agroalimentaire cherche distributeurs au détail dans les régions du centre (Est) - Contacter : 0550.168.651/ recrutebent.oran@hotmail.com

■ Pizzeria - restaurant à ORAN cherche pizzaïolo, serveurs qualifiés et un employé pour les crêpes qualifié - Tél : 0560.02.09.89

■ Famille à Tlemcen : Cherche F ménage, et de compagnie. Bon salaire - Tlemcen : 0794.58.21.00

■ Marketel Algérie Oran recrute des Téléconseillers (ères) parfaitement francophones, à mi-temps ou à plein temps avec transport assuré le soir. Salaire fixe entre 35 000 et 40 000 DZD pour un temps plein + primes intéressantes - Mail : recrutement.oran@marketel-algerie.com - Tél : 0661.10.84.84

### DIVERS

■ A louer licence de café à Oran - Tél : 0794.05.97.51

■ A louer licence taxi Oran - Tél : 0556.66.31.54

■ Vous entendez mais vous ne comprenez pas. Vous augmentez le son de la télé, vous faites répéter. Test auditif gratuit chez SONOBEL Docteur Lazouni Tél : 0560.47.00.15 - 0560.47.00.22 : Oran - Tlemcen - Mascara - Relizane - Tiaret - Bouira - Boumerdès

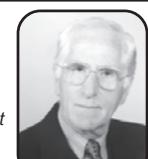
■ Prends en charge travaux de démolition, gros œuvre, maçonnerie gée, aménagement, rénovation, fourniture et pose avec garantie - 0555.20.05.90



### PENSEE

Humble, sage, exemplaire, honnête, bon... et généreux, tel a été notre père « HADJ Nourreddine BENCHOUK »

Ta vie, ton sacrifice, ton amour et tes vertus nous ont unis, c'est ce que tu nous as appris et qui restera pour nous un héritage précieux toute notre vie. Que tous ceux qui l'ont connu aient une pieuse pensée pour toi et prient pour qu'Allah «laâli» t'accueille dans son Vaste Paradis. Ta femme, tes enfants et petits-enfants et toute ta famille qui ne l'oublieront jamais



### Location

#### Promoteur LARABI

#### met en location

Un grand local bien situé, endroit animé, d'une superficie de 2500 m<sup>2</sup> (Résidence LARABI Kiffane, Tlemcen)

Aménagé en Centre commercial avec :

- Climatisation centrale
- Electricité intérieure
- Sonorisation et système de surveillance
- Groupe électrogène
- Monte-charges

Téléphone : 0555.03.07.54 / 58 - 0661.22.00.47

•2

- 10.20** Les Z'amours
- 10.55** Tout le monde veut prendre sa place
- 12.20** 13h15, le samedi...
- 13.05** Cyclisme : Tour de France
- 17.20** Vélo club
- 17.40** Rugby à XV : Champions Cup
- 19.00** Journal 20h00
- 19.30** 20h30 le samedi
- 19.58** Les Etoiles du sport

## 20.05 Fort Boyard



**Présenté par Olivier Minne**  
Clap de fin pour la saison estivale de Fort Boyard. Pour clôturer cette salve, Olivier Minne a convié les animateur Alexandre Devoise et Manu Lévy, la Miss France 2013 Marine Lorphelin, l'actrice Héloise Martin et le mannequin Satya Oblette. Le groupe devra se montrer aussi fort que soudé pour relever les défis concoctés par le Père Fouras et consorts.

## 20.05 Meurtres en Pays Cathare



**Téléfilm policier - France - 2019**  
Avec Elodie Fontan, Salim Kechiouche, Florence Loiret-Caille, Tom Hudson Pauline Lebrun, capitaine de gendarmerie à Narbonne, enquête sur le meurtre d'une femme dont le corps a été trouvé mutilé dans un château cathare. La victime, Inès, est une photographe originaire du village voisin. Près du cadavre se trouve Victor, le frère trisomique de Pauline, qui devient rapidement le suspect idéal.

## 22.20 Cendrillon



**Téléfilm sentimental - Autriche - Allemagne - 2010**

Avec Emilia Schüle, Max Felder, Johanna Paliege, Simone Thomalla Depuis la mort de ses parents, Cendrillon est élevée par sa belle-mère lady Tremaine, une femme froide et cruelle. Avec la complicité de ses enfants, lady Tremaine traite Cendrillon comme une servante en lui faisant faire les tâches ménagères les plus ingrates. Un matin, dans la forêt, la jeune orpheline rencontre un chasseur qui se révèle être le prince Victor.

arte

TF12

- 10.50** Paf le chien
- 12.10** Zine ! Zine !
- 12.45** Taffy
- 13.19** Les Minikeums
- 13.20** Teen Titans Go!
- 14.10** Scooby-Doo & Batman : l'alliance des héros
- 15.20** Le monde de Jamy
- 17.25** Club Lumni
- 19.05** C'est toujours pas sorcier
- 20.00** La p'tite librairie
- 20.05** Rugby : Challenge Cup



20.05 Superstore

C8

- 10.00** Direct Auto
- 11.00** Direct Auto Express
- 12.30** JT
- 12.40** Roman noir
- 20.05** Inspecteur Barnaby
- 21.30** Enquête sous haute tension



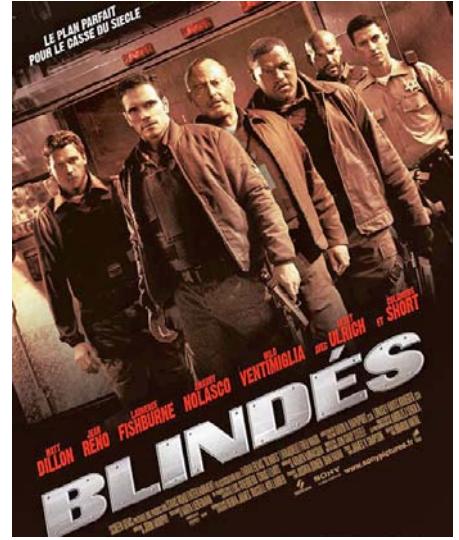
CANAL+ family 19.51

## LES INCOGNITOS

**Film d'animation - Etats-Unis - 2019**  
Le super espion Lance Sterling et le scientifique Walter Beckett ont des personnalités radicalement opposées. Lance est relax, cool et il a du style. Walter est ... tout l'inverse. Certes, il n'est pas très à l'aise en société mais son intelligence et son génie créatif lui permettent d'imaginer les gadgets impressionnantes que Lance utilise sur le terrain. Alors qu'une mission tourne mal, Walter et Lance vont devoir unir leurs forces. Si ce duo excentrique ne parvient pas à s'entraider, le monde est en danger !

CINE + FRISSON 19.50

## BLINDÉS



**Thriller - Etats-Unis - 2009**

Avec Matt Dillon, Columbus Short, Laurence Fishburne, Jean Reno Ses parents étant récemment décédés, Ty, ancien soldat, accepte un travail de convoyeur de fonds pour pouvoir prendre en charge son petit frère. Mais son salaire suffit à peine à payer son loyer. Un soir, Cochrane, le supérieur de Ty, lui explique que l'équipe de convoyeurs a décidé de détourner le fourgon du lendemain, au chargement exceptionnel. Il lui promet que l'opération se fera sans arme ni violence.

RTL9 19.50

## CLIFFHANGER, TRAQUE AU SOMMET



**Film d'action - Etats-Unis - France - Italie - 1993**

Avec Sylvester Stallone, John Lithgow, Michael Rooker, Janine Turner Traumatisé par un accident mortel qu'il n'a su éviter, Gabe Walker, alpiniste confirmé, a décidé de raccrocher les crampons. Quelques mois plus tard, un terrible crash se produit près de chez lui. Faisant fi de ses craintes, il se rend sur place et se trouve face à face avec Qualen, un gangster notoire. Ce dernier exige son aide pour retrouver trois valises remplies d'argent, perdues dans les montagnes après l'accident. La première valise est rapidement localisée.

TF1

## 20.05 The voice kids



**Présenté par Nikos Aliagas, Karine Ferri**  
Ce soir, place aux Battles, l'occasion de réentendre les talents sur la scène de The Voice Kids 2020 ! Afin de délivrer des performances uniques, les coachs choisissent un trio de candidats au sein de leur équipe de douze talents et vont sélectionner pour eux une chanson. Pour cette étape déterminante, chacun des 4 coachs a sollicité un artiste français pour préparer au mieux les coachings.

M6

## 20.05 The Rookie : Le flic de Los Angeles



**Série policière - Etats-Unis - 2019 Saison 2 - Episode 3/20**

**- Le pari**  
Avec Nathan Fillion, Sarah Shahi, Alyssa Diaz, Richard T. Jones, Ali Larter Les tensions se multiplient entre Nolan et Jessica, ce qui pousse John à se rapprocher de Grace. Parallèlement, les recrues sont chargées de localiser les lieux louche qui abritent des criminels. Pour cette mission Nolan fait équipe avec Lopez. Ensemble, ils interpellent l'adjoint d'une conseillère municipale alors qu'il achète de la drogue à un dealer.

CANAL+

## 20.02 Ligue 1 Uber Eats



**09.15** Engrenages  
**11.14** Narvalo  
**11.57** 21 cm  
**12.00** Boîte noire  
**12.15** L'hebd'Hollywood  
**12.32** Le cercle  
**13.22** Doctor Sleep  
**15.49** Sport Reporter  
**16.16** Canal Sports Club  
**17.25** Football : Premier League  
**19.30** Canal Football Club 1re édition  
**19.57** Avant-match Ligue 1

**Rennes / Monaco**  
Les Rennais et les Monégasques ont débuté la saison de la même manière par un match nul et une victoire. Cette rencontre s'annonce riche d'enseignements entre deux formations visent une place qualificative en coupe d'Europe. A domicile, Steven Nzonzi et les Bretons vont essayer de prendre trois points importants face aux Monégasques.

PLANÈTE +

TFX

**08.05** Signé Cat's Eyes  
**11.00** Familles nombreuses : la vie en XXL  
**12.21** Planète School  
**13.17** Faites entrer l'accusé  
**14.43** Bellingcat  
**16.16** Les chevaliers Templiers et le Saint-Graal  
**17.47** Chroniques sauvages  
**18.15** Singapour, ville sauvage  
**19.05** American Pickers, la brocante made in U.S.A.

W9

**09.35** HDM . L'hebdo de la musique  
**11.35** Météo  
**11.40** Bones  
**16.55** La petite histoire de France  
**20.05** Les Simpson

**Bélier** 21-03 au 20-04

Vous privilégiez votre vie professionnelle et la coopération avec vos partenaires sociaux, mais pensez à laisser un peu de place à votre conjoint.

**Taupeau** 21-04 au 21-05

Aujourd'hui, vous privilégiez l'amour, les plaisirs et les loisirs. Mais le travail et les obligations quotidiennes vous rappellent à l'ordre. Patience...

**Gémeaux** 22-05 au 21-06

Aujourd'hui, vous pouvez vous accorder un peu de détente et de plaisir, surtout si vous êtes en famille. Un resto, un cinéma ou une simple balade seraient bienvenus.

**Cancer** 22-06 au 22-07

Des problèmes familiaux peuvent vous préoccuper et de ce fait votre moral faiblit, mais vous avez la possibilité d'en parler franchement afin que cela s'arrange.

**Lion** 23-07 au 23-08

Aujourd'hui, vous avez envie de faire ce qu'il vous plaît, selon vos envies. Mais c'est sans compter sur une Lune capricieuse qui vous donne mille choses à faire...

**Vierge** 24-08 au 23-09

Voilà une bonne période pour faire fructifier vos gains ou pour améliorer votre train de vie. Pour cela, il est nécessaire de prendre des initiatives et d'avoir confiance en vous.

**Balance** 24-09 au 23-10

Aujourd'hui vous fuyez les mondanités et la foule. Vous avez besoin de réfléchir sur vous-même, de vous recentrer. Ce n'est pas une raison pour bouder !

**Scorpion** 24-10 au 22-11

Aujourd'hui, vous n'avez plus tellement la tête à écouter vos amis ou à faire des projets en commun. C'est le moment de vous recentrer et de méditer sur tout cela...

**Sagittaire** 23-11 au 21-12

Vos amis pourraient vous aider ou vous inspirer dans vos démarches socioprofessionnelles, mais c'est vous, et uniquement vous, qui décidez de la marche à suivre.

**Capricorne** 22-12 au 20-01

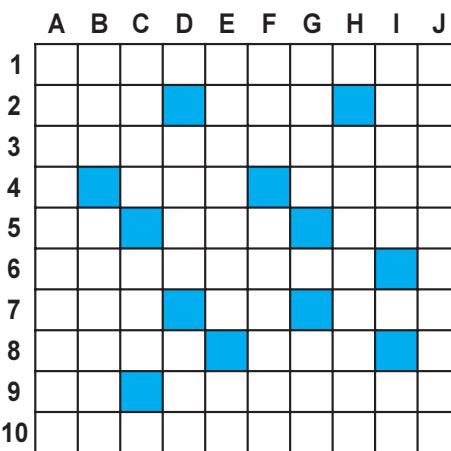
Si c'est le domaine socioprofessionnel qui vous préoccupe, sachez que vous pouvez sortir vos atouts dès à présent, en faisant preuve d'audace et de confiance.

**Verseau** 21-01 au 18-02

Ces jours-ci, vos pensées s'évaporent dans des rêves exotiques ou des envolées mystiques. Revenez sur terre à des préoccupations plus matérialistes mais... nécessaires.

**Poissons** 19-02 au 20-03

Vous ne ratez pas une occasion de vous mettre en valeur et c'est très bien. Mais tenez compte tout de même de l'avis de votre conjoint ou de vos partenaires sociaux.



### Horizontalement:

- Manière d'aller sans peine.
- Juste sauvé et sauveur. Dit à tout bout de champ ! Interrogation.
- Souffler.
- Ultime pli. Distança.
- Devance l'appel. Flotte à contre-courant Louise ou marie-louise !
- Valet de trefle.
- Enfile. Possessif. Base ball.
- Pays. Deux prix Nobel de physique, un de chimie.
- En genre et en nombre. Hautes.
- Influence de la terre sur nos mœurs.

### Verticalement:

- Sans attendre.
- Tel un consensus sans véritable débat. Pas à la hauteur.
- Paume. Amas confus.
- En veut ! Donne l'exemple.
- Faisais une relation. Suivi à la ligne.
- C'est toute une histoire ! Faire tout comme.
- Dis faux. Vie dissolue. H. Contrariées.
- Juste mesure. Prises à temps.
- Mal indiquée pour camper.

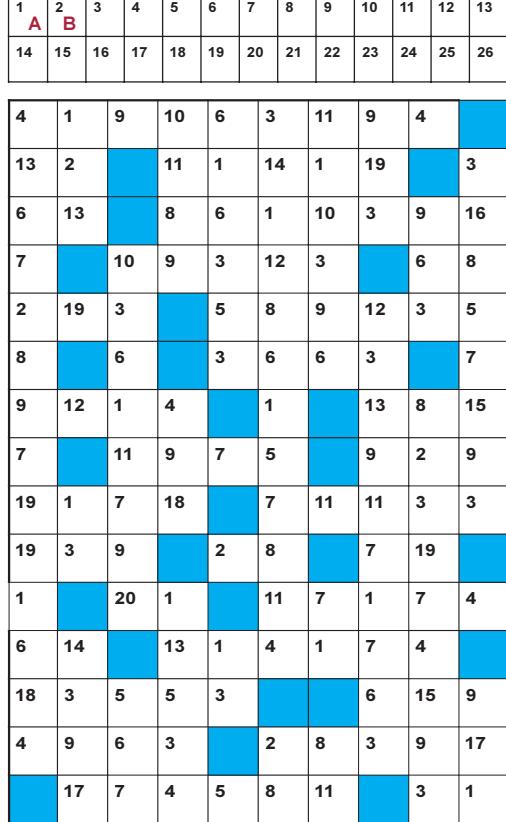


AMEUBLEMENT - AOUT - ARBRISSEAU - BALANCE - CALICE - CIEL - CIRCONSTANCE - COMPLÉTER - DRAP - ECLATER - ELEGANCE - ENCRIER - FORCE - GUETTER - LACUNE - LONGUEUR - MAIN - MEDITATION - NARCISSE - NOTE - NUIT - ORGE - OUBLI - OURS - PARC - PERPETUELLEMENT - PHARMACIE - QUARTIER - RASER - REGLEMENTER - REGRESSER - REPERE - RESEAU - ROBE - SOCLE - SOLEIL - SOMMER - SORTIE - STOP - TERME - TUTEUR - UNION - VENGEANCE.

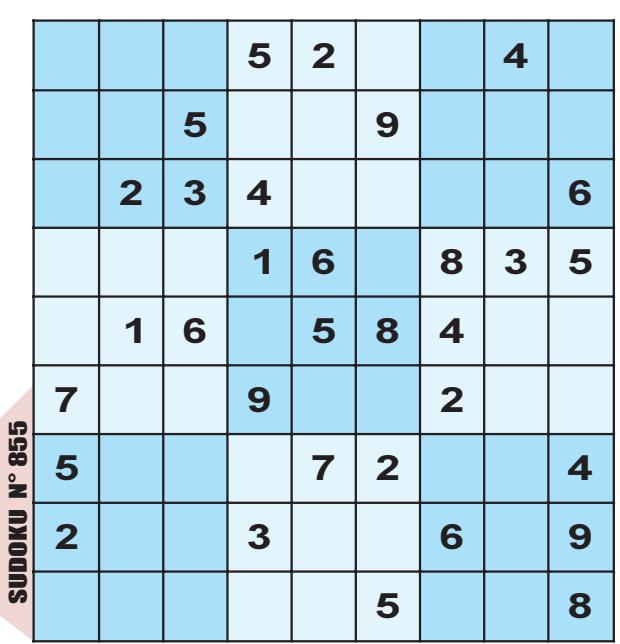
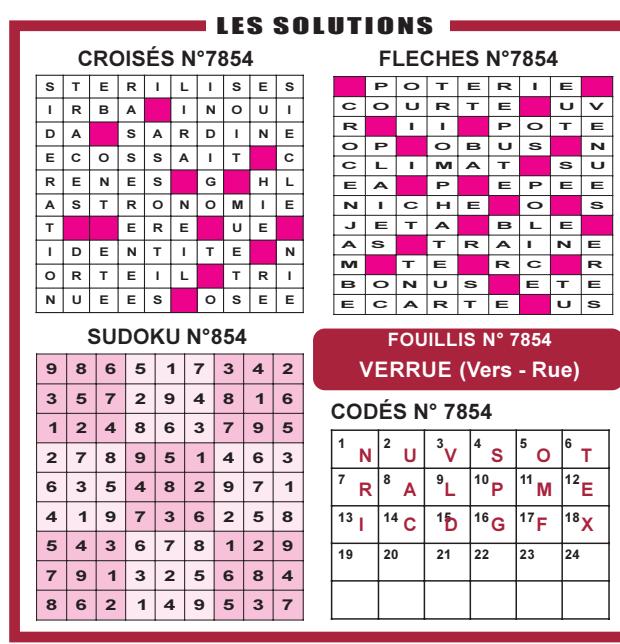
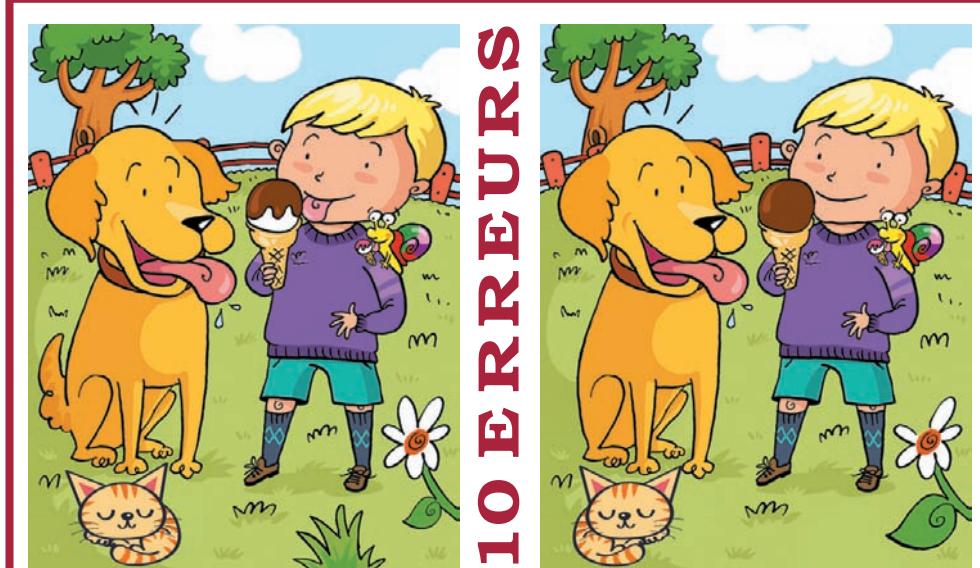
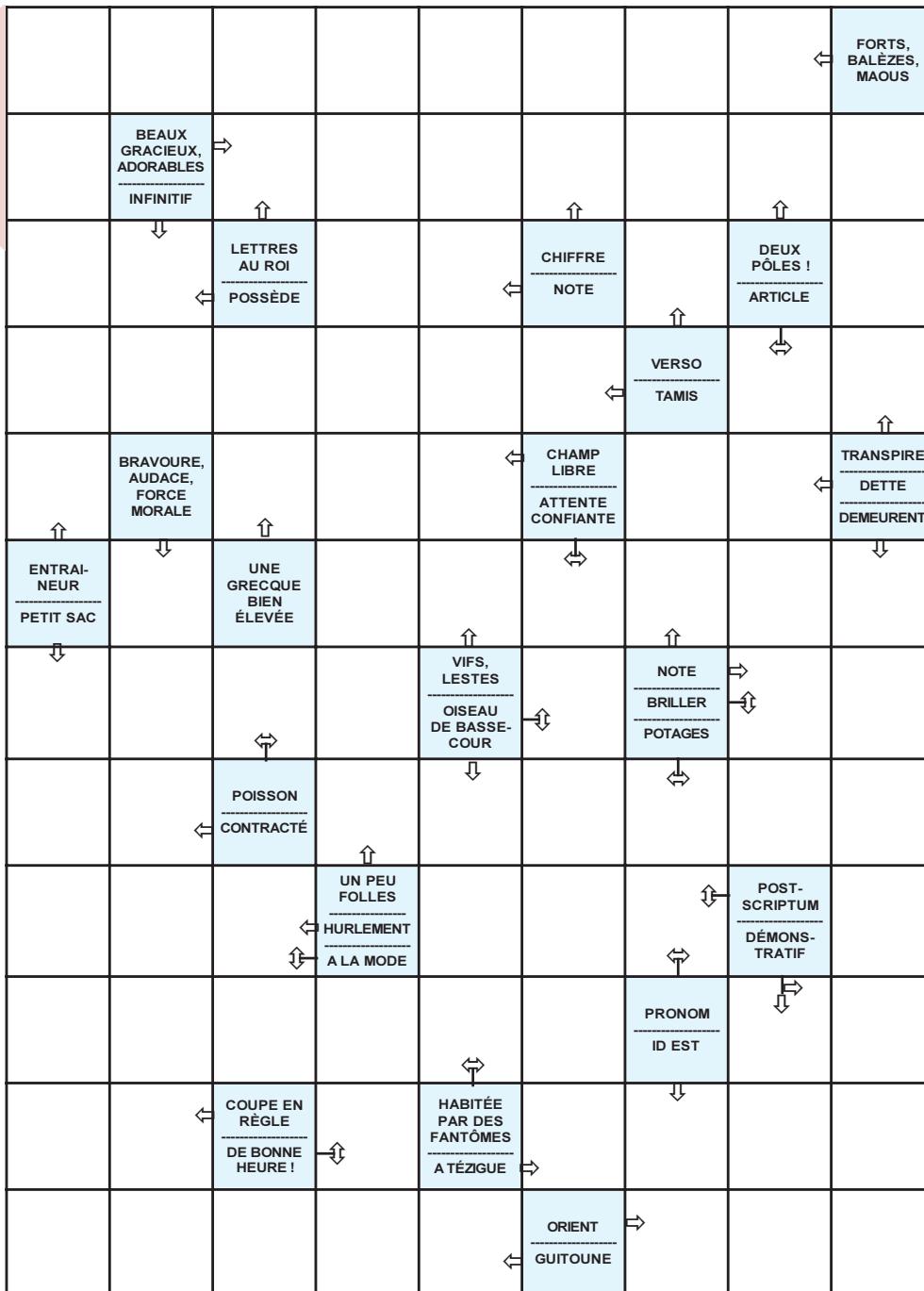
Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est une note de musique.

- Mon 2e est un gisement. Mon tout, c'est la disette.



### Jeux proposés par Chérifa Benghani



**France : plus de 10.000 manifestants contre les suppressions d'emplois à Paris et Marseille**



« Pour l'emploi et la dignité », plus de 10.000 personnes ont manifesté jeudi à Paris, Marseille, Bordeaux ou Toulouse pour protester contre les suppressions d'emplois et pour des hausses salariales alors que se sont multipliés récemment restructurations et plans sociaux. Il s'agissait de la toute première manifestation de la rentrée, organisée par les syndicats CGT, Solidaires, FSU, et des organisations de jeunesse. A Paris, au moins 10.000 protestataires ont défilé, masqués, entre les Places de la République et de la Nation, encadrés par un imposant contingent policier, selon les chiffres des organisateurs. En théorie, les rassemblements ne devaient pas dépasser la limite des 5.000 personnes pour éviter une propagation du coronavirus mais les forces de l'ordre ont fermé les yeux sur les dépassements.

Des jeunes et étudiants étaient présents en nombre dans le cortège parisien, à l'appel de divers syndicats étudiants. « Il y a beaucoup de colère, et en même temps le climat est anxiogène » a expliqué le chef de la CGT, Philippe Martinez, portant un masque blanc siglé au nom de son syndicat. Ces dernières semaines les annonces de plans sociaux ou de restructurations se sont multipliées: de l'enseigne d'ameublement Alinéa en passant par le fabricant d'équipements de télécommunications Nokia, le groupe de grande distribution Auchan et dernier en date, le producteur japonais de pneus Bridgestone qui veut fermer son usine de Bethune (nord) et supprimer près de 900 emplois.

**L**e taux de réserve obligatoire bancaire vient d'être réduit de 6 à 3%. La mesure est censée permettre aux banques de libérer des liquidités dormantes pour secouer l'activité des échanges financiers au bénéfice d'une économie anesthésiée. Elle doit surtout aérer les guichets des banques et des antennes postales pour mieux affronter les ruées des domiciliés venus réclamer leurs dûs. La décision préventive est supposée venir à bout d'un manque de liquidités catastrophique d'autant que la rentrée sociale s'est déjà annoncée malgré l'affront d'une pandémie persistante et dont personne n'a réussi à connaître la teneur.

Mais cette histoire de réserve obligatoire, faute de mieux, semble occulter le vrai problème de fond. Les banques ne peu-

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## Pandémie : les pays riches ont réservé la moitié des futures doses de vaccins

Un groupe de pays riches représentant 13% de la population mondiale a préacheté la moitié des futures doses de vaccins contre le Covid-19, selon un rapport publié mercredi par l'ONG Oxfam. La logique de ces pays est de s'approvisionner par précaution auprès de multiples fabricants concurrents, dans l'espoir qu'au moins l'un de leurs vaccins se révèle efficace, mais le rapport souligne avec urgence la difficulté qu'aura une partie de la population mondiale à trouver des vaccins dans la période initiale, alors qu'un dispositif de mutualisation internationale appelé Covax, soutenu par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), est boycotté par Washington et manque de financements.

Les Etats-Unis dès le mois de mai, puis le Royaume-Uni, l'Union européenne, le Japon et d'autres pays ont signé de multiples contrats garantissant en avance la production et la livraison de doses si les essais cliniques en cours étaient con-



cluants. Les Américains se feront même livrer des doses dès octobre, afin d'être prêts à les distribuer dans les 24 heures suivant une éventuelle autorisation sanitaire.

Le groupe AstraZeneca, partenaire de l'université d'Oxford, a signé le plus de ces contrats de façon publique, mais Sanofi, Pfizer, Johnson & Johnson, la biotech américaine Moderna, le laboratoire chinois Sinovac et l'institut russe Gamaleïa ont aussi pré-vendu des

centaines de millions de doses dans le monde, parfois sous la forme de partenariats avec des fabricants locaux. Selon Oxfam, des contrats ont déjà été signés auprès de cinq de ces fabricants en phase 3 d'essais cliniques pour 5,3 milliards de doses, dont 51% pour des pays développés dont ceux ci-dessus ainsi que l'Australie, Hong Kong, la Suisse et Israël (les chiffres n'incluent pas les contrats pour les vaccins n'étant pas encore en phase 3).

## 75 migrants se jettent à la mer au large des côtes siciliennes



Sixante-quinze migrants se sont jetés à la mer jeudi matin du bateau de l'ONG Open Arms qui les avait secourus pour tenter de rejoindre à la nage les côtes de la Sicile, a annoncé l'ONG dans un communiqué. « Alors que nous attendions des instructions sur les modalités de débarquement devant le port de Pa-

lerme, 75 personnes se sont jetées à l'eau pour tenter de rejoindre la côte à la nage.

Elles sont maintenant toutes saines et saufes après avoir été secourues par les garde-côtes italiens », a expliqué Open Arms. « Il reste à bord de notre navire 188 personnes, dont des femmes et des adolescents ainsi que deux enfants. Nous

attendons de savoir quand et comment nous pourrons débarquer », ajoute le communiqué. L'ONG de secours aux migrants précise avoir secouru 276 personnes au cours de sa mission, lors de trois opérations de sauvetage distinctes, dont deux dans les eaux maltaises. « Les personnes secourues se trouvent dans des conditions d'extrême vulnérabilité », souligne l'ONG, qui cite un groupe de personnes qui « était depuis trois jours à la dérive sans eau ni nourriture ». Selon le personnel médical de l'ONG Emergency se trouvant à bord, certains présentent des « brûlures de troisième degré, des problèmes de santé et des symptômes de stress post-traumatique dus aux violences subies dans leurs pays d'origine et de transit ».

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### L'INFORMEL

vent offrir que ce qu'elles ont. Leurs caisses sont, soit alimentées par leurs clients, soit par la Banque centrale. Or, il n'est un secret pour personne que les clients ont quelques réticences à déposer leur argent pour peu qu'ils en aient et nombreux même se sont empressés depuis longtemps de pomper ce qu'ils avaient en dépôt. Le gel mortel des échanges imposé par la pandémie aidant, c'est surtout la crise économique et politique qui a amplifié un manque de confiance envers les institutions parmi lesquelles les organismes financiers officiels occupent une place prépondérante.

Le citoyen lambda, le travailleur ou le

retraité n'ont pas besoin de s'enfoncer dans les théories savantes des spécialistes financiers trop alambiquées pour eux. Leur compréhension ne s'embarrasse pas des oralités des experts et ils ne s'attardent que sur la réalité de leur quotidien.

L'énorme paradoxe dans ce dilemme est que, d'un côté, les pouvoirs publics et les magmas des spécialistes financiers de tous bords râlent contre un argent astromique qui circule dans l'ombre de l'informel et, d'un autre, un Etat contraint d'articuler de timides palliatifs d'une évidence stérilité.

Telle que se présente la situation aujourd'hui, la lourde question à se poser, malheureusement, est celle de savoir qui de l'Etat ou de l'économie serait dans l'informel en ce moment ?

## France: face à une syndicaliste étudiante voilée, des députés quittent une réunion

Des députés de droite et une élue du parti présidentiel ont quitté jeudi une audition parlementaire en France sur le Covid-19 et la jeunesse, pour protester contre la présence d'une syndicaliste étudiante voilée, une décision critiquée par une autre élue de la majorité qui présidait la réunion. Les parlementaires participaient à l'audition à l'Assemblée nationale de représentants de syndicats étudiants dans le cadre d'une commission d'enquête « pour mesurer et prévenir les effets de la crise du Covid-19 sur les enfants et la jeunesse », créée à l'initiative de l'ex-ministre et élue communiste Marie-George Buffet qui en est la rapporteure.

Après la prise de parole des syndicalistes étudiants, le député LR (Les Républicains, droite) du Pas-de-Calais (nord) Pierre-Henri Dumont, faisant un « rappel au règlement », s'est indigné du voile porté par la vice-présidente du syndicat étudiant Uef, Maryam Pougetoux. Il a estimé qu'il s'agissait d'un « acte communautariste délibéré » enfreignant « le principe de laïcité auquel doit s'astreindre notre assemblée ». La présidente de la commission parlementaire, Sandrine Mörch, a répondu en dénonçant un « mauvais procès » et en rappelant qu'aucune règle n'interdit le port de signe religieux pour les personnes auditionnées.

## France: premiers « laissez-passer » immédiats pour les couples binational séparés par la pandémie

Le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, qui avait annoncé mi-août une procédure dérogatoire pour permettre les retrouvailles des couples franco-étrangers séparés par la pandémie et la fermeture des frontières, a annoncé jeudi la mise en place immédiate de premiers « laissez-passer ». « Il y a une procédure qui a été mise en place début août. Elle n'est pas satisfaisante parce qu'elle est trop lente et n'a pas permis de répondre à ces problèmes », a reconnu sur la radio France Inter le nouveau secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Clément Beaune. « J'espère qu'en fin de semaine, début de semaine prochaine nous aurons les premiers laissez-passer », a-t-il annoncé. Cette procédure dérogatoire concerne les couples franco-étrangers non-mariés, non pacés et qui n'ont pas fait reconnaître leur concubinage. Certains couples franco-étrangers sont séparés depuis plus de six mois, sans possibilité de faire venir en France leur partenaire, faute de reconnaissance administrative de leur relation. La démarche est délicate, car il s'agit d'établir la réalité de ces relations sentimentales à distance en vue d'un « laissez-passer », pour une entrée temporaire en France, sans ouvrir de brèche dans les réglementations migratoires existantes. Concrètement, il s'agira de prouver « l'existence d'activités communes au fil du temps, ou encore la preuve de précédents séjours en France, apportée par des factures, des billets d'avion, etc... », a indiqué à l'AFP une source au Quai d'Orsay.